

ABREVIATIONS

ADD	: Avant Dire Droit
BNC	: Brigade Nationale des Opérations de Contrôle Forestier et de Lutte Anti-braconnage
BRC	: Brigade Régionale de Contrôle
CAB	: Cabinet
CCJA	: Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (Abidjan)
CITES	: Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction anglais <i>Convention on International Trade of Endangered Species, CITES</i>
CPC	: Contrainte par corps
DDFOF	: Délégation Départementale des Forêts et de la Faune
Dep.	: Dépens
DI	: Dommages-Intérêts
DRFOF	: Délégation Régionale des Forêts et de la Faune
GIC	: Groupe d'Initiative Commune
MI	: Mandat D'incarcération
MINADER	: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEF	: Ministère de l'Environnement et des Forêts
MINFOF	: Ministère des Forêts et de la Faune
PI	: Parquet d'Instance
PVCI	: Procès-verbal de Constatation d'Infraction
RC Vict	: Retour Citation de la Victime
TGI	: Tribunal de Grande Instance
TPI	: Tribunal de Première Instance
UCC	: Unité Centrale de Contrôle
UFA	: Unité Forestière d'Aménagement
UTB	: Unité de Transformation du bois
ZIC	: Zone d'Intérêt Cynégétique

Table des matières

PREMIERE PARTIE SOMMIERS DES CONTENTIEUX DU PRMIER SEMESTRE 2022

I. AFFAIRE EN JUSTICE	6
I-1 Affaires jugées.....	6
I-2 Affaire en attente de jugement	9
II. DOSSIERS SUIVIS PAR LA BRIGADE NATIONALE DE CONTRÔLE	10
II-1 Unités de transformation faisant objet d'une suspension des activités.....	10
II-2 Entités forestières faisant objet d'une suspension de l'agrément.....	10
II-3 Entités forestière faisant objet d'une suspension des activités du parc de rupture	11
II-4 Forêts communautaires faisant objet de suspension d'activités d'exploitation	11
II-5 Ventes de coupe et ventes aux enchères publiques des bois faisant l'objet de suspension d'activités d'exploitation.....	12
III. Entités forestières faisant objet d'une mise en demeure	12
IV. DOSSIERS SUIVIS PAR LES SERVICES DECONCENTRES	14
IV-1 REGION DE L'ADAMAOUA	14
IV-2 REGION DU CENTRE.....	15
IV-3 REGION DU LITTORAL	17
IV-4 REGION DE L'OUEST.....	20
IV-5 REGION DU SUD.....	20
IV-6 REGION DE L'EST	23
IV-7 REGION DU SUD-OUEST.....	27
IV-8 REDGION DU NORD	27
IV-9 REGION DE L'EXTREME NORD	32
<u>DEUXIEME PARTIE RESUME DES CONTENTIEUX ANTERIEURS</u>	
I. AFFAIRES EN JUSTICE	37
I-1 Affaires jugées.....	37



I-2 Affaires en attente de jugement.....	80
II. DOSSIERS SUIVIS PAR LA BRIGADE NATIONALE DE CONTRÔLE.....	111
II-1 Entités faisant l'objet d'une suspension d'agrément à la profession forestière	111
II-2 Entités faisant l'objet d'une suspension ou d'annulation de titre.....	112
II-3 Forêts communautaires faisant l'objet de suspension des activités.....	113
II-4 Unités de Transformation du Bois (UTB) faisant l'objet de suspension des activités.....	113
II-5 Entités faisant l'objet d'une mise en demeure.....	114
II-5-1 Transactions forestières non exécutées dans les délais impartis	114
II-5-2 Défaut de Transaction.....	119
III. DOSSIERS SUIVIS PAR LES SERVICES DECONCENTRES.....	123
III-1 REGION DE L'ADAMAOUA.....	123



SOMMIER DES CONTENTEUX DU

PREMIER SEMESTRE 2022

I. AFFAIRE EN JUSTICE

I-1 Affaires jugées

(Décisions en attente d'exécution et/ou faisant l'objet de voies de recours)

N°	Référence des PV	Noms de Contrevenants	Nature des infractions	Décisions de Justice
CONTENTIEUX INITIÉS PAR LE PARC NATIONAL DU FARO				
01	N°004/PVCJ/RNO/DDF/ PNF du 01 / 02 / 2022	DJEDOUBOUM GODO Severin	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Orpaillage clandestin (ZIC 18)	Renvoi au 05 Mai 2022 aux mêmes fins, c'est-à-dire pour comparution du Représentant du Ministre des Forêts et de la Faune, et débats
02	N°005/PVCJ/RNO/DDF/ PNF du 09 / 02 / 2022	IDRISSA MARABOUT	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Défrichement dans une zone à écologie fragile ; -Immigration irrégulière	Renvoi au 05 Mai 2022 pour comparution du Représentant du Ministre des Forêts et de la Faune, et débats
03	N°006/PVCJ/RNO/DDF/ PNF du 09 / 02 / 2022	OUSMANOU MOUSSA	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Pâturage dans une aire protégée ; -Elagage et abattage d'arbres dans une zone à écologie fragile ; -Immigration irrégulière	Renvoi au 21 Avril 2022, à la demande du prévenu, pour comparution du représentant du Ministre des Forêts et de la Faune, et débats.
04	N°003/PVCJ/RNO/DDF/ PNF du 1 ^{er} / 02 / 2022	ABDOURAMAN HAMADOU	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Orpaillage clandestin	Renvoi au 05 Mai 2022 aux mêmes fins, c'est-à-dire pour comparution du Représentant du Ministre des Forêts et de la Faune, et débats
05	N°002/PVCJ/RNO/DDF/ PNF du 1 ^{er} / 02 / 2022	KOUSSINGU ELIE	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Orpaillage clandestin	Renvoi au 05 Mai 2022 aux mêmes fins, c'est-à-dire pour comparution du Représentant du Ministre des Forêts et de la Faune, et débats
06	N°007/PVCJ/RNO/DDF/ PNF du 09 / 02 / 2022	BAZOU YOUSOUFA	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Pêche sans permis ; -Défaut de carte nationale d'identité	Renvoi au 21 Avril 2022, à la demande du prévenu, pour comparution du représentant du Ministre des Forêts et de la Faune, et débats.
07	N°008/PVCJ/RNO/DDF/ PNF du 09 / 02 / 2022	IBRAHIM YERKOU	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Pêche sans permis ; -Défaut de carte nationale d'identité	Renvoi au 21 Avril 2022, à la demande du prévenu, pour comparution du représentant du Ministre des Forêts et de la Faune.
08	N°009/PVCJ/RNO/DDF/ PNF du 09 / 02 / 2022	ALLAMOUI AMOS	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Pêche sans permis ; -Défaut de carte nationale d'identité	Renvoi au 21 Avril 2022, à la demande du prévenu, pour comparution du représentant du Ministre des Forêts et de la Faune.

09	N°10/PVCI/RNO/DDF/ PNF du 09 / 02 / 2022	IDJEN BOSCO	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Pêche sans permis ; -Défaut de carte nationale d'identité	Renvoi au 21 Avril 2022, à la demande du prévenu, pour comparution du représentant du Ministère des Forêts et de la Faune.
10	N°11/PVCI/RNO/DDF/ PNF du 09 / 02 / 2022	DJALESSEM Désiré	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Pêche sans permis ; -Défaut de carte nationale d'identité	Renvoi au 21 Avril 2022, à la demande du prévenu, pour comparution du représentant du Ministère des Forêts et de la Faune, et débats.
11	N°12/PVCI/RNO/DDF/ PNF du 1 ^{er} / 03 / 2022	ABOUBAKAR né vers 1977	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Détenion illégale d'une arme dans une aire protégée ; -Immigration irrégulière	Renvoi au 05 Mai 2022, pour comparution du Représentant du Ministère des Forêts et de la Faune, et débats
12	N°13/PVCI/RNO/DDF/ PNF du 03 / 03 / 2022	ABOUBAKAR	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Pâturage dans une aire protégée ; -Elagage et abattage d'arbres dans une zone à écologie fragile ; -Immigration irrégulière	Renvoi au 21 Avril 2022, pour citer le représentant du Ministère des Forêts et de la Faune
13	N°14/PVCI/RNO/DDF/ PNF du 07 / 03 / 2022	MOHAMADOU DJINGUI	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Elagage et abattage d'arbres dans une zone à écologie fragile ; -Pâturage dans une aire protégée ; -Immigration irrégulière	Renvoi au 21 Avril 2022, pour citer le représentant du Ministère des Forêts et de la Faune, et à la demande du prévenu, pour préparer sa défense
14	N°15/PVCI/RNO/DDF/ PNF du 07 / 03 / 2022	SOUFIANU WAKILI	-Coupe illégale d'arbres dans une forêt domaniale ; -Immigration irrégulière	Renvoi au 21 Avril 2022, pour citer le représentant du Ministère des Forêts et de la Faune, comparution prévenu MOHAMADOU DJOULDE
		MOHAMADOU DJOULDE	-Complicité de coupe illégale d'arbres dans une forêt domaniale ; -Complicité d'immigration irrégulière	
15	N°16/PVCI/RNO/DDF/ PNF du 18 / 03 / 2022	SADJO ALHADJI	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres	Renvoi au 28 avril 2022, pour débats
16	N°17/PVCI/RNO/DDF/ PNF du 18 / 03 / 2022	OUMAROU HAMADOU	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres	Renvoi au 28 avril 2022, pour débats

17	N°18/PVCI/RNO/DDDF/ PNF du 25 / 03 / 2022	ALIYOU	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres	Renvoi au 21 Avril 2022, pour citer le représentant du Ministère des Forêts et de la Faune, et à la demande du prévenu pour mieux préparer sa défense.
18	N°19/PVCI/RNO/DDDF/ PNF du 26 / 03 / 2022	ABDOU KOUA	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres	Renvoi au 21 Avril 2022, pour citer le représentant du Ministère des Forêts et de la Faune, et à la demande du prévenu pour mieux préparer sa défense.

N°	Référence des PV	Noms des Contrevenants	Nature des infractions	Décision du Jugement
CONTENTIEUX INITIÉS PAR LE PARC NATIONAL DE BOUBA NDJIDDA				
19	N° 18 /PVI/RNO/DRFOF /PNBN du 13/ 03/2022	YODIGSEM Etienne	Détention d'une arme à feu de fabrication artisanale dans une Aire Protégée. Circulation sans autorisation dans une Aire Protégée	En cours
20	N°22 /PVI/RNO/DRFOF /PNBN du 21/ 03/2022	YAMPELE	Circulation illégale dans une forêt domaniale et déversement des produits toxiques dans l'eau	En cours
21	N°21 /PVI/RNO/DRFOF /PNBN du 21/ 03/2022	BAHIN	Circulation illégale dans une forêt domaniale et pêche illégale	En cours
22	N°20 /PVI/RNO/DRFOF /PNBN du 21/ 03/2022	SALHOUL	Circulation illégale dans une forêt domaniale et pêche illégale	En cours
23	N°19 /PVI/RNO/DRFOF /PNBN du 19/ 03/2022	SOULEYMANOU	Abattage d'espèce protégée de classe B	En cours
CONTENTIEUX INITIÉS PAR LE PARC NATIONAL DE LA BENOUE				
24	N°06/PVCI/MIN/FOF/DRNO/PNB du 02 février 2022	BOUBA HAMAN YAUBA DOULAKI	Braconnage et circulation sans autorisation dans une aire protégée	Affaire en cours
25	N°22/PVCI/MIN/FOF/DRNO/PNB du 14 mars 2022	AHMADOU OUMAROU DJONG MAILA	Parcage des bœufs, déforestation et circulation illégale dans une aire protégée	Placés sous mandat de dépôt provisoire à la prison centrale de Tcholliré en attente de jugement
CONTENTIEUX INITIÉS PAR LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE DU MAYO-REY				
26	N°01/PVCI/RNO/DDMR/SFAP du 17 janvier 2022	YERIMA RIKOUA	Circulation sans autorisation et défrichement dans une aire protégée (Zone d'Intérêt Cynégétique N°3)	En cours

27	N°02/PVCI/RNO/DDMR/SFAP du 18 février 2022	HAMADOU DENGUI	Circulation sans autorisation et défrichement dans une aire protégée (Zone d'Intérêt Cynégétique N°03)	En cours
28	N°03/PVCI/RNO/DDMR/SFAP du 04 mars 2022	BOUHARI BELLO	Circulation sans autorisation et défrichement dans une aire protégée (Zone d'Intérêt Cynégétique N°03)	En cours

I-2 Affaire en attente de jugement

N°	Références du PVCJ	Noms ou Raison Social	Infraction constatées	Amende et Dommages et Intérêts	Cautions perçues	Observation
1	N°039/PVCI/MIN/FOF/DRE/DDHN/PCFC/MS K du 23/11/2021	-MOMIKOU Roger -MOBENG NELSON	-Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale ; -Détenition d'espèces Fauniques Intégralement Protégées de Classe A ; -Détenition d'une arme de chasse ; -Détenition de quelques grenoures du chanvre Indien	RAS	RAS	TRANSMIS EN JUSTICE
2	N°002/PVCI/RES/DL/DDDFOF/SFAP du 10/02/2022	NGUEKENG KITIO CHABENLIN Tél : 699429307	-Abattage et complicité d'abattage d'espèces animales intégralement protégées de la Classe A ; -Détenition de trophées d'espèces animales intégralement protégées de la Classe A sans C.O	1)FA : [3.000.000 – 10.000.000 F.CFA] ; 2)FA : [50.000 – 200.000 F.CFA] 3)FA : [50.000 – 200.000 F.CFA] D&I : 20.094.000	RAS	TRANSMIS EN JUSTICE

(Handwritten signatures and initials in blue and red ink)

II. DOSSIERS SUIVIS PAR LA BRIGADE NATIONALE DE CONTRÔLE

II-1 Unités de transformation faisant objet d'une suspension des activités

N° Ordre	Raison sociale	Titre	N° Décision	Année suspension	Infractions	Arrondissement	Département	Région	Observation/décision de levée
1	SOUL SARL	UTB	0098/D/MINFOF/CA B du 25/02/2022	2022	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	Lolodorf	Océan	Sud	
2	SI HAI	UTB	0067/D/MINFOF/CA B/ du 08/02/2022	2022	Non-respect des clauses du cahier de charges et complicité d'exploitation illégale	Douala	Wouri	Littoral	
3	ZONGO ZOLO	UTB	0067/D/MINFOF/CA B/ du 08/02/2022	2022	Non-respect des clauses du cahier de charges et complicité d'exploitation illégale	Douala	Wouri	Littoral	
4	ZBC	UTB	0067/D/MINFOF/CA B/ du 08/02/2022	2022	Non-respect des clauses du cahier de charges et complicité d'exploitation illégale	Douala	Wouri	Littoral	
5	HOLLY WOOD SARL	UTB	003/D/MINFOF/CA B du 03/01/2022	2022	Non-respect des normes techniques de transformation	Djoum	Dja et Lobo	Sud	

II-2 Entités forestières faisant objet d'une suspension de l'agrément

N° Ordre	Raison sociale	Titre	N° Décision	Année suspension	Motifs	Arrondissement	Département	Région	Observation/décision de levée
01	Etablissement Amougou Abouï (EAA)	Agrément n°132/CAB/PM du 22 novembre 1991	N°0251/D/MINFOF/CAB du 16/06/2022	2022	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national				
02	Etablissement NGO TOUCK	Agrément n°050/A/CA B/MINEF du 30 mai 1995	N°0248/D/MINFOF/CAB du 14/06/2022	2022	- Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national - Exploitation non autorisée dans une forêt domaniale				
03	Etablissement MINLEND MICHEL (EMI)	Agrément n°385/A/CA B/PR du 10 juillet 1990	N°0243/D/MINFOF/CAB du 14/06/2022	2022	- Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national - Usage frauduleux des marques - Fraude sur documents émis par l'administration en charge des forêts - Non-respect des normes techniques d'exploitation forestière.				

II-3 Entités forestière faisant objet d'une suspension des activités du parc de rupture

N° Ordre	Raison sociale	Titre	N° Décision	Année suspension	Infractions	Arrondissement	Département	Région	Observation/décision de levée
1	Société Jeannine Bois	Parc de Rupture	0095/D/MINFOF/CA B du 22/02/2022	2022	Non-respect des clauses du cahier de charges	Sangmélima	Dja et Lobo	Sud	
2	SI HAI	Parc de Rupture	0068/D/MINFOF/CA B/ du 08/02/2022	2022	Non-respect des clauses du cahier de charges et complicité d'exploitation illégale	Douala	Wouri	Littoral	
3	ZONGO ZOLO	Parc de Rupture	0068/D/MINFOF/CA B/ du 08/02/2022	2022	Non-respect des clauses du cahier de charges et complicité d'exploitation illégale	Douala	Wouri	Littoral	
4	2BC	Parc de Rupture	0068/D/MINFOF/CA B/ du 08/02/2022	2022	Non-respect des clauses du cahier de charges et complicité d'exploitation illégale	Douala	Wouri	Littoral	

II-4 Forêts communautaires faisant objet de suspension d'activités d'exploitation

N° Ordre	Raison sociale	Titre	N° Décision	Année suspension	Infractions	Arrondissement	Département	Région	Observation/décision de levée
1	GIC NUTO WENA	Forêt communautaire	0002/D/MINFOF/CA B du 03/01/2022	2022	Fraude sur documents émis par l'administration en charge des forêts	Bétaré Oya	Lom et Djerem	Est	
2	GIC GAJERMA	Forêt communautaire	0002/D/MINFOF/CA B du 03/01/2022	2022	Non-respect des normes techniques d'exploitation forestière	Eséka	Nyong et Kéllé	Centre	
3	GIC AGEME	Forêt communautaire	0002/D/MINFOF/CA B du 03/01/2022	2022	Non-respect des clauses du cahier de charges	Nanga Eboko	Haute Sanaga	Centre	
4	GIC JAN	Forêt communautaire	0498/D/MINFOF/CA B du 20/12/2021	2021	Fraude sur documents émis par l'administration en charge des forêts	Ngambé Tikar	Mbam et Kim	Centre	

II-5 Ventes de coupe et ventes aux enchères publiques des bois faisant l'objet de suspension d'activités d'exploitation

N° Ordre	Raison sociale	Titre	N° Décision	Année suspension	Infraction	Arrondissement	Département	Région	Observation/décision de levée
1	EAA	Vente de coupe	003/D/MINFOF/CA B du 03/01/2022	2022	Non-respect des normes techniques de transformation, fraude sur document sécurisé émis par l'administration en charge des forêts	Djoum	Dja et Lobo	Sud	
2	ETS FONGANG et FILS	Vente aux enchères publiques	003/D/MINFOF/CA B du 03/01/2022	2022	Exploitation par vente de coupe dans une forêt du domaine national au-delà des limites de l'assiette délimitée	Ngambé Tikar	Mbam et Kim	Centre	
3	ETS ONGUEDOU	Ventes aux enchères publiques 09 02855	0183/D/MINFOF/CA B du 04/05/2022	2022	Exploitation non autorisée dans une forêt du domaine national	Ebolowa2	Mvila	Sud	
4	SFAC	VC n°0801257	N°0245/D/MINFOF/CAB du 14/06/2022	2022	Complicité d'exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine nationale, non-respect des normes techniques d'exploitation, fraude sur documents sécurisés émis par l'administration en charge des forêts	Nanga Eboko	Haute Sanaga	Centre	

III. Entités forestières faisant objet d'une mise en demeure

N°	Société/mis en cause	Réf PVCi	N° Acte de TF	Infractions Commisses	Montant Transaction (FCFA)	Référence Mise en demeure
01	SOFOCAM	06/PVCI/RC/RCE/DDNK/DDFOF/SF du 15/07/2022	0233/TF/IMINFOF/CAB/BNC du 25/01/2022	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national et exploitation au-delà des limites du titre	7.153.370	N°2978/L/MINFOF/CAB/SETAT/BNC/C9 du 25 mai 2022
02	SABE	011/PVCI/IMINFOF/CAB/BNC/C5 du 27/01/2022	0738/TF/IMINFOF/CAB/BNC du 08/03/2022	Non-respect des normes techniques d'exploitation forestière	1.500.000	Notifiée par l n°3379/L/MINFOF/CAB/SETAT/BNC/C9 du 10/06/2022
03	Sté JARDIN D'EDEN	0014/PVCI/IMINFOF/CAB/BNC/C7 du 02/02/2022	0766/TF/IMINFOF/CAB/BNC du 08/03/2022	Exploitation par vente de coupe dans une forêt du domaine national au-delà des limites de l'assiette de coupe délimitée	500.000	Notifiée par l n°3378/L/MINFOF/CAB/SETAT/BNC/C9 du 10/06/2022
04	Mr-ENDZAMBA ASSIZO'O	012/PVCI/IMINFOF/CAB/BNC/C2 du 27/01/2022	0770/TF/IMINFOF/CAB/BNC du 08/03/2022	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du	5.558.246	Notifiée par l n°3375/L/MINFOF/CAB/

05	CIC MMB	018/PVCI/MINFOF/CAB/BNC/C7 du 02/02/2022	0746/TF/MINFOF/CAB/BNC du 08/03/2022	domaine national et usage frauduleux des marques Exploitation par vente de coupe dans une forêt du domaine national au-delà des limites de l'assiette de coupe délimitée, Usage frauduleux des marques et marteau forestier, Fraude sur documents émis par l'administration en charge des forêts	13.463.060	SETAT/BNC/C9 du 10/06/2022 Notifiée par l n°3377/L/MINFOF/CAB/ SETAT/BNC/C9 du 10/06/2022
06	BILCOVE	- N°011/PVCI/MINFOF/DRSU/DRSU/DDMV du 27 aout 2020 - N°014/PVCI/MINFOF/DRSU/DRSU/DDMV/P CFC/BBNE du 13 octobre 2020 - N°030/PVCI/MINFOF/DRSU/DRSU/BRC/C5 du 22 octobre 2020 - N°012/PVCI/MINFOF/DRSU/DRSU/DDMV/P CFC/BBNE du 10 septembre 2020		Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national		N°3508/L/MINFOF/CAB /SETAT/BNC/C4 du 16 juin 2022
07	UNIFRIQUE International Limited	- 0007/PVCI/MINFO F/CAB/BNC/C2 du 07/01/2022	1306/TF/MINFOF/CAB/BNC du 20/04/2022	Non-respect des normes techniques d'exploitation forestière	1 000 000	
08	VERA Forestière	- 0008/PVCI/MINFO F/CAB/BNC/C9 du 11/01/2022	1326/TF/MINFOF/CAB/BNC du 21/04/2022	Non-respect des clauses du cahier de charges	1 500 000	
09	NDENGUE SAMBA Justin	- 0035/PVCI/MINFO F/CAB/BNC/C6 du 04/03/2022	1374/TF/MINFOF/CAB/BNC du 21/04/2022	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	3 239 700	
10	VERA Forestière	- 0047/PVCI/MINFO F/CAB/BNC/C5 du 04/04/2022	1395/TF/MINFOF/CAB/BNC du 26/04/2022	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt communale, Usage frauduleux des marques et Fraude sur documents émis par l'administration en charge des forêts	7 000 000	

IV. DOSSIERS SUIVIS PAR LES SERVICES DECONCENTRES

IV-1 REGION DE L'ADAMAOUA

N°	N° PVCi	Contentieux transigés	Contentieux transmis pour compétence au MINFOF	Contentieux en cours	Contentieux en Justice	Montant attendu (FCFA)	Montant perçu (FCFA)	Reste à payer (FCFA)
1	N°01/22/PVCI/RAD/DRFOF/BRC du 15 février 2022	Oui	-	-	-	3 959 359	3 959 359	0
2	N°001/PVCI/MINFOF/DRA/DDJ/PCFC-NGA du 28 février 2022	Oui	-	-	-	2 946 169	2 946 169	0
3	N°001/PVCI/MINFOF/DRA/DDMB/PCFC/MD du 07 février 2022	Oui	-	-	-	290 079	290 079	0
4	N°004/PVCI/MINFOF/DRAD/DDJ/PCFC-NGA du 14 mars 2022	Oui	-	-	-	200 000	200 000	0
	TOTAL					7 395 607	7 395 607	0

IV-2 REGION DU CENTRE

TRANSACTIONS FORESTIERES

N°	N°PVC	Contentieux transigés	Contentieux transmis pour la compétence au MINFOF	Contentieux en cours	Contentieux en justice	Montant attendu (FCFA)	Montant perçu (FCFA)	Reste à payer (FCFA)
01	N°001/22 PVC/MINFOF/DRCE/BRC/C3	NON	NON	OUI	NON			
02	N°002/22 PVC/MINFOF/DRCE/BRC/C3	NON	NON	OUI	NON			
03	N°003/22 PVC/MINFOF/DRCE/BRC/C3	NON	NON	OUI	NON			
04	N°004/22 PVC/MINFOF/DRCE/BRC/C3	NON	NON	OUI	NON			
05	N°005/22 PVC/MINFOF/DRCE/BRC/C3	NON	NON	OUI	NON			
06	N°006/22 PVC/MINFOF/DRCE/BRC	OUI	NON	CLOS	NON	1 025 000	1 025 000	00
07	N°007/22 PVC/MINFOF/DRCE/BRC/C3	OUI	NON	CLOS	NON	225 000	225 000	00
08	N°008/22 PVC/MINFOF/DRCE/BRC/C3	NON	NON	OUI	NON			
09	N°009/22 PVC/MINFOF/DRCE/BRC/C3	NON	NON	OUI	NON			
10	N°010/22 PVC/MINFOF/DRCE/BRC/C3	NON	NON	OUI	NON			
11	N°011/22 PVC/MINFOF/DRCE/BRC/C2	NON	NON	OUI	NON			
12	N°012/22 PVC/MINFOF/DRCE/BRC/C2	OUI	NON	NON	NON	2 226 750	2 226 750	00
13	N°013/22 PVC/MINFOF/DRCE/BRC/C2	NON	NON	OUI	NON			
14	N°014/PVC/MINFOF/DRCE/BRC du 23/04/2022	NON	NON	OUI	OUI			
15	N°003/PVC/RCE/DRFOF/BRC/C6 du 28/03/2022	NON	NON	OUI	OUI			
16	N°000006/PVC/RCE/DRFOF/BRC du 09/02/2022	OUI	NON	NON	NON	1 025 000	1 025 000	00

17	N° 004/PVC/IRCE/DL/DDFOF/L/FAP du 09/08/21	OUI	NON	OUI	NON	875 000	00	00	00
18	N° 194/PVC/IRCE/DLK/DDNMFOF/SF du 26 octobre 2021	OUI	NON	NON	NON	560 000	560 000	00	00
19	N°001/PVC/IRCE/DRFOF/DDNM/PCFC-AKGA du 17 novembre 2022.	OUI	NON	NON	NON	700 000	700 000	00	00
20	N°05/21/PVC/IRCE/DRFOF/DDNM/PCFC/Endom du 23 déc.2021	NON	NON	OUI	NON	300 000	300 000	00	00
21	N°002/PVC/IRCE/DRFOF/DDNM du 18/01/2022	OUI	NON	NON	NON	00	00	00	00
22	N°001/PVC/IRCE/DRFOF/DDNM/PCFC-YDE3 DU 12/04/22	NON	NON	OUI	NON	00	00	00	00
23	N°053/PVC/IRCE/DRFOF/DDNM/PCFC-YDE7 DU 04/04/22	OUI	NON	OUI	NON	00	00	00	00
24	N° 022/PVC/IRCE/DRFOF/DDMAF du 30/03/22	NON	NON	OUI	NON	00	00	00	00
	N° 18/PVC/IRCE/DRFOF/DDNM/PCFC-BBL du 27/04/2022	OUI	NON	NON	NON	2 318 460	2 318 460	00	00
	N° 000566/TF/IRCE/DRFOF/BRC/C2	OUI	NON	NON	NON	1 266 886	1 266 886	00	00
	N°026/ PVC/IRCE/DRFOF/DRC/DD-NS/PCFC-NDZP	NON	OUI	-	-	-	-	-	-
	N°027/PVC/IRCE/DRFOF/DRC/DD-NS/PCFC-NDZP	OUI	NON	NON	NON	500 000	500 000	00	00
	N°002/PVC/IRCE/DRFOF/DRC/DD-MK/PCFC-Ng-T	NON	OUI	-	-	-	-	-	-
	N° 001/PVC/IRCE/DRFOF/DRC/DD-MK/PCFC-Ng-T	NON	OUI	-	-	-	-	-	-

IV-3 REGION DU LITTORAL

4-3-1 Transactions forestières

N°	N° PVCi	Contentieux transigés	Contentieux transmis pour compétence au MINFOF	Contentieu x en cours	Contentieu x en justice	Montant attendu (FCFA)	Montant perçu (FCFA)	Reste à payer(FC FA)
1	31/PVCI/RLT/DRFOF/DDSM du 16/12/2021	Oui 0164/TF/RLT/DRFOF/BRC/C1 du 17/02/2022	-	non	non	2 988 873	2 988 873	0
2	10/PVCI/RLT/DRFOF/DDSM du 11/01/2022	Non	transmis			3 263 730	0	
3	01/PVCI/DRFOF/DDW/SDPT du 03/02/2022	Oui 0351/PVTF/RLT/BRC/C3 du 01/04/2022	-	non	non	1 800 000	180 000	0
4	02/PVCI/RLT/DRFOF/DDW/SDF du 02/02/2022	Transigé le 06/04/2022	Transmis au MINFOF le 11 mars 2022	Transmis au MINFOF	//////////	25 872 310 à 35 072 310	8 000 000	//////////
5	03/PVCI/DRFOFLT/DDW/SDF du 21/03/ 2022	Transigé le 09/05/2022	Transmis au MINFOF le 28 mars 2022	Transmis au MINFOF	//////////	3 500 000 A 12 000 000	2 000 000	6 500 000
	N°05/PVCI/DRFOF-LT/DDW du 25/05/ 2022	En cours	En cours	En cours	//////////	5 392 012 A	3 000 000	

							7 713 012	A déterminer
	N°06/PVC/DRFOFLT/DDW du 1 ^{er} /06/2022	En cours	En cours	En cours	En cours	//////////	1 000 000	A déterminer 1 000 000
	N°07 du 02 juin 2022	En cours	En cours	En cours	En cours	//////////	3 000 000 A 10 000 000	A déterminer 2 000 000
	031/PVC/RLT/DRFOF/DDM du 10/08/2021	non				oui	1 081 048	0
Total								20 788 873

4-3-2 Transactions fauniques/ contentieux faunique

N°	N° PVC	Contentieux transigés	Contentieux transmis pour compétence au MINFOF	Contentieux en cours	Contentieux en justice	Montant attendu (FCFA)	Montant perçu (FCFA)	Reste à payer (FCFA)
1	033/PVC/RLT/DRFOF/BRC/C2	non	0432/N/RLT/DRFOF/BRC/C4 du 19/04/2022 pour compte rendu	oui	oui			
2	044/PVC/RLT/DRFOF/BRC/C2 du 08/04/2022	non	0471/L/RLT/DRFOF/BRC/C4 du 29/04/2022 pour compte rendu	oui	oui			
Total								

4-3-3 Affaires en cours

Données	Sommier Précédent (deuxième semestre 2021)	Sommier actuel (premier semestre 2022)	Observation
	Décisions en attente d'exécution	<p>MINFOF#TATHOU KAMDEM et KAMWA KAMDEM</p> <p>MINFOF#PONDAMOJUN RACHIDIANTOU ET MFOUAPON ALASSA</p>	Grosse de la en attente
Affaires en Justice	Affaires en attente de jugement	<p>MINFOF#DBC</p> <p>MINFOF#NDANAL Albert</p> <p>MINFOF#LANGMIA Barry DINGA</p> <p>MINFOF#Christopher NUMVI</p>	<p>En justice au TPI de Mbang</p> <p>Exploitation forestière non autorisé et l'aménagement non autorisé d'une route dans l'UFA 07 002 de la société SCIEB.</p> <p>Dossier transmis au TPI d'Edea</p> <p>Détention et circulation sur le territoire national des crânes des espèces intégralement protégés.</p> <p>Dossier transmis au TPI de Bonaberi.</p> <p>Détention et circulation à l'intérieur du territoire national d'un mandrill vivant. Espèce intégralement protégée.</p> <p>Dossier transmis au TPI Bonaberi.</p>

IV-4 REGION DE L'OUEST

4-4-1 Transactions fauniques

N°	N° PVCi	Contentieux transigés	Contentieux transmis pour compétence au MINFOF	Contentieux en cours	Contentieux en justice	Montant attendu (FCFA)	Montant perçu (FCFA)	Reste à payer (FCFA)
1				Kouakem Jean		150 000	50 000	100 000
Total						150 000	50 000	100 0

IV-5 REGION DU SUD

4-5-1 Sommier Premier Semestre 2021

Données	Sommier premier trimestre 2022	Observation
Mises en demeure pour transaction non exécutée	14	05 transmis au MINFOF
Mises en demeure pour défaut de transaction	00	RAS

4-5-2 Mises en demeure

N°	NOMS	Personnes Physiques		Personnes Morales	
		Mises en demeure exécutées (pour transactions non exécutées)	Mises en demeure non exécutée	Mises en demeure exécutées	Mises en demeure non exécutée (pour transaction non exécutée)
1	BISSA ZOULA Hidrice	X			
2	MBA ENGOLO Bruno	X			
3	OVE Jean Blaise	X			
4	ZAO MAZAMO TSIATIAH	X			
5	ONANA Severin Syrien	X			
6	REVOLUTION BOIS				X

000078/PVCI/RSU/DOC/DDFOF/SF du 28/01/2022 a/n ALO'O ETOO Arsène			X			0	A : 200 000 à 1 000 000 DI : 722 722,5	A : 200 000 à 1 000 000 DI : 722 722,5
00007(3)/PVCI/RSU/DOC/DDFOF/SF du 28/01/2022 a/n YELLA NANA Maxime Landry			X			0	A : 200 000 à 1 000 000	A : 200 000 à 1 000 000
00007(4)/PVCI/RSU/DOC/DDFOF/SF du 28/01/2022 a/n TABOUA Edmond Senghor			X			0	A : 200 000 à 1 000 000 DI : 1 114 197	A : 200 000 à 1 000 000 DI : 1 114 197
00007(1)/PVCI/RSU/DOC/DDFOF/SF du 28/01/2022 a/n NGORAN Cederick LEMNYUY			X			0	A : 200 000 à 1 000 000	A : 200 000 à 1 000 000

4-5-4 Transaction faunique

N°	N°PVCI	Contentieux transigés	Contentieux transmis pour compétence au MINFOF	Contentieux en cours	Contentieux en Justice	Montant Attendu	Montant perçu	Reste à payer
	008/PVCI/MINFOF/DRSU/DDDL/SFAP du 06/04/2022 a/n NDJILA SAFARI			X		A : 200 000	200 000	0

4-5-5 -Affaires en cours

Données		Sommier Précédent (troisième trimestre 2021)	Sommier actuel (premier trimestre 2022)	Observation
Affaires en Justice	Décision en attente d'exécution	/	/	
	Affaires en attente de Jugement	04	01	

IV-6 REGION DE L'EST

4-6-1 Contentieux du Premier Semestre 2022

N°	Références du PVCI	Noms ou Raison Social	Infraction constatées	Amende et Dommages et Intérêts	Caution perçus	Observation
1	N°039/PVC/IMINFOF/DRE/DDHN/PCF C/MSK du 23/11/2021	-MOMIKOU Roger -MOBENG NELSON	-Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale ; -Détenition d'espèces Fauniques Intégralement Protégées de Classe A ; -Détenition d'une arme de chasse ; -Détenition de quelques grenures du chanvre Indien	RAS	RAS	TRANSMIS EN JUSTICE
2	N°033/PVC/RES/IDL/DDFOF/SF du 30/12/2021	VC 10.04.360 SOFOMAC ABDOURAMAN BOUKAR	-Exploitation par Vente de Coupe dans une forêt du domaine national au-delà des limites de l'Assiette de Coupe ; -Non-respect des Normes Techniques	1)FA : [200.000 – 1.000.000 F.CFA] ; 2)FA : [500.000 – 2.000.000 F.CFA] D&I : 5.778.325	RAS	TRANSMIS AU MINFOF
3	N°002/PVC/RES/IDL/DDFOF/SFAP du 10/02/2022	NGUEKENG KITIO CHABENLIN Tél : 699429307	-Abattage et complicité d'abattage d'espèces animales intégralement protégées de la Classe A ; -Détenition de trophées d'espèces animales intégralement protégées de la Classe A sans C.O	1)FA : [3.000.000 – 10.000.000 F.CFA] ; 2)FA : [50.000 – 200.000 F.CFA] 3)FA : [50.000 – 200.000 F.CFA] D&I : 20.094.000	RAS	TRANSMIS EN JUSTICE
4	N°0011/NS/RES/DLD/DDFOF/SF du 04/03/2022	-DAOUDOU DANIEL ; Délégué GIC ASDEFAGBAB Tél : 699 22 26 24. -ASSOUMA ASSOUMOU EMILE (Partenaire Technique) Tél : 675 67 06 01	-Complicité d'Exploitation Forestière non autorisée dans une Forêt Communale; - Complicité d'Exploitation Forestière non autorisée dans une Forêt du domaine National.	1) FA : [200.000 – 1.000.000 F.CFA] ; 2) FA : [3.000.000 – 10.000.000 F.CFA] D&I : 12.399.145	RAS	TRANSMIS AU MINFOF
5	N° 22/065/NS/RE/DRFOF/BR/CIC3 du 15/03/2022	Non identifié	-Exploitation Forestière non autorisée dans la Forêt Communautaire du GIC NGAIGADA ;	1) FA : [200.000 – 1.000.000 F.CFA] ; 4) FA : [200.000 – 1.000.000 F.CFA]. D&I : 117.866.370	RAS	TRANSMIS AU MINFOF

4-6-2 Transactions Forestières et Fauniques

N°	PVC	CONTENTIEUX TRANSIGES	CONTENTIEUX TRANSMIS	CONTENTIEUX EN COURS	CONTENTIEUX EN JUSTICE	MONTANT ATTENDUS	MONTANT PERCU	RESTE A PAYER
1	N° 21/PVC//RES/DLD/DDFOF/SF du 28/12/2020	Transigé		DRFOF/EST	Transaction sollicitée	25.000 FCFA	25.000 F CFA	000
2	N°011/PVC//RES/DRFOF/BRC/C3 du 15/02/2021	EN COURS		DRFOF/EST	Transaction sollicitée	2.290.070 F CFA	500.000 FCFA (Cautionnement)	1.790.070 F CFA
3	N°016/PVC//MINFOF/DRE/BRC/C4 du 22/03/2021	EN COURS		DRFOF/EST	Transaction sollicitée	2.762.500 F CFA	200.000 FCFA (Cautionnement)	2.562.500 F CFA
4	N°1146/MINFOF/DRE/DLD/DDFOF/SF du 21/12/2020	EN COURS		DRFOF/EST	Transaction sollicitée	2.000.000 F CFA	500.000 FCFA (Cautionnement)	1.500.000 F CFA
5	N°13/PVC//RES/DLD/DDFOF/SF du 07/05/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	4.350.270 F CFA	300.000 FCFA (Cautionnement)	4.050.270 F CFA
6	N°21/1860/NS/MINFOF/DRE/BRC/C4 du 17/11/2020	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	14.325.270 F CFA	RAS	14.325.270 F CFA
7	N°021/PVC//RES/DLD/DDFOF/SF du 29/07/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	3.801.750 FCFA	1.000.000 FCFA (Cautionnement)	2.801.750 FCFA
8	N°021/PVC//RES/DLD/DDFOF/SF du 29/07/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	4.826.750 F CFA	500.000 FCFA (Cautionnement)	4.326.750 F CFA
9	N°021/PVC//RES/DLD/DDFOF/SF du 29/07/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	5.801.750 FCFA	200.000 FCFA (Cautionnement)	5.601.750 FCFA
10	N°025/PVC//RES/DLD/DDFOF/SF du 08/09/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	10.617.125 FCFA	200.000 FCFA (Cautionnement)	10.417.125 FCFA
11	N°08/PVC//RES/DHN/DDFOF/SPT du 10/09/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	7.335.461 F CFA	RAS	7.335.461 F CFA
12	N°41/PVC//RES/DRFOF/BRC/C4 du 05/10/2021	EN COURS		DRFOF/Est	Transaction sollicitée	2.000.000 F CFA	500.000 F CFA	1.500.000 F CFA
13	N°43/PVC//RES/DRFOF/BRC/C4 du 11/10/2021	Transigé		TRANSMIS	Transaction sollicitée	25.000 FCFA	25.000 F CFA	000
14	N°43/PVC//RES/DRFOF/BRC/C4 du 11/10/2021	EN COURS		DRFOF/Est	Transaction sollicitée	2.000.000 F CFA	000	2.000.000 F CFA
15	N°46/PVC//RES/DRFOF/BRC/C2 du 22/09/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	5.033.220 F CFA	000	5.033.220 F CFA
16	N°47/PVC//RES/DRFOF/BRC/C2 du 22/09/2021	EN COURS		DRFOF/Est	Transaction sollicitée	1.000.000 F CFA	00	1.000.000 F CFA
17	N°48/PVC//RES/DRFOF/BRC/C2 du 28/11/2021	EN COURS		DRFOF/Est	Transaction sollicitée	1.000.000 F CFA	00	1.000.000 F CFA
18	N°002/PVC//MINFOF/DRES/DDHN/SDF du 16/01/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	27.915.171 F CFA	00	27.915.171 F CFA

[Handwritten signature and initials]

19	N°025/PVC/RES/DLD/DDFOF/SF du 13/01/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	23.202.200 F CFA	00	23.202.200 F CFA
20	N° 22/PVC/RES/DLD/DDFOF/SF du 04/01/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	3.523.740 F CFA	200.000 F CFA (caution)	3.323.740 F CFA
21	N° 20/PVC/RES/DLD/DDFOF/SF du 28/12/2020	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	5.836.850 F CFA	200.000 F CFA (caution)	5.636.850 F CFA
22	N°007/PVC/RES/DLD/DDFOF/SF du 29/01/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	140.699.275 FCFA	00	140.699.275 FCFA
23	N°016/PVC/RES/DLD/DDFOF/SF du 04/12/2020	Transigé		DRFOF/EST	Transaction sollicitée	25.000 F CFA	25.000 F CFA	00
24	N°017/PVC/RES/DLD/DDFOF/SF du 04/12/2020	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	5.116.300 F CFA	200.000 F CFA (caution)	4.916.300 F CFA
25	N°003/PVC/RES/DRFOF/DDFOF/SDF du 21/01/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	15.532.975 F CFA	00	15.532.975 F CFA
26	N°004/PVC/RES/DRFOF/DDFOF/SDPT du 28/01/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	3.531.956 F CFA	00	3.531.956 F CFA
27	N°008/PVC/RES/DLD/DDFOF/SF du 08/02/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	19.832.160 F CFA	00	19.832.160 F CFA
28	N°009/PVC/RES/DLD/DDFOF/SF du 23/02/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	15.970.370 F CFA	00	15.970.370 F CFA
29	N°21/0783/NS/RE/DRFOF/BRC/C4 du 03/03/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	115.426.622 F CFA	3.000.000 F CFA (caution)	85.426.622 F CFA
30	N°21/0783/NS/RE/DRFOF/BRC/C4 du 03/03/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	42.657.150 F CFA	00	42.657.150 F CFA
31	N°21/0783/NS/RE/DRFOF/BRC/C4 du 03/03/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	14.025.000 F CFA	00	14.025.000 F CFA
32	N°001/PVC/RES/DRFOF/DDHN du 26/03/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	18.302.064 F CFA	00	18.302.064 F CFA
33	N°246/NS/RES/DLD/DDFOF/SF du 16/03/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	44.353.750 F CFA	00	44.353.750 F CFA
34	N°014/PVC/RES/DLD/DDFOF/SF du 11/05/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	40.000.000 FCFA	00	40.000.000 FCFA
35	N°020/0452/NS/RE/DRFOF/BRC du 18/02/2020	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	4.659.450 F CFA	00	4.659.450 F CFA
36	N°020/0452/NS/RE/DRFOF/BRC du 18/02/2020	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	5.785.950 F CFA	200.000 F CFA (caution)	5.585.950 F CFA
37	N°020/0452/NS/RE/DRFOF/BRC du 18/02/2020	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	6.128.835 F CFA	00	6.128.835 F CFA
38	N° 20/PVC/RES/DLD/DDFOF/SF du 28/12/2020	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	5.836.850 F CFA	200.000 F CFA (caution)	5.636.850 F CFA
39	N°017/PVC/RES/DLD/DDFOF/SF du 04/12/2020	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	5.116.600 F CFA	200.000 F CFA (caution)	4.916.600 F CFA

[Handwritten signature and initials]

40	N°010/PVC/RES/DLD/DDFOF/SF du 23/02/2021	EN COURS	MINFOF	TRANSMIS	Transaction sollicitée	2.918.425 F CFA	200.000 F CFA (caution)	2.718.425 F CFA
41	N°010/PVC/RES/DLD/DDFOF/SFAP du 11/03/2021	EN COURS	PARQUET	TRANSMIS	TGI Bertoua	11.562.500 F CFA	00	11.562.500 F CFA
42	N°00022/PVC/RES/DRFOF/BRC du 17/05/2021	EN COURS	PARQUET	TRANSMIS	TGI Bertoua	10.200.000 F CFA	00	10.200.000 F CFA
43	N°018/PVC/RES/DLD/DFOF/SFAP du 08/12/2020	EN COURS	PARQUET	TRANSMIS	TGI Bertoua	43.330.000 F CFA	00	43.330.000 F CFA
44	N°0124/PVC/RES/DRFOF/DDFOF/HN du 22/10/2019	EN COURS	PARQUET	TRANSMIS	TGI Abong- Mbang	50.000 F CFA	00	50.000 F CFA
45	N°0124/PVC/IMINFOF/DRE/DDHN du 24/10/2019	EN COURS	PARQUET	TRANSMIS	TGI Abong- Mbang	50.000 F CFA	00	50.000 F CFA
46	N°0124/PVC/IMINFOF/DRE/DDHN du 25/10/2019	EN COURS	PARQUET	TRANSMIS	TGI Abong- Mbang	10.000.000 F CFA	00	10.000.000 F CFA
47	N°038/PVC/IMINFOF/DRE/DDHN du 24/10/2019	EN COURS	PARQUET	TRANSMIS	TGI Abong- Mbang	50.000 F CFA	00	50.000 F CFA
48	N°01/2019/ST/DRE/PNL/SC du 25/03/2019	EN COURS	PARQUET	TRANSMIS	Tribunal Militaire de Bertoua	1.250.000 F CFA	00	1.250.000 F CFA
49	N°0118/12/BE/IMINFOF/PNNI/SMDP du 17/09/2018	EN COURS	PARQUET	TRANSMIS	TGI Yokadouma	11.200.000 F CFA	00	11.200.000 F CFA
50	N°033/MRP/PRG/LE/EM 2-TO du 02/07/2018	EN COURS	PARQUET	TRANSMIS	TGI Bertoua	200.000 F CFA	00	200.000 F CFA
51	N°100/OM/RES/DRFOF/DDHN du 03/06/2021	EN COURS	PARQUET	TRANSMIS	TGI Abong- Mbang	30.000.000 F CFA	00	30.000.000 F CFA
52	N°039/PVC/RES/DRFOF/DDHN/PCFC.Ms k du 23/11/2021	EN COURS	PARQUET	TRANSMIS	TGI Abong- Mbang			
53	N°033/PVC/RES/DLD/DDFOF/SF du 30/12/2021	EN COURS	PARQUET	TRANSMIS	MINFOF	8.778.325 F CFA	00	8.778.325 F CFA
54	N°002/PVC/RES/DLD/DDFOF/SFA du 12/02/2022	EN COURS	PARQUET	TRANSMIS	TGI BERTOUA	20.094.000	00	20.094.000
55	N°003/PVC/RES/DLD/DDFOF/SF du 18/03/2022	EN COURS	PARQUET	TRANSMIS	MINFOF	23.390.145 F	00	23.390.145

4-6-3 Mise En Demeure

N°	NOMS OU RAISON SOCIALE	Personnes physique		Personnes morale	
		Mise en demeure exécutées	Mise en demeure non exécutées	Mise en demeure exécutées	Mise en demeure non exécutées
01	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS

IV-7 REGION DU SUD-OUEST

4-7-1 Contentieux : aucun contentieux enregistré.

4-7-2 Mise en demeure : Rien à signaler ;

4-7-3 transaction Forestière

N°	N°PVCi	Contentieux transigé	Contentieux transmis au MINFOF	Contentieux en cours	Contentieux en justice	Montant attendu FCFA	Montant perçu FCFA	Reste à payer FCFA
1	001/FWOS/MINFOF/DRSO/DD/FAKO/PCFC/ID of 08 march 2021				Lekeufack Richard	2173645	RAS	2173645

La justice doit notifier le suspect de l'action publique mise en marche.

IV-8 REDGION DU NORD

4.8.1 Transactions forestières

N°	Référence PVCi	Contentieux transigés	Contentieux transmis pour compétence au MINFOF	Contentieux en cours	Contentieux en justice	Montant attendu (FCFA)	Montant perçu (FCFA)	Reste à payer (FCFA)	Nature du contentieux
CONTENTIEUX INITIÉS PAR LA BRIGADE RÉGIONALE DES OPERATIONS DE CONTRÔLE FORESTIER ET DE LUTTE ANTI-BRACONNAGE DU NORD									
01	N°001/PVCi/RNO/DRFOF/BRC/C3 du 10 janvier 2022	Oui	Non	Non	Non	50 000	50 000	/	Violation des normes relatives à l'exploitation des produits forestiers spéciaux (Bois de chauffe)
02	N°002/PVCi/RNO/DRFOF/BRC/C4 du 10 janvier 2022	Oui	Non	Non	Non	50 000	50 000	/	Violation des normes relatives à l'exploitation des produits forestiers spéciaux (charbon de bois)
03	N°003/PVCi/RNO/DRFOF/BRC/C4 du 17 janvier 2022	Oui	Non	Non	Non	50 000	50 000	/	Violation des normes relatives à l'exploitation des produits forestiers spéciaux (charbon de bois)

[Handwritten signatures and initials in blue and red ink]

04	N°004/PVCI/RNO/ DRFOF/BRC/C4 du 17 janvier 2022	Oui	Non	Non	Non	Non	1 056 000	1 056 000	/	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national et, transport des produits forestiers ligneux sans lettre de voiture (6,417 m³ de bois débités)
05	N°005/PVCI/RNO/ DRFOF/BRC/C2 du 1 ^{er} février 2022	Oui	Non	Non	Non	Non	50 000	50 000	/	Violation des normes relatives à l'exploitation des produits forestiers spéciaux (charbon de bois)
06	N°006/PVCI/RNO/ DRFOF/BRC/C4 du 02 février 2022	Oui	Non	Non	Non	Non	50 000	50 000	/	Violation des normes relatives à l'exploitation des produits forestiers spéciaux (charbon de bois)
Total	06	06	/	/	/	/	1 306 000	1 306 000	/	

4-8.2 Contentieux fauniques

4.8.4-1- Département du Faro (Tribunaux de Première Instance de Poli et de Grande Instance du Faro au premier trimestre 2022)

N°	Référence des PV	Noms de Contrevenants	Nature des infractions	Décisions de Justice
CONTENTIEUX INITIÉS PAR LE PARC NATIONAL DU FARO				
01	N°004/PVCI/RNO/DDF/ PNF du 01 / 02 / 2022	DJEDOUBOUM GODO Severin	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Orpaillage clandestin (ZIC 18)	Renvoi au 05 Mai 2022 aux mêmes fins, c'est-à-dire pour comparution du Représentant du Ministre des Forêts et de la Faune, et débats
02	N°005/PVCI/RNO/DDF/ PNF du 09 / 02 / 2022	IDRISSA MARABOUT	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Défrichement dans une zone à écologie fragile ; -Immigration irrégulière	Renvoi au 05 Mai 2022 pour comparution du Représentant du Ministre des Forêts et de la Faune, et débats
03	N°006/PVCI/RNO/DDF/ PNF du 09 / 02 / 2022	OUSMANOU MOUSSA	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Pâturage dans une aire protégée ; -Elagage et abattage d'arbres dans une zone à écologie fragile ; -Immigration irrégulière	Renvoi au 21 Avril 2022, à la demande du prévenu, pour comparution du représentant du Ministre des Forêts et de la Faune, et débats.
04	N°003/PVCI/RNO/DDF/ PNF du 1 ^{er} / 02 / 2022	ABDOURAMAN HAMADOU	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Orpaillage clandestin	Renvoi au 05 Mai 2022 aux mêmes fins, c'est-à-dire pour comparution du Représentant du Ministre des Forêts et de la Faune, et débats
05	N°002/PVCI/RNO/DDF/ PNF du 1 ^{er} / 02 / 2022	KOUSSINGU ELIE	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Orpaillage clandestin	Renvoi au 05 Mai 2022 aux mêmes fins, c'est-à-dire pour comparution du Représentant du Ministre des Forêts et de la Faune, et débats

06	N°007/PVCI/RNO/DDF/ PNF du 09 / 02 / 2022	BAZOU YOUSOUFA	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Pêche sans permis ; -Défaut de carte nationale d'identité	Renvoi au 21 Avril 2022, à la demande du prévenu, pour comparution du représentant du Ministre des Forêts et de la Faune, et débats.
07	N°008/PVCI/RNO/DDF/ PNF du 09 / 02 / 2022	IBRAHIM YERKOU	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Pêche sans permis ; -Défaut de carte nationale d'identité	Renvoi au 21 Avril 2022, à la demande du prévenu, pour comparution du représentant du Ministre des Forêts et de la Faune.
08	N°009/PVCI/RNO/DDF/ PNF du 09 / 02 / 2022	ALLAMOUYI AMOS	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Pêche sans permis ; -Défaut de carte nationale d'identité	Renvoi au 21 Avril 2022, à la demande du prévenu, pour comparution du représentant du Ministre des Forêts et de la Faune.
09	N°10/PVCI/RNO/DDF/ PNF du 09 / 02 / 2022	IDJEN BOSCO	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Pêche sans permis ; -Défaut de carte nationale d'identité	Renvoi au 21 Avril 2022, à la demande du prévenu, pour comparution du représentant du Ministre des Forêts et de la Faune.
10	N°11/PVCI/RNO/DDF/ PNF du 09 / 02 / 2022	DJALESEM Désiré	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Pêche sans permis ; -Défaut de carte nationale d'identité	Renvoi au 21 Avril 2022, à la demande du prévenu, pour comparution du représentant du Ministre des Forêts et de la Faune, et débats.
11	N°12/PVCI/RNO/DDF/ PNF du 1 ^{er} / 03 / 2022	ABOUBAKAR né vers 1977	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Détenion illégale d'une arme dans une aire protégée ; -Immigration irrégulière	Renvoi au 05 Mai 2022, pour comparution du Représentant du Ministre des Forêts et de la Faune, et débats
12	N°13/PVCI/RNO/DDF/ PNF du 03 / 03 / 2022	ABOUBAKAR	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Pâturage dans une aire protégée ; -Elagage et abattage d'arbres dans une zone à écologie fragile ; -Immigration irrégulière	Renvoi au 21 Avril 2022, pour citer le représentant du Ministère des Forêts et de la Faune
13	N°14/PVCI/RNO/DDF/ PNF du 07 / 03 / 2022	MOHAMADOU DJINGUI	-Circulation dans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Elagage et abattage d'arbres dans une zone à écologie fragile ; -Pâturage dans une aire protégée ; -Immigration irrégulière	Renvoi au 21 Avril 2022, pour citer le représentant du Ministère des Forêts et de la Faune, et à la demande du prévenu, pour préparer sa défense
	N°15/PVCI/RNO/DDF/	SOUFIANU WAKILI	-Coupe illégale d'arbres dans une forêt domaniale ; -Immigration irrégulière	

14	PNF du 07 / 03 / 2022	MOHAMADOU DJOULDE	-Complicité de coupe illégale d'arbres dans une forêt domaniale ; -Complicité d'immigration irrégulière	Renvoi au 21 Avril 2022, pour citer le représentant du Ministère des Forêts et de la Faune, comparution prévenu MOHAMADOU DJOULDE
15	N°16/PVCI/RNO/DDFI/ PNF du 18 / 03 / 2022	SADJO ALHADJI	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres	Renvoi au 28 avril 2022, pour débats
16	N°17/PVCI/RNO/DDFI/ PNF du 18 / 03 / 2022	OUMAROU HAMADOU	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres	Renvoi au 28 avril 2022, pour débats
17	N°18/PVCI/RNO/DDFI/ PNF du 25 / 03 / 2022	ALIYOU	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres	Renvoi au 21 Avril 2022, pour citer le représentant du Ministère des Forêts et de la Faune, et à la demande du prévenu pour mieux préparer sa défense.
18	N°19/PVCI/RNO/DDFI/ PNF du 26 / 03 / 2022	ABDOU KOUA	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres	Renvoi au 21 Avril 2022, pour citer le représentant du Ministère des Forêts et de la Faune, et à la demande du prévenu pour mieux préparer sa défense.

4-8.3-2- Département du Mayo-Rey (Tribunaux de Première Instance de Tcholliré et de Grande Instance du Mayo-Rey au premier trimestre 2022)

N°	Référence des PV	Noms des Contrevenants	Nature des infractions	Décision du Jugement
CONTENTIEUX INITIÉS PAR LE PARC NATIONAL DE BOUBA NDJIDDA				
01	N° 18 /PV//RNO/DRFOF /PNBN du 13/ 03/2022	YODIGSEM Etienne	Détention d'une arme à feu de fabrication artisanale dans une Aire Protégée. Circulation sans autorisation dans une Aire Protégée	En cours
02	N°22 /PV//RNO/DRFOF /PNBN du 21/ 03/2022	YAMPELE	Circulation illégale dans une forêt domaniale et versement des produits toxiques dans l'eau	En cours
03	N°21 /PV//RNO/DRFOF /PNBN du 21/ 03/2022	BAHIN	Circulation illégale dans une forêt domaniale et pêche illégale	En cours
04	N°20 /PV//RNO/DRFOF /PNBN du 21/ 03/2022	SALHOUL	Circulation illégale dans une forêt domaniale et pêche illégale	En cours
05	N°19 /PV//RNO/DRFOF /PNBN du 19/ 03/2022	SOULEYMANOU	Abattage d'espèce protégée de classe B	En cours
CONTENTIEUX INITIÉS PAR LE PARC NATIONAL DE LA BENOUE				
01		BOUBA HAMAN YAOUBA DOULAKI	Braconnage et circulation sans autorisation dans une aire protégée	Affaire en cours

	N°06/PVC/MINF/DRNO/PNB du 02 février 2022				
02	N°22/PVC/MINF/DRNO/PNB du 14 mars 2022	AHMADOU OUMAROU DJONG MAILA	Parcage des bœufs, déforestation et circulation illégale dans une aire protégée	Placés sous mandat de dépôt provisoire à la prison centrale de Tcholliré en attente de jugement	
CONTENTIEUX INITIÉS PAR LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE DU MAYO-REY					
01	N°01/PVC/RNO/DDMR/SFAP du 17 janvier 2022	YERIMA RIKOUA	Circulation sans autorisation et défrichement dans une aire protégée (Zone d'Intérêt Cynégétique N°3)	En cours	
02	N°02/PVC/RNO/DDMR/SFAP du 18 février 2022	HAMADOU DENGUI	Circulation sans autorisation et défrichement dans une aire protégée (Zone d'Intérêt Cynégétique N°03)	En cours	
03	N°03/PVC/RNO/DDMR/SFAP du 04 mars 2022	BOUHARI BELLO	Circulation sans autorisation et défrichement dans une aire protégée (Zone d'Intérêt Cynégétique N°03)	En cours	

4-8.4.4-Département de la Bénoué (Tribunaux de Première Instance de Garoua et de Grande Instance de la Bénoué)

N°	Référence du PV	Nom du Contrevenant	Nature de l'infraction	Décision du jugement
CONTENTIEUX INITIÉS PAR LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE DE LA BENOUE				
/	/	/	/	/

4-8.4.5- Département du Mayo-Louti (Tribunaux de Première Instance de Guider et de Grande Instance du Mayo-Louti)

N°	Référence du PV	Nom du Contrevenant	Nature de l'infraction	Décision du jugement
CONTENTIEUX INITIÉS PAR LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE DU MAYO-LOUTI				
/	/	/	/	/

IV-9 REGION DE L'EXTREME NORD

4-9-3 Transactions forestières

N°	N° PVC	Contentieux transigés	Contentieux transmis pour compétence au MINFOF	Contentieux en cours	Contentieux en justice	Montant attendu (FCFA)	Montant perçu (FCFA)	Reste à payer (FCFA)
1	001/PVC/IMINFOF/BRC/C4 du 11/04/2022	Transigé				120.000	120.000	0
2	00001/PVC/REN/DLC/DDFOF/ du 06/03/2022			En cours				
3	00002/PVC/REN/DLC/DDFOF/ du 06/03/2022			En cours				
4	00003/PVC/REN/DLC/DDFOF/ du 06/03/2022			En cours				
5	0023/PVS/IMINFOF/DREN/DDLC/SF du 27/01/2022				Déféré et écouré			
6	0020/PVS/IMINFOF/DREN/DDLC/SF du 27/01/2022				Déféré et écouré			
7	0021/PVS/IMINFOF/DREN/DDLC/SF du 27/01/2022				Déféré et écouré			
8	0022/PVS/IMINFOF/DREN/DDLC/SF du 27/01/2022				Déféré et écouré			
9	00070/PVC/IMINFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022				Déféré et écouré			
10	00066/PVC/IMINFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022				Déféré et écouré			
11	00069/PVC/IMINFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022				Déféré et écouré			
12	00068/PVC/IMINFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022				Déféré et écouré			
13	00067/PVC/IMINFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022				Déféré et écouré			
14	00079/PVC/IMINFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022				Déféré et écouré			
15	00082/PVC/IMINFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022				Déféré et écouré			
16	00080/PVC/IMINFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022				Déféré et écouré			



17	00081/PVC/ININFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022					Déferé et écroué	
18	00075/PVC/ININFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022					Déferé et écroué	
19	00074/PVC/ININFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022					Déferé et écroué	
20	00073/PVC/ININFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022					Déferé et écroué	
21	00072/PVC/ININFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022					Déferé et écroué	
22	00076/PVC/ININFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022					Déferé et écroué	
23	00071/PVC/ININFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022					Déferé et écroué	
24	00077/PVC/ININFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022					Déferé et écroué	
25	00083/PVC/ININFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022					Déferé et écroué	
26	00084/PVC/ININFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022					Déferé et écroué	
27	00086/PVC/ININFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022					Déferé et écroué	
28	00087/PVC/ININFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022					Déferé et écroué	
29	00085/PVC/ININFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022					Déferé et écroué	
30	00076/PVC/ININFOF/REN/DDLC/DDFOF/SF du 16/05/2022					Déferé et écroué	
31	001/PVC/ININFOF/BRC/ du 15/04/2022					Transmis au parquet Général	
32	002/PVC/ININFOF/DREN/BRC 18/04/2022					Transmis au parquet Général	
33	003/PVC/REN/DRFOF/BRC du 26/04/2022					Transmis au parquet Général	
34	004/PVC/REN/DRFOF/BRC du 26/04/2022					Transmis au parquet Général	
35	005/PVC/REN/DRFOF/BRC du 26/04/2022					Transmis au parquet Général	
36	006/PVC/REN/DRFOF/BRC/IC4 du 07/06/2022					Transmis au parquet de Maroua	

Handwritten signature and date:
 17
 2022

37	008/PVC/REN/DRFOF/BRC/C4 du 11/05/2022						Transmis au parquet de Maroua		
38	016/PVC/REN/DRFOF/BRC du 24/05/2022						Transmis au parquet de Maroua		
39	017/PVC/REN/DRFOF/BRC du 25/05/2022						Transmis au parquet de Maroua		
40	018/PVC/REN/DRFOF/BRC/C4 du 30/05/2022						Transmis au parquet de Maroua		
41	019/PVC/REN/DRFOF/BRC/C4 du 03/06/2022						Transmis au parquet de Maroua		
42	020/PVC/REN/DRFOF/BRC/C2 du 07/06/2022						Transmis au parquet de Maroua		
43	021/PVC/REN/DRFOF/BRC/C3 du 03/06/2022						Transmis au parquet de Maroua		
Total								120000	120000

4-9-4 Transactions fauniques

N°	N° PVCi	Contentieux transigés	Contentieux transmis pour compétence au MINFOF	Contentieux en cours	Contentieux en justice	Montant attendu (FCFA)	Montant perçu (FCFA)	Reste à payer (FCFA)
1	014/PVS/MINFOF/DREN/DDMS/PCFCM du 09/05/2022			En cours		250.000	250.000	0
2	01/22/PVC/MINFOF/DREN/DDMT/PNMG du 21/04/2022				Transmis au parquet de Mokolo			
3	06/PVC/REN/DMT/DDFOF du 09/06/2022				Déferé et écroué			



4	08/PVC/DDLC/PCFC/K du 26 /02/2021				En cours de jugement			
5	038/PVC/DDLC/PNK du 23 /03/ 2021				En cours de jugement			
6	014/PVC/REN/DRFOF/PNW du 23 /03/ 2021 du 14/07/2021				En cours de jugement			
7	071/PVC/DDLC/PNK du 31/05/2021				En cours de jugement			
	016/PVC/REN/DRFOF/DLC/DDFOF/PNW du 22 /11/ 2021				En cours de jugement			
	017/PVC/REN/DRFOF/DLC/DDFOF/PNW du 22 /11/ 2021				En cours de jugement			
Total						250000	250000	250000

4-9-5 Affaires en cours

Données		Sommier Précédent (troisième trimestre 2020)	Sommier actuel (quatrième trimestre 2020)	Observation
Affaires en Justice	Décisions en attente d'exécution			
	Affaires en attente de jugement			

DEUXIEME PARTIE

CONTENTIEUX ANTERIEURS

I. AFFAIRES EN JUSTICE

I-1 Affaires jugées

(Décisions en attente d'exécution et/ou faisant l'objet de voies de recours)

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
01	ABACHA BOULEY	Complicité dans l'abattage non autorisé d'arbres protégés dans une forêt domaniale.	124/PVCI/RA/DRFOF/BRC du 12/08/2014		TPI de N'gaoundéré	Le Tribunal de N'Gaoundéré a condamné IBRAHIM ADAMOU et ABACHA BOULEY à payer la somme totale de 6 109 400 FCFA (amendes, dommages et intérêts) au MINFOP, et à payer 36 021 FCFA aux dépendants liquidés, a fixé à 3 mois la durée de la contrainte par corps afférente au non-paiement de toutes les sommes dues à l'Etat, et a décerné mandat d'incarcération contre les prévenus
02	ABAKAR IBRAHIM	Circulation sans autorisation dans une aire protégée	028/RP/16 du 22/02/2016		TPI de poli	Coupable ; 01 mois d'emprisonnement ; Dépens : 44.343F DI : 200.000F
03	ABAKAR SEDI	Circulation sans autorisation dans une aire protégée	049/RP/16		TPI de poli	Coupable : 01 an d'emprisonnement ; Dépens : 40.263F ; CPC : 06mois
04	ABDOU Francis	Exploitation non autorisée de produit forestier spécial (charbon)	078/PVCI/RA/DRFOF/BRC du 29/11AVANDI0/2013		TPI de N'gaoundéré	Le TPI de NGAOUNDERE a : Condamné le prévenu à payer 200 000 d'amende. FCFA 10 700 aux dépens. -Fixé à 12 mois la durée de la contrainte par corps ; -Décerné mandat d'incarcération.
05	-ABDOU KOJ	Circulation sans autorisation dans une aire protégée et abattage d'animaux protégés	N°80/PVCI/RNO/DRFOF/PNBN du 26/12/20		TPI de Tcholliré et de Grande Instance de Faro	Jgt N°119/Cor du 08/04/2021 - coupable ; - 03 mois d'emprisonnement - Amende : 20.000 frs ; - dépens liquidés à 27.720 frs ; - contrainte par corps à 06 mois ; - 10 jours pour faire appel ;
06	ABDOULAYE AWAL, né vers 1990 à GOMBI, fils de MALLAM BELLO et de INO, Berger, de nationalité nigériane, domicilié à GOUNA-NIGERIA	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (Laro)	PVCI N° 01 du 27/01/2021 Compagnie Gendarmerie Faro		TPI de Poli et de Grande Instance du Faro	Décision du 29 Avril 2021 : Coupable : - 06 mois d'emprisonnement ferme ; - Amende : 200.000 Francs ; - dépens : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 12 mois

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
07	ABDOULAYE KOINE	Dérivement dans une zone à écologie fragile et autres (Boulé II)	PVCI N°003 du 26/04/2021 Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	Décision rendue le 08 Juillet 2021 Coupable : - 02 mois d'emprisonnement ; - dépens : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 03 mois.
08	ABDOUL KARIM IBRAHIM	Détention, commercialisation des trophées d'animaux intégralement protégés			TPI Bonajo Douala	Coupable : 03 mois d'emprisonnement ; 000F d'amende ; 54.400 ; mandat d'incarcération d'appel : 10 jours Dépens : 1 000 Décerne Délai
09	ABDOUL NASSIR Sali	Détention et circulation à l'intérieur du territoire national de trophées d'une espèce intégralement protégée (95 Kg d'écaillés de pangolin)	N° 02/PVCI/RLT/DRFOF/DDW du 24 juin 2019		TPI Ndokotti	Délibérée le 16/07 2019 Condamné à 20 jours d'emprisonnement Amende : 50000 Depens : 54 000 DI : 1 000 000 F CFA CPC : 06 mois
10	ABENN Myriam	Abattage d'espèces protégées des classes A et B			TPI de Ngaoundéré	Le Tribunal a le 22/09/2015 : - Condamné à 01 an d'emprisonnement ferme - Dépens : 107.147 FCFA - Décerné MI
11	ABIBA	- Détention de dépouilles d'animaux protégés de la classe B sans certificats d'origine ; - Chasse sans permis.	090/PVC/RA/DV/DDFOF/ BRC du 19/06/2014			Le Tribunal de Ngaoundéré a condamné le prévenu à payer 200 000 FCFA de dommages et intérêts, et a fixé à douze mois la durée de la contrainte par corps afférente au non-paiement de toutes les sommes dues à l'Etat, et a décerné mandat d'incarcération contre la prévenue
12	ABOUBAKAR	Circulation sans autorisation ; activité de pâturage et défrichement dans une aire protégée ZIC 23	N°009/PVI/MINFOF/DRNO/ DDMR du 2/03/2016		TPI de Tchollire	Coupable ; 100.000F d'amende ; Dépens solidaire : 33.670F ; 09 mois, MI CPC :

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
13	ADAMOU ALIOU	Circulation sans autorisation dans une aire protégée, tentative de braconnage, détention et port d'arme illégal, défaut de CNI	106/RP/15 du 07/10/2015		TPI de poli	Non coupable pour tentative de braconnage ; Coupable de défaut de CNI ; 03 mois d'emprisonnement ; Dépens : 39.263F ; CPC : 03 mois
14	-ADAMOU IBRAHIM -UPAH MCMILLAN -AKENJI EBENEZER -IFEANYI OGUEJIOFOR Vincent	Flagrant délit de détention illégale et circulation à l'intérieur du territoire national de trophées des espèces intégralement protégées de la classe A	N° 113/PVCI/RLT/DRFOF/BRRC/C2 du 13/11/2017		Tribunal de première instance de Bonanjo	Délibérée le 25/10/2019 Déclare tous les suspects coupables et les condamne chacun à 6 mois d'emprisonnement ferme avec sursis pendant 03 ans Amende : 1 00 000 F CFA Dépens : 35 850 F CFA DI : 10 000 000 F CFA CPC : 18 mois
15	ADAMOU HAMADOU, né vers 1991 à Kourtéssé, fils de DANGOGO et de DELOU, Berger, de nationalité camerounaise, domicilié à Kourtéssé.	Circulation sans autorisation ; pâturage dans une aire protégée, et Défaut de carte nationale d'identité (ZIC N° 13)	PVCIN°11 du 11/08/2021 Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	Renvoi au 11 Novembre 2021 aux mêmes fins, c'est-à-dire pour comparution du Ministère des Forêts et de la Faune, et débats
16	ADAMOU Jean	-Chasse sans autorisation dans une aire protégée ; -Chasse à l'aide d'une arme de traite ; -Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale.	77/PVCI/MINOF/DRAD/DDV/S F du 03/03/2014			Le Tribunal de Ngaoundéré a condamné le prévenu à payer 50000 FCFA d'amende, 42 460 FCFA aux dépens liquidés 250 000 FCFA de dommages et intérêts, a fixé à six mois la durée de la contrainte par corps afférente au non-paiement de toutes les sommes dues à l'Etat, et a décerné mandat d'incarcération contre le prévenu
17	ADAMOU JOEL ; SAIDOU NJIKA	Détention et port d'arme illégal, braconnage et défaut de CNI	085/RP/15		TPI de poli	Coupables ; Saïdou Njika : 03 mois d'emprisonnement ; Adamou Joël : 100 jours d'emprisonnement ; Dépens : 41.513F
18	ADAMOU Michael	-Chasse sans autorisation dans une aire protégée. -Chasse à l'aide d'une arme de traite. -Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale	10/PVCI/IRA/DV/DDFOF/ FD du 25/11/2014			Le tribunal de Tignère a condamné le prévenu à huit mois d'emprisonnement, à payer 460 000 FCFA de dommages et intérêts, 35 211 FCFA aux dépens liquidés, a fixé à trois mois la durée de la contrainte par corps afférente au non-paiement de toutes les sommes dues à l'Etat, et a décerné mandat d'incarcération contre le prévenu
19	ALARBA ZOULDE, né 2005 à Djalingo-Pont, fils de ZOULDE et de DOUDOU, Berger, de nationalité camerounaise, domicilié à Bantadjé	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (ZIC N°18 Demsa)	PVCI N°18 du 07/04/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli	Décision rendue le 23 Septembre 2021 Coupable : -deux (02) mois d'emprisonnement ; -dépens : 35.958 Francs ;

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
20	ALHAADJI IDRISAHAMADOU	Abattage illégal d'un hippopotame	03/2015/DDDFOF/FD du 22/12/2015			Jugement n°196/COR de août 2016 qui condamne M ALHADJI a 1 528 000 Fcfa a titre de dommage et intérêts deux ans d'emprisonnement ferme
21	ALI, né vers 1990 à CARINE-DJEN, fils de ALHADJI KORIDJO et de DJOUMARE, Berger, de nationalité nigériane, domicilié à DJEN	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (PNF)	PVCI N°22 du 02/05/2021 Parc National Faro		TPI de Poli et de Grande Instance du Faro	Décision rendue le 08 Juillet 2021 Coupable : -02 mois d'emprisonnement ; -Amende : 50.000 Francs -dépens : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 06 mois
22	-ALI NDJIDDA MAMADOU ADAMA - MATI BOUBA	Abattage d'une girafe, espèce intégralement protégée dans le PNW, circulation sans autorisation dans le PNW avec des engins de chasse et du poison, prohibés dans une aire protégée, tentative de braconnage des oiseaux par appâts empoisonnés, détention de spéturifants (tramol) et rébellion contre les éco gardes.	N° 005/PV/MINFOF/DRN/PNW du 02 juin 2015			Déferement de trois suspects, scellé des matériels, dossier en cours d'instruction
23	ALIOU HAMADOU	Défrichement dans une zone à écologie fragile et autres (Boulé II)	PVCI N°05 du 26/04/2021 Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro			Décision rendue le 08 Juillet 2021 Coupable : -02 mois d'emprisonnement ; - dépens : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 03 mois
24	ALKALI BENOIT ; OUSMANOU ABOUBAKAR ; FRISSOU JOSEPH ; LAKSOU MOISE	Circulation sans autorisation, exploitation illégale des ressources minières dans une aire protégée ZIC 05	N°005/PV/MINFOF/DRNO/DDM R du 25/02/2016		TPI de Tchollire	Coupable : 100.000F d'amende chacun ; Dépens solidaire : 29.020F ; CPC : 09 mois, MI

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
25	AKANZE AKONLO Bernard, TEGOU M Alphonse Raoul, BOUBNIA, KAMTA Basile, TCHANTCHEU Francis Romuald alias Bafane (Camerounais)	Détention et circulation à l'intérieur du territoire national de trophées d'une espèce intégralement protégée (1500 Kg d'écaillés de pangolin et 151 Kg d'ivoire soit 74 pointes d'ivoire)	N° 044/PVCI/RLT/DRFOF/BRC/ C5 du 14/03/2019		Cours d'appel du littoral car le MINFOF ayant fait appel	Délibérée le 03/06 2020 (TPI Bonaberi) TEGOU M Alphonse Raoul, BOUDNIA KAMTA Basile, TCHANTCHEU Francis Romuald ont été déclarés non coupables. AKANZE AKONLO Bertrand a été condamné à 06 mois d'emprisonnement ferme Amende : 20000000 Dépens : 757 650 DI : 15 000 000 F CFA CPC : (contrainte par corps) : 18 mois -audience le 06 juin 2021 et affaire renvoyée au 03 août 2021
26	AMADOU TCHINATADI	Circulation à l'intérieur d'une Aire Protégée sans autorisation (ZIC 15) Violation des dispositions en matière d'armes de chasse	53/PVCI/RAD/DV/PCFC-MBE du 10/05/2021		TPI Ngaoundéré	
27	ANASSA MICHEL, né vers 1984 à LIWA BEKA, fils de SEKLOU et de AISSATOU, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à PATE-MANGA.	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (PNF)	PVCI N°10 du 08/03/2021 Parc National du Faro		Tribunal de première instance de Poli et de Grande Instance du Faro	Décision rendue le 23 Septembre 2021 -Déclare ANASSA MICHEL coupable, le condamne à dix (10) jours d'emprisonnement et à 50.000 Francs d'amende ; dépens liquidés à la somme de 34.958 Francs ; - contrainte par corps : 06 mois
28	ANTSALA Dieudonné MEKONDJI Emérent NGOMBI Yannick	Accès sans autorisation dans une forêt domaniale Détention d'un outil de chasse à l'intérieur d'une aire interdite à la chasse	N° 18/018/PVCI/MINFOF/DRE/PCF C LGO du 24/12/2018 02(deux) armes manufacturées de marque Simplex/cal 12 N°3614/SG/DG et N°3751/03 Choke			06 mois ferme chacun Dépens : 43 000 frs chacun DI : 450 000 frs chacun
29	ARAH BAVER	-Chasse à l'aide d'arme de traite dans une aire protégée ; -Chasse sans permis de chasse.	01/2015/PVCI/RA/DV/DDFOF/ FD du 15/01/2015		TPI de Tignère	Le tribunal de Tignère a condamné le prévenu à trois mois d'emprisonnement, et à payer une amende de 26 000 FCFA
30	ARREY ETA MORINE MBAAH Jacqueline MUBANG alias AICHA PEYUKUE MAMA	- Détention et circulation à l'intérieur national de trophées d'une espèce intégralement protégée (classe A) (432kgs écaillés de pangolin)	N° 14/PVCI/RL/DRFOF/IDDW du 11/09/2018		Tribunal de première instance de Bonanjo	Délibérée le 18/04 2019 Amende : 1 000 000 F CFA Dépens : 1 058 300 F CFA DI : 21 000 000 F CFA

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
	PEPOUNA NIJIKANZIE EBDOU AZIZ					
31	ATHANASIUS MMADUWUBA	Complicité dans l'exploitation sans autorisation du bois de chauffe dans une forêt communautaire	006/PVC/IMIN/DF/DREN/BR du 29/01/2018		TPI de Bonanjo Douala	Dossier classé sans suite par le Procureur de la République au motif qu'il n'y a pas d'infraction
32	AYATAGA DJALLA Martial et TCHINDJILI François	Détention, circulation et commercialisation illégale des espèces fauniques intégralement protégées de la classe A.	N°10/PVC/IRLT/DRFOF/SRFAP du 03/07/2017			Délibérée le 08/01/2018 Amende : 200 000 F CFA chacun Dépens : 136 025 F CFA DI : 5 275 000 F CFA CPC : 12 mois
33	BABAGUIDA HAMADOU, né vers 1996 à Lamidolimati Broda, -Nigéria, fils de OUSMANOU et de DIDJA, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à Boulé.	Dérichement dans une zone à écologie fragile et autres (Boulé)	PVC/N°14 du 21/05/2021 Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	<u>Décision rendue le 09 Septembre 2021</u> Coupable : -06 mois d'emprisonnement ; -Amende : 100.000 Francs ; - dépens : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 12 mois
34	BABANGUIDA Dairou	- Circulation sans autorisation dans une A.P -tentative de braconnage, -détention et port d'arme	125/RP/16		TPI de Poli	-coupable des faits reprochés -Emprisonnement : 6 mois -dépens : 39.263F
35	-BAÏNANDOUIM DJASSINGAR François -GBAGBO Laurent	Abattage d'espèce protégée	N°32/PVC/IRNO/DRFOF/PNBN du 18/03/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	<u>Jgt N°270/Cor du 22/07/2021</u> - coupables : -Amende : 10.000 frs chacun -dépens : 29.920 frs ; - contrainte par corps à 03 mois ; -10 jours appel ;
36	-BAKARY DIALLO	Abattage d'espèce protégée de classe A (python), détention d'outil de chasse à l'intérieur d'une aire protégée et circulation sans autorisation dans une aire protégée et défaut de CNI	N°38/PVC/IMIN/DF/DRFOF/BN du 01/04/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	<u>Jgt N°216/Cor du 17/06/2021</u> Coupable : -03 mois d'emprisonnement -Amende : 50.000 frs ; - dépens : 27.720 frs ; - contrainte par corps : 06 mois ; -DI : 50.000 frs -10 jours pour faire appel ;

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
37	BARO Augustin	-Chasse sans autorisation dans une aire protégée ; -Chasse à l'aide d'une arme de traite; -Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale.	42/PVC/RA/DV/IDDFOF/ VINA du 31/03/2015		TPI de Ngaoundéré	Le Tribunal de Ngaoundéré a condamné le prévenu à deux ans de prison ferme, à payer 80 350 FCFA aux dépens liquidés, 1 000 000 FCFA de dommages et intérêts, fixé à six mois la durée de la contrainte par corps afférente au non-paiement de toutes les sommes dues à l'Etat, et a décerné mandat d'incarcération contre le prévenu Amende : 100 000 frs dépens : 153 035 frs DI : Néant pour le mineur BALOKA NDOUYA félix traduit au tribunal militaire
38	BALOKA GREFFI NDOUYA Félix	Accès sans autorisation dans une forêt domaniale Détenition d'un outil de chasse à l'intérieur d'une aire interdite à la chasse	N° 008/PVC/IMINFOF/DRE/IDDBN du 23/07/2018 01 (une) arme de grande chasse AK 47			
39	BELLO BOUBA	Braconnage d'un cob de roseau, détention et port d'arme illégal et circulation sans autorisation dans une aire protégée	02/RP/16		TPI de poli	Coupable : 03 mois d'emprisonnement ; Dépens : 81.556 F ; DI : 335.000F ; CPC : 06 mois
40	BETEEK OROCK MARTIN	Tentative d'escroquerie			TPI Bonajo Douala	coupable; 01 an d'emprisonnement avec sursis pendant 03 ans 1 000 000F d'amende ; Dépens : 54,400 CPC : 6 mois Décerne mandat d'incarcération Délai d'appel : 10 jours
41	BIAKOLO & DAIROU	Faux et usage de faux (trafic de la signature du Ministre des Forêts et de la Faune dans une Autorisation Personnelle de Coupe)	Tribunal de Grande Instance d'Ebolowa		TPI d'Ebolowa	Condamnation des deux coaccusés à douze (12) ans d'emprisonnement ferme chacun et 50.865 FCFA d'amende.
42	BITIMA Ronaldo GOMINA Naser	Accès sans autorisation dans une forêt domaniale Détenition d'un outil de chasse à l'intérieur d'une aire interdite à la chasse Abattage d'espèces protégées de classe A	N° 010/PVC/IMINFOF/DRE/PCFC KML du 17/05/2018 01 (une) arme de calibre 12 de fabrication locale 02 cartouches de calibre 12			3 mois ferme pour BITIMA Ronaldo 06 mois ferme pour GOMINA Naser avec sursis de 03 ans Amende : 250 000 frs dépens : 66 420 frs DI : 200 000 frs dépens GOMINA: 57 280 frs
43	BOBO YAYA HAYATOU	Circulation sans autorisation, détention de matériel prohibé de chasse dans une aire protégée (ZIC16) en période de fermeture de chasse	PVN°22/PV/IMINFOF/DRNO/DD MR du 09/08/2016		TPI de Tcholliré	-Coupable-01 an d'emprisonnement-Décerne MI-Dépens solidaire: 27 720F-CPC : 06 mois

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
44	-BOGAM Bernard	Dérivèlement et abattage d'un animal protégé dans une aire protégée (ZIC N°04)	N°05/PVC/MINFOF/DRFOF/DD MR DU 05/03/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°253/Cor du 15/07/2021 Coupable : -Amende : 500.000 frs -dépens : 59.286 frs ; - contrainte par corps : 18 mois ; -DJ : 50.000 frs
45	BOUBA	Circulation sans autorisation, activité de pâturage et défrichement dans une aire protégée ZIC 03	N°003/PV/MINFOF/DRNO/DDMR du 22/02/2016		TPI de Tcholliré	Coupable ; 50.000F d'amende ; Dépens solidaire : 27.720F ;
46	BOUBA ABBA WANFIO WEH Noel	Accès sans autorisation dans une forêt domaniale Détenition d'un outil de chasse à l'intérieur d'une aire interdite à la chasse Détenition et pratique de chasse aux moyens prohibés (arme de traite) Pratique de chasse pendant la période de fermeture	N° 19- 002/PVC/MINFOF/DRE/PCF C LGO du 16/01/2019 01(une) arme de chasse de fabrication locale. Cal 12 12 cartouches de calibre 12			06 mois ferme chacun Dépens : 43 000 frs DI : 200 000 frs Confiscation des armes pour le MINDEF
47	-BOUBA DJODA -OUMAROU ALIDOU -BEREMGOTO Firmin	Port et détention illégal d'arme hors du domicile (ZIC N°22)	N°06/PVC/MINFOF/DRFOF/DD MR du 13/04/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°256/Cor du 15/07/2021 Coupables : -02 mois d'emprisonnement ; -Amende : 50.000 frs chacun ; - dépens solitaires : 27.720 frs ; - contrainte par corps : 06 mois ;
48	BOUBA IBRAHIM, né vers 2003 à TOUROUA, fils de IBRAHIM et de AÏSSATOU, Berger, de nationalité camerounaise, domicilié à LENGUERBA	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (PNF)	PVCI N°15 du 21/04/2021 Poste Gendarmerie Wangai		TPI de Poli	Décision rendue le 08 Juillet 2021 Coupable : -06 mois d'emprisonnement ; - dépens : 35.958 Francs ; -contrainte par corps : 03 mois
49	BOUBA MANU	Trespassing in a council forest (Mbengwi council forest)	229/MINFOF/R/DFWL/NWR/BC/C3/64 of 01 October 2009			Judgment delivered in favor of MINFOF as follows: Pay a fine of FCFA 50 000 court cost of FCFA 100 000 Failure to pay both fine and cost will serve nine months imprisonment -Pay the sum of FCFA 3000 000 as damages to MINFOF

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
50	BOUBA MOHAMADOU, né vers 2000 à DEMSA-NIGERIA, fils de MOHAMADOU et de HAWA, Berger, de nationalité nigériane, domicilié à TONGO-NIGERIA	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (PNF)	PVCI N°24 du 07/05/2021 Parc National Faro		TPI de Poli et de Grande Instance du Faro	<u>Décision rendue le 08 Juillet 2021</u> Coupable : -02 mois d'emprisonnement ; -Amende : 50.000 Francs ; -dépens : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 06 mois - coupable des faits reprochés emprisonnement : 10 jours -amende : 50.000 -D.I : 108.142
51	BOUBA Mohamed	Circulation sans autorisation dans une A.P	107/RP/16		TPI de Poli	
52	-BOUBA TASSI	Circulation illégale dans une forêt domaniale, défrichement d'une partie d'une forêt domaniale (pâturage)	N°51/PVCI/MINIFO/DRFOF/PN BN du 14/04/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°190/Cor du 06/05/2021 - coupable : -Amende : 20.000 frs ; - dépens : 28.820 frs ; - contrainte par corps à 06 mois ; -10 jours appel ;
53	-BOULAMA SEIBOU	Circulation illégale dans une forêt domaniale, défrichement d'une partie d'une forêt domaniale et détention d'outils de chasse	N°44/PVCI/MINIFO/DRFOF/PN BN du 12/04/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°318/Cor du 19/08/2021 Coupable : -Amende : 50.000 frs ; - dépens : 45.136 frs ; - contrainte par corps à 06 mois ; -10 jours appel ;
54	BOURDOUMA Benoît et Autres	Abattage, Détention et circulation illégale à l'intérieur du territoire national de trophées d'une espèce intégralement protégée de classe A (16 pointes d'ivoire)	N° 445/2019 du 12/02/2019		Cours d'appel du littoral car le MINFOF ayant fait appel	Délibérée le 27/09 2019 (TPI Ndokotti) 01 mois d'emprisonnement ferme avec sursis pendant 3 ans Amende : 200 000 Depens : 67500 DI : 1 300 000 F CFA CPC : 06 mois
55	CB Gendarmerie LIBONGO du 16/05/2016	Détention illégale des pointes d'ivoires	R,A,S		Yokadouma	Transmis à Bertoua
56	-DACTIE Emmanuel -BOBO Jean -TIRO Barthélémié -SOULEYMANOU Samuel	Port et détention illégale d'arme hors du domicile (ZIC N°22)	N°04/PVCI/MINIFO/DRFOF/DD MR du 02/02/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°82/Cor du 04/03/2021 Coupables : -01 mois d'emprisonnement ; - dépens solidaires : 27.720 frs ; - contrainte par corps : 03 mois ;

(Handwritten signatures and initials in blue and red ink)

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
57	-DABO MALOUM -BOÏNOUDJI Mathias	Circulation illégale dans une forêt domaniale, défrichement d'une partie d'une forêt domaniale	N°47/PVCI/MINFOF/DRFOF/PN BN du 12/04/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°151/Cor du 29/04/2021 coupables. -Amende : 40.000 frs chacun ; - dépens liquidés à 29.470 frs soit 14.735 frs chacun ; - contrainte par corps à 06 mois ; - 10 jours appel ;
58	-DALPOU Dieudonné -SALBONI Roger -GAMADA Léon	Port et détention d'arme de chasse hors du domicile (ZIC N°27)	N°02/PVCI/MINFOF/DRFOF/DD MR du 02/02/2021		TPI de Tcholliré et de Grande Instance de Faro	Jgt N°133/Cor du 15/02/2021 Coupables : - 02 mois d'emprisonnement chacun ; - dépens : 36.428 frs à répartir à part égale ; - contrainte par corps : 40 jours ;
59	DANYE PASCAL, né vers 1968 à DOMPLA, fils de NDIN MARCK et de SARABIRO MARIE, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à SAKDJE	Circulation sans autorisation ; pâturage dans une aire protégée, et Défaut de carte nationale d'identité (Mayo Nyal)	PVCI N°10 du 06/09/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	Renvoi au 11 Novembre 2021, pour comparution du représentant du Ministère des Forêts et de la Faune, et débats
60	DAOUDA SADOU AWALOU ABDOULAYE CISSE SAMBA MANGANE ABDOULAYE	Détention illégale d'abattage des espèces protégées de la classe A	N° 0071/PVCI/MINFOF/DRE/PNL/C C du 08/03/2018 08 (huit) pointes d'ivoire entière 08 (huit) morceaux de pointe d'ivoire 01 peau de panthère 09 kgs d'écaille de pangolin géant			DAOUDA non coupable 6 mois ferme pour les trois autres dépens : 18 180 frs chacun DI : 8 850 000 frs
61	DAOUDA YOUSOUF, né vers 1988 à DJADA-NIGERIA, fils de YOUSOUF et de TALATOU, Berger, de nationalité nigériane, domicilié à Koutine.	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et immigration irrégulière (PNF)	PVCI N°07 du 20/07/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	Renvoi au 11 Novembre 2021 aux mêmes fins, c'est-à-dire pour débats
62	DAOULA BOUBA, né vers 1985 à GOMBI-NIGERIA, fils de BOUBA et de FADIMA, Berger, de nationalité nigériane, domicilié à GOMBI-NIGERIA	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (PNF)	PVCI N°13 du 16/03/2021 Parc National Faro		Tribunal de première instance de Poli et de Grande	Décision du 24 Juin 2021 : - coupable : - condamné : 06 mois d'emprisonnement ferme ; - Amende : 200.000 Francs - dépens : 36.958 Francs - contrainte par corps : 12 mois

dh
af
af
af

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
63	DAWAI MATHIEU, né vers 1998 à MOKOLO, fils de DJAMOURA et de DIDJA, Cultivateur, de nationalité camerounaise, sans domicile fixe	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (ZIC N°16)	PVCI N°12 du 21/05/2021 Parc National du Faro		Instance du Faro TPI de Grande instance de Faro	<u>Decision rendue le 09 Septembre 2021</u> Coupable : -06 mois d'emprisonnement ; - Amende : 50.000 Francs ; - dépens : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 06 mois
64	DJALE ADELENCE Bertin	Pratique illégale d'acte de chasse Exploitation sans autorisation des trophées sauvages Détenition et circulation à l'intérieur du territoire national des trophées sans autorisation et sans certificat d'origine Transformation d'ivoire travaillé à des fins commerciales	N° 19- 0048/PVCI/MINFOF/DRE/PCFC LGO du 25/10/2019 Trois morceaux de pointes d'ivoire estimé à 30 kgs et une queue d'éléphant			06 mois ferme chacun Dépens : 43 000 frs DI : 450 000 frs Confiscation des armes pour le MINDEF
65	-DJIKONYOM Justin	Chasse, détention d'outils de chasse et Circulation sans autorisation dans une aire protégée	N°08/PVCI/MINFOF/DRFOF/PN BN du 20/01/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°186/Cor du 06/05/2021 Coupable : -Amende : 100.000 frs ; - dépens : 37.528 frs ; -Fixe à 03 mois la durée de la CPC ; -10 jours appel ;
66	DJONA GASPARD, né vers 1986 à MAROUA, fils de HAKIA OUSMAN, BERTHE ATAGAYE, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à GAROUA.	-Orpillage clandestin ; -Circulation sans autorisation dans une aire protégée et autres (ZIC N°18)	PVCI N°15 du 20/03/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli	Decision du 24 Juin 2021 : Coupable : -condamne à 18 mois d'emprisonnement ferme - Amende : 200.000 Francs ; - dépens : 36.958 Francs ; - contrainte par corps : 12 mois
67	DIGIMI JEREMIE		N°004/PV/MINFOF/DRNO/ DDMR du 23/02/2016		TPI de Tcholliré	Coupable ; 06 mois d'emprisonnement ; 100.000F d'amende ; Dépens solidaire : 27.720F ; CPC : 09 mois,

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
68	DIOP THIerno, BAGOUNO FLORIEN, NGOMINA SYLVESTRE, KONGA ERIC	Circulation sans autorisation et pâturage dans une aire protégée, et défaut de carte nationale d'identité (Mayo Nyal)	PVCI N°16 du 06/09/2021 Parc National du Faro		Tribunal Militaire de Bertoua	le tribunal a déclaré BOGOUNO et NGOMINA non coupables de braconnage, DIOP Thierno et KONGA Eric coupables desdits faits, les condamne à 3 mois d'emprisonnement et 107.250 FCFA d'amende, décerne contre eux mandat d'arrêt et 10 jours pour relever appel
69	DIGONG NESTOR FELIX, né le 23 Octobre 1978 à Garoua, fils de NDEKEME THIMOTE et de MADIRO MADJIANG MARIA, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à NORTH	Circulation sans autorisation et pâturage dans une aire protégée, et défaut de carte nationale d'identité (Mayo Nyal)	PVCI N°16 du 06/09/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	Renvoi au 11 Novembre 2021, pour comparution du représentant du Ministère des Forêts et de la Faune, et débats
70	DIGSIA TIMOTHEE ET KANA DOUANYA HERVE	Détention et circulation à l'intérieur du territoire national d'un animal protégé vivant	N°089/PVCI/RLT/DRFOF/BRC/C3 du 16/07/2018		Tribunal de première instance de Ndokotti	Solde le 12/05/2018 Condamné à 08 mois d'emprisonnement avec sursis 03 ans Dépens : 174 750fcfa DI : 3 355 000 CPC : 09 mois
71	-DJEBOUDAYOM BAKE -DJEKOUNYOM Raymond	Détention et port illégal d'arme en coaction, détention d'un outil de chasse dans une aire interdite à la chasse	N°70/PVCI/RNO/DRFOF/ PNBN du 08/09/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°329/Cor du 16/09/2021 coupable : - 03 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 03 ans - Amende : 25.000 frs chacun ; - dépens : 27.720 frs ; - contrainte par corps à 06 mois ; - 10 jours pour faire appel ;
72	DJESSADJEM Jonas	Chasse à l'aide d'une arme de traite dans une aire protégée Chasse sans permis Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale	135/PVC/RAD/DV/DDFOF/INA du 25/08/2014		TPI de Ngaoundéré	Le Tribunal a : condamné le prévenu à payer 180.000 FCFA au titre des DI, amendes et dépens liquidés d'incarcération contre le prévenu.
73	DJESSONG Daniel, DJONKOU Gerard, Ewane Njomé Robert, Ngollé Enonguéné Cédric	Détention, circulation et commercialisation illégale des espèces fauniques intégralement protégées de la classe A.	N°001/PVCI/RL/DRFOF/DDM/S F du 18/09/2017		Tribunal de première instance de Nkongsamba	Affaire soldée le 19/05 2018 Amende : 13 500 F CFA chacun DI : 36 500 F CFA
74	DJONKREO VICTOR, né vers 1988 à KROUBI-KAELE, fils de SONKREO et de WAIDJAO, Cultivateur, de	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée, défrichement dans une zone à écologie fragile et défaut de carte nationale d'identité (ZIC Doupa)	PVCI N° 21 du 1 ^{er} /07/2021 Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	Décision rendue le 12 Août 2021 Coupable : - Amende : 150.000 Francs ; - dépens : 35.958 Francs ;

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
	nationalité camerounaise, domicilié à RINGO					- contrainte par corps : 09 mois
75	DJONWA FRANCOIS	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (ZIC N°16)	PVCIN°13 du 08/02/2021 Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro		Tribunal de première instance de Poli et de Grande Instance du Faro	Décision du 29 Avril 2021 : Coupable : - 18 mois d'emprisonnement ferme ; - Amende : 300.000 Francs - dépens : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 12 mois
76	DJOUNBI MICHELE-JOLIE	Exploitation illégale des dépouilles d'animaux de la classe B et C	01/18/PVCI/DRAD/DDFOF-DJ du 12/03/2018			Jugement n°103/COR du 08/05/18 qui condamne Madame DJOUNBI à payer 300 000 Fcfa
77	DOULDE DIEUDONNE ; OUROUBAI CLEMENT ; MAMOUDOU IBRAHIM	Abattage d'animaux protégés et autres	PV N° 78/2016 DU18/04/2016 Brigade de Touboro		TPI de Tcholliré	Coupable ; 50.000F d'amende chacun ; Dépens solidaire : 27.070F ; CPC : 06 mois, MI
78	DOURANDI LAMTOING, né vers 1985 à GUIDIGUIS, fils de LAMTOING et de WIWA, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à LANGUI-TETE	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; défrichement dans une zone à écologie fragile (ZIC Doupa)	PVCIN°417 du 02/07/2021 Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	Renvoi au 11 Novembre 2021 aux mêmes fins, c'est-à-dire pour débats
79	DOURLANI MARADI, né vers 2002 à NGONG, fils de MARADI et de FANTA BOUBA, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à Mayo-Djarendi	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; orpaillage clandestin et défaut de carte nationale d'identité (ZIC N° 18)	PVCIN°04 du 21/06/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	Décision rendue le 09 Septembre 2021 Coupable : - 10 mois d'emprisonnement ; - Amende : 200.000 Francs ; - dépens : 45.666 Francs ; - contrainte par corps : 12 mois
80	DOYOM GEREMI	Circulation sans autorisation, chasse illégale et autres	Déferé le 09/02/2016 par la brigade de Touboro		TPI de Tcholliré	Coupable : 50.000F d'amende ; Dépens solidaire : 27.070F ; CPC : 06mois

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
81	EGRI Elie	Chasse à l'aide d'une arme de traite dans une aire protégée Chasse sans permis Détenition des dépouilles d'animaux protégés sans certificat d'origine	Dossier n° 98/C/ING			Le Tribunal a : condamné par défaut le prévenu à payer 1.000.000 FCFA d'amende, 67.125 FCFA aux dépens liquidés, 250.000 FCFA de Dommages et Intérêts Décerné mandat d'arrêt et mandat d'incarcération contre le prévenu.
82	ENGAMA Constant et Autres	Abattage d'espèces fauniques et autres				Le Tribunal a le 16/06/2015 : -Condamné à 18 mois d'emprisonnement fermes -Amende : 1.000.000 FCFA Dépens : 46 511 FCFA DI : 10.765.000 FCFA Amendes non recouvrées
83	ENGA ANANSE Félix	Détention, circulation et commercialisation des carcasses de tortures	N° 001/PVCI/DRL/DDM/PCFC/NBE -PJA du 07/07/2016		Tribunal de première instance de Mbanga	Délibérée le 19 juillet 2017 -Amendes :150 000Fcf -Dépens :36 000 -DI :400 000 Fcf CPC : 09 mois
84	ESSOGO BETIMA Daniel & SBEL MENDOU Yannick	Coaction d'abattage d'espèces protégées de classes A, B, C				Le Tribunal a le 28/04/2015 : -Condamné à 02 mois d'emprisonnement fermes -Dépens : 27.750 FCFA D.I : 4.490.000 FCFA Amendes non recouvrées
85	- FINO PANPHLI - TIMAN VIANEY - SAKABIENE Crépin	Accès non autorisés dans l'UFA Détenition illégale de matériel de chasse à l'intérieur d'une aire interdite de chasse Abattage d'espèces protégées de la classe B et C en période fermeture provisoire Immigration clandestine	N° 001/PVCI/MINFOF/DRE/DDBN/ SFAP du 05/06/2020 arme de chasse manufacturée calibre 12 N°R9165776 68 munitions de chasse calibre 12(00)			09 mois d'emprisonnement ferme DI : 240 000 frs Amende : 100 000 frs chacun Confiscation de l'arme
86	FONGO Samuel ANE	Clearing and farming in a Council forest without authorization (Mbengwi Council Forest)	228/OS/MINFOF/R DFWL/NWR/BC/C3 /64 of 01 st October 2009		TPI de Bamenda	Judgment delivered in favor of MINFOF as follows: Pay a fine of FCFA 100 000 court cost of FCFA 50 000 Failure to pay both fine and cost will serve nine months imprisonment -Pay the sum of FCFA 282 000 as damages to MINFOF

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
87	GARBA HAMADOU TIZANI, AMADOU TIDJANI, LAMINO ABBO, ABDOUL KARIM ABBA, MOUHAMADOU HABIBOU	Détention et circulation à l'intérieur du territoire national de trophées d'une espèce intégralement protégée (Ecaille de pangolin)	N°11/PVC/IRL/DRFOF/DDD du 22/08/2018		Tribunal de première instance de Bonanjo	Délibérée le 19 juillet 2017 -Amendes : 150 000 Fcfa -Dépens : 2 559 650 -DI : 50 855 000 Fcfa CPC : 02 ans
88	GABILA FOTACHWI GEORGE	illegal exploitation in Communal Forest	062/OS/MINFWRDNW/RSCB/14 and 062/OS/MINFWRDNW/RSCB/14 all of 23/1/2012		TPI de Bamenda	Judgment passed in favor of MINFOF as follows: fine of FCFA 250 000- or 12-months imprisonment, Court cost of FCFA 78 370 or 06 months imprisonment, Damages to MINFOF of FCFA 300 000
89	GASSISSOU WAÏNA DANIEL, né vers 1996 à YAGOUBA, fils de WAÏNA et de FALAITA, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à Mayo-Djarendi	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; orpaillage clandestin et défaut de carte nationale d'identité (ZIC N° 18)	PVCI N°04 du 22/06/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	Décision rendue le 09 Septembre 2021 Coupable : - 10 mois d'emprisonnement ; - Amende : 200.000 Francs ; - dépens : 45.666 Francs ; - contrainte par corps : 12 mois
90	GBA MBAKE (GIC SODENGUENG)	-Non-respect des normes techniques d'exploitation -Abattage sans autorisation d'arbre protégé.	012/PVC/IMINOF/ BNC du 18 octobre 2005	3 000 000	TPI de Bafia	La Chambre Correctionnelle du Tribunal de 1ère Instance de BAFIA a condamné le prévenu aux dépens liquidés à la somme de 45 350 FCFA
91	GNUMKAM BOGNE	Abattage d'animaux de classe A sans autorisation, Détention et circulation illégales des produits fauniques sans certificat d'origine			TGI de Bertoua	Non coupable Affaire en appel à la Cour d'Appel de Bertoua
92	GODWIN NIWUTIA et AGBO Antony	-Chasse sans autorisation dans une aire protégée ; -Chasse à l'aide d'une arme de traite. -Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale.	08/PVC/IRA/DV/DDFOF/ FD du 25/11/2014		TPI de Tignère	Le tribunal de Tignère a condamné Agbo A à quatre mois d'emprisonnement, Godwin N, à huit mois d'emprisonnement, et à payer 460 000 FCFA de dommages et intérêts Les deux doivent payer 30 350 FCFA aux dépens liquidés Durée de la contrainte par corps : 40 jours Le tribunal a ordonné la confiscation de l'arme de traite et des munitions saisies et a décerné mandat d'incarcération contre les deux prévenus
93	GUEPSKOU Albert	Circulation sans autorisation dans une A.P et braconnage	066/RP/16 du 06/05/2016		TPI de Poli	-coupable des faits reprochés -Emprisonnement : 60 jours -dépens : 29.070
94	GUIGAMBE ANDRE, HAMLIA JEAN, DIEUDONNE PAUL	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (ZIC N°18)	PVCI N°01 du 03/06/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	Décision rendue le 12 Août 2021 Coupables - 01 an d'emprisonnement ferme chacun ; - dépens solidaires : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 03 mois

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
95	HABOU BILAH, né vers 1997 à Mayo-Djarendi, fils de ABOUBAKAR BIROU et de ADAMA, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à Mayo-Djarendi	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et orpaillage clandestin (ZIC N°18)	PVCI N°02 du 22/06/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	<u>Décision rendue le 09 Septembre 2021</u> Coupable : -18 mois d'emprisonnement ; - Amende : 200.000 Francs ; - dépens : 45.666 Francs ; - contrainte par corps : 12 mois
96	HAMADJODA GOURA, né vers 1951 à BASSODJE, fils de GOURA et de DIDI, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à BASSODJE	-Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; -Braconnage ; -Détenition d'outils de chasse à l'intérieur d'une aire protégée ; -Défaut de carte nationale d'identité (ZIC N° 18)	PVCI N°16 du 29/03/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli	<u>Décision rendue le 23 Septembre 2021</u> Coupable : -06 mois d'emprisonnement ; - Amende : 100.000 Francs ; -dépens : 34.958 Francs
97	-HAMADOU BELLO	Circulation illégale dans une forêt domaniale et défrichement d'une partie d'une forêt domaniale	N°40/PVCI/MIN/FOF/DRFOF/IPN BN du 07/04/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	<u>Jgt N°315/Cor du 19/08/2021</u> Coupable : - Amende : 50.000 frs -dépens : 45.136 frs ; - contrainte par corps à 06 mois ; -10 jours appel ;
98	HAMADOU, né vers 2006 à TONGO-NIGERIA, fils de PND et de HAOUA, Berger, de nationalité nigériane, domicilié à TONGO-NIGERIA.	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (PNF)	PVCI N°12 du 16/03/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli	<u>Décision rendue le 23 Septembre 2021</u> Coupable : -condamné à deux (02) mois d'emprisonnement ; - dépens : 35.958 Francs
99	-HAMADOU HAROUN -HAMADOU DANWA -GOYGOY	Circulation sans autorisation dans une aire protégée, braconnage d'un hyppotrague dans le PNW, circulation dans le PNW avec une arme de chasse prohibée	N° 006/PV/MIN/FOF/DREN/IPNW du 10 juillet 2015	/	TPI de Maoua	Déferrement du suspect HAMADOU AROUNA, scelle des matériels, dossier en cours d'instruction
100	-HAMADOU MOUSSA -BELLO ABDOU -ISSA YAYA -ECKI ABDOULAYE	Circulation illégale dans une forêt domaniale, défrichement d'une partie d'une forêt domaniale et détention d'outils de chasse	N°50/PVCI/MIN/FOF/DRFOF/IPN BN du 13/04/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	<u>Jgt N°185/Cor du 06/05/2021</u> coupables. -Amende : 20.000 frs chacun ; - dépens : 30.820 frs, soit 7.705 frs chacun ; - contrainte par corps à 03 mois ; -10 jours appel ;
101	-HAMADOU OUSMANOU	Circulation sans autorisation dans une aire protégée	N°05/PVCI/MIN/FOF/DRFOF/IPN BN du 07/01/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	<u>Jgt N°260/Cor du 15/07/2021</u> Coupable : - 10 jours d'emprisonnement ; - dépens : 27.720 frs ;

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
					instance de Faro	- CPC : 03 mois ; - 10 jours appel ;
102	-HAMBARKA KOULAMBA	Chasse illégale et abattage d'une espèce protégée de classe B (cob de buffon) à l'aide d'une arme de fabrication artisanale (ZIC N°22)	N°07/PVCI/MINFOF/DRFOF/IDD MR du 03/05/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°333/Cor du 16/09/2021 Coupables : -01 mois d'emprisonnement ; - dépens solidaires : 27.720 frs ; - contrainte par corps : 03 mois ;
103	HAMIDOU ABBA, né vers 1972 à PATE-PETEL, fils de ABBA et de AÏSSATOU, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à PATE-PETEL	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres	PVCI N°22 du 11/06/2021 Brigade de Gendarmerie VOKO		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	Décision rendue le 23 Septembre 2021 Coupable : -11 mois d'emprisonnement ; - Amende : 200.000 Francs ; - dépens : 34.958 Francs ; - contrainte par corps : 18 mois
104	HAMADOU ISSA	Circulation sans autorisation dans une aire protégée	26/02/2016		TPI de poli	Coupable : 03 mois d'emprisonnement ; Dépens : 39.263F ; DI : 200.000F
105	HAMIDOU HAMADALO ; PENGA MAXWEL	Circulation sans autorisation dans une aire protégée, braconnage, détention et port d'arme illégal, détention et consommation de stupéfiant, immigration irrégulière	068/RP/16; 09/05/2016		TPI de Poli	Coupables : 02 ans d'emprisonnement ; Amende : 300.000F ; Dépens : 58.606 F
106	HAMIDOU SOULEYMANOU KOMBO GABRIEL	Pêche illégale (ZIC N° 18) -Pêche illégale, -Défaut de carte nationale d'identité (ZIC N° 18)	PVCI N°02 du 26/04/2021 Brigade gendarmerie Voko		TPI de Poli et de Grande Instance du Faro	Décision rendue le 09 Septembre 2021 -Déclare HAMIDOU SOULEYMANOU et KOMBO GABRIEL coupables -condamne HAMADOU SOULEYMANOU à 02 mois d'emprisonnement ; -Condamne KOMBO GABRIEL à 03 mois d'emprisonnement et à 50.000 Francs d'amende ; - dépens solidaire : 35.958 Francs, soit 17.979 Francs pour chacun ; - contrainte par corps : 40 jours à l'encontre de KOMBO
107	HAOUDOU JEAN	- Chasse sans permis de chasse, - Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale	002/PVCI/RA/IDVI/AM/PCFC-Mbé du 17/02/2014		TPI de Ngaoundéré	Verdict rendu, DI FCFA 250 000 A recouvrer
108	HAROUNA WADJIRI, né vers 1991 à Bantadjé, fils de feu WADJIRI et de MANGO,	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres	PVCI N°06 du 25/02/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli et de Grande	Décision rendue le 1er juillet 2021 Coupable : - condamne à onze (11) mois d'emprisonnement ;

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
	Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à POUCKSA				Instance du Faro	-Amende : 200.000 Francs - dépens : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 12 mois
109	-HASSAN AOUDI -ADAMOU ABDOULAYE -HAMADOU ADAMA -DJEKADOM Nestor	Circulation illégale dans une forêt domaniale et abattage d'espèces protégées de classe B à l'aide des flèches empoisonnées	N°46/PVC/MIN/FOF/DRFOF/IPN BN du 12/04/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°224/Cor du 17/06/2021 coupables ; -02 mois d'emprisonnement - Amende : 50.000 frs chacun ; - dépens solidaires : 27.720 frs ; - contrainte par corps à 06 mois ; - 200.000 frs au MINFOF à titre de dommages et intérêts ; -10 jours appel ;
110	HASSAN ARDO	Chasse dans un parc national ; abattage d'animaux protégés	PV N°42/2016 du 05/03/2016 Brigade de Touboro		TPI de Tcholliré	Coupable ; 70.000F d'amende ; Dépens solidaire : 27.070F ; CPC : 06 mois.
111	HASSANA SAMAKI	Détention et port d'arme, braconnage	003/RP/16 du 15/01/2016		TPI de poli	Coupable ; 03 ans d'emprisonnement ; Amende : 300.000F ; Dépens : 60.156F ; DI : 500.000F d'incarcération ; pour faire appel. Décerne mandat CPC : 12 mois ; 10jours
112	HENRY EKEMA NGANFOR	Falsification and use of Falsified Forestry and Wildlife Administration Documents	414/PVC/MIN/FOF/RDSW/RCB of 24/08/2009		TPI de Buéa	A fine of FCFA 500 000 no emprisonnement
113	-HILLA HAMADOU	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une forêt domaniale	N°43/PVC/RNO/DRFOF/PNBN du 17/06/2020		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°269/Cor du 22/07/2021 - coupable ; -Amende : 10.000 frs -dépens : 28.820 frs ; - contrainte par corps à 03 mois ; -10 jours appel ;
114	HININSOU ISMAEL, né vers 1991 à BIGDI, fils de FARMANOA CHIDOJA et de FARMANA, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à LANGUI-TETE	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; défrichement dans une zone à écologie fragile et défaut de carte nationale d'identité (Poli)	PVC1 N°053 du 06/07/2021 Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	Renvoi au 11 Novembre 2021 aux mêmes fins, c'est-à-dire pour comparution du représentant du Ministère des Forêts et de la Faune, et débats
115	HINWA MOUSSOMLI ; SOUSSIA LISSANG	Circulation sans autorisation, détention de matériel prohibé de chasse, délit de braconnage avec abattage d'un animal protégé : Cob de roseau (classe B) dans une forêt domaniale (ZIC 5)	PVN°18/PVI/MIN/FOF/DRNO/DD MR du 31/05/2016		TPI de Tcholliré	-Coupable d'emprisonnement -50 000F d'amende chacun -Dépens solidaire: 27 070F -CPC : 03 mois -Décerne MI

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
116	-HOULPOU Philippe -BOUKOUR Sylvain -BOUMRI Gérard -AHMADOU MEREFOUNY -BELEMDARA Armand -NGANLARI Thomas	Chasse illégale en coaction, abattage d'une espèce protégée (cob de buffin) à l'aide d'arme de chasse de fabrication artisanale dans une aire protégée (ZIC N°22)	N°08/PVCI/MINFOF/DRFOF/DD MR du 24/05/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°209/Cor du 03/06/2021 Coupables : -Amende : 10.000 frs chacun ; -dépens : 27.720 frs, soit 4.620 frs chacun ; -contrainte par corps : 20 jours chacun ;
117	-HOUSSEINI ISSA -DAOUDA MOUSSA -HAMAN ADAMA -SAÏDOU OUMAROU -ABOUBAKAR YAKOUBOU	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (ZIC N°13)	PVCI N°02 du 05/02/2021 Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro		TPI de Poli et de Grande Instance du Faro	Décision rendue le 09 Septembre 2021 -Déclare HOUSSEINI ISSA, DAOUDA MOUSSA, HAMAN ADAMA, SAÏDOU OUMAROU et ABOUBAKAR YAKOUBOU coupables : - condamne HOUSSEINI ISSA, DAOUDA MOUSSA et HAMAN ADAMA à 18 mois d'emprisonnement et à 200.000 Francs d'amende chacun ; -Condamne SAÏDOU OUMAROU et ABOUBAKAR à 06 mois d'emprisonnement ; - dépens solidaire : 68.374 Francs ; - contrainte par corps : 12 mois à l'encontre HOUSSEINI ISSA, DAOUDA MOUSSA et HAMAN ADAMA Le Tribunal de Ngaoundéré a condamné IBRAHIM ADAMOU et ABACHA BOULEY à payer la somme totale de 6 109 400 FCFA (amendes, dommages et intérêts) au MINFOF, et à payer 36 021 FCFA aux dépens liquidés, a fixé à 3 mois la durée de la contrainte par corps afférente au non-paiement de toutes les sommes dues à l'Etat, et a décerné mandat d'incarcération contre les prévenus
118	IBRAHIM ADAMOU	-Abattage sans autorisation d'arbres protégés. -Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale	123/PVCI/RA/DRFOF/BRC du 12/08/2014		TPI de Ngaoundéré	Décision du 24 Juin 2021 : Coupable : -18 mois d'emprisonnement ferme ; -Amende : 200.000 Francs ; -dépens : 36.958 Francs ; - contrainte par corps : 12 mois
119	IBRAHIMA ADAMOU, né vers 1966 à BOGO, fils de ADAMOU AMNOU, AMINA DIDJA, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à BANTADJE.	-Orpaillage clandestin ; -Circulation sans autorisation dans une aire protégée (ZIC N°18)	PVCI N°14 du 20/03/2021 Parc National du Faro			Décision rendue le 08 Juillet 2021 Coupable : -02 mois d'emprisonnement ; -Amende : 50.000 Francs ; -dépens : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 06 mois
120	IBRAHIM MANOU, né vers 2000 à MAYO-LARO-NIGERIA, fils de MANOU et de AMINA TOU, Berger, de nationalité nigériane, domicilié à TONGO-NIGERIA	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (PNF)	PVCI N°23 du 07/05/2021 Parc National Faro		TPI de Poli et de Grande Instance du Faro	Coupable :01 an d'emprisonnement 200.000F d'amende chacun ; Dépens solidaire : 30.370F ; CPC : 12 mois, Mf
121	ISSA GADJI ; LARA DANIEL	Chasse illégale	PV N° 006/2016 DU 17/03/2016 Brigade de Touboro		TPI de Tcholliré	

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
122	JOVA YAWEH Christian et IBRAHIM ADAMOU	Abattage d'un éléphant, détention illégale des trophées d'animaux	00222/PVC/IMIN/DF/DRE/IDDB N/PCFC-Gbi du 27/08/2016	13 755 210	Yokadouma	Condamné à 18 mois de prison ferme
123	JAMES GBOKO	-Chasse sans autorisation dans une aire protégée ; -Chasse à l'aide d'une arme de traite. -Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale.	09/PVC/IRA/DV/DDFOF/ FD du 25/11/2014		TPI de Tignère	Le tribunal de Tignère a condamné le prévenu à huit mois d'emprisonnement, à payer 460000 FCFA de dommages et intérêts, 35211 FCFA aux dépens liquidés, a fixé à trois mois la durée de la contrainte par corps afférente au non-paiement de toutes les sommes dues à l'Etat, et a décerné mandat d'incarcération contre prévenu
124	KADIRI et GUIWA MAIGARI	-Chasse à l'aide d'arme de traite dans une aire protégée ; -Chasse sans permis de chasse ; -Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale.	66/PVC/IRA/DV/DDFOF/ VINA du 22/05/2014		TPI de Ngaoundéré	Le tribunal a condamné les prévenus à payer 30 000 FCFA d'amende chacun, 19 011 FCFA aux dépens liquidés chacun, a fixé à six mois la durée de la contrainte par corps afférente au non-paiement de toutes les sommes dues à l'Etat, et a décerné mandat d'incarcération contre les prévenus
125	-KALBEDE YOLSSAM	Circulation illégale dans une aire protégée et détention d'outils de chasse	N°17/PVC/RNO/DRFOF/PNBN du 12/02/2021		TPI de Tcholliré et de Grande Faro	Jgt N°328/Cor du 16/09/2021 - coupable ; -Amende : 50.000 frs -dépens : 27.720 frs ; - 03 mois la durée de la CPC ; -10 jours appel ;
126	KALTOUMA BAISSOUGOUL	Circulation sans autorisation dans une A.P	083/RP/16		TPI de Poli	-coupable des faits reprochés emprisonnement : 01 an-dépens : 69.842
127	KAMWA & KUATE	Détention, circulation et commercialisation des dépouilles d'une espèce animale intégralement protégée de classes A et B sans autorisation (14 dépouilles, 02 animaux vivants et 12 cartouches d'arme de chasse)				02 ans d'emprisonnement ferme, DI : FCFA 2 750 000 12 mois de contrainte par corps
128	-KEDAYE BASSAMI	Chasse sans permis, détention d'un outil de chasse dans une forêt domaniale	N°24/PVC/RNO/DRFOF/PNBN du 05/03/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°172/Cor du 06/05/2021 - coupable ; -02 mois d'emprisonnement -Amende :20.000 frs ; - dépens : 36.428 frs ; - contrainte par corps à 06 mois ; -10 jours pour faire appel ;

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
129	-KETRAI David	Pêche illégale dans une aire protégée	N°77/PVCI/RNO/DRFOF/PNBN		TPI de Tcholliré et de Grande Instance de Faro	Jgt N°92/Cor du 11/03/2021 - coupable ; - 04 mois d'emprisonnement - Amende :50.000 frs ; - dépens liquidés à 27.720 frs ; - contrainte par corps à 06 mois ; -10 jours pour faire appel ;
130	-KOMBO Eric -NGOUKI Elvis -autres	Détention et port illégal d'arme de guerre Chasse sans permis Abattage d'un Eléphant (Classe A) Détention illégale, circulation et commercialisation de pointes d'ivoire	17/RP/2013			Le Tribunal a le 19/10/2015 : -Condamné NGOUKI et KOMBO à 05 ans d'emprisonnement ferme et 100.000 FCFA d'amende chacun ; -Condamné NGWAH Herman à 01 an d'emprisonnement et 100.000 FCFA d'amende -Décerné mandat d'incarcération pour NGOUKI et KOMBO pour le reste de leurs peines -Décerné mandat d'arrêt contre NGWAH -D.I : 3.180.000 FCFA Extrait du pluriatif en attente Amendes et DI non recouvrés
131	KONLACK FOLONG Carine Flore	Détention, circulation et commercialisation illégale d'une pointe d'ivoire				Le Tribunal a : -Condamné à 03 mois d'emprisonnement avec sursis -Aux dépens 36.840 FCFA -Contrainte par corps : 06 mois DI : 500.000 FCFA Extrait du pluriatif en attente DI non recouvrés
132	KOSGA Joseph	Port et détention illégale d'arme hors du domicile (ZIC N°03)	N°01/PVCI/MINIOF /DDMR du 01/02/2021		TPI de Tcholliré et de Grande Instance de Faro	Jgt N°70/Cor du 18/02/2021 Coupable : -01 mois d'emprisonnement ; - dépens : 27.720 frs ; - contrainte par corps : 03 mois ;
133	KUDI Erastus OTEH	- Flagrant délit de détention d'espèces de la classe B dans une zone interdite à la chasse - Détention et circulation à l'intérieur du territoire national sans certificat	N° 001/PVCI/MINIOF/RFDE du 09/11/2017		Tribunal de première instance d'Edéa	Délibérée le 05/03 2018 Dépens liquidés : 36 361 F CFA CPC : 02 ans

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
134	LADINGA JOSEPH et Autres	d'origine des animaux protégés	N° 01/PVC/IRLT/DRFOF/DDW du 27 Mai 2019		TPI Bonanjo	Affaire soldée le 30 avril 2020 LADINGA JOSEPH a été coupable et condamné à 100 000 d'amende ainsi qu'aux dépens liquidés à la somme de 63550 DI 1 000 000 (déjà versé)
135	-LASSEM Marc	Circulation illégale dans une aire protégée et détention d'outils de chasse	N°56/PVC/IRNO/DRFOF/PNBN du 06/05/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°336/Cor du 16/09/2021 - coupable ; -Amende : 50.000 frs -dépens : 27.720 frs ; - 03 mois la durée de la CPC ; -10 jours appel ;
136	LAWALI ABDOULAYE	Défrichement dans une forêt domaniale et autre	N°002/PV/MINFOF/DRNO/PNB du 06/03/2016		TPI de Tcholliré	Coupable ; 01 an d'emprisonnement ; 70.00F d'amende ; Dépens solidaire : 27.070F ; CPC : 03 mois
137	LAWALI MAHAMAT, né vers 1989 à BAOUTHI-NIGERIA, fils de ALHADJI BOUBA et de AHI, Berger, de nationalité nigériane, domicilié à FOUFORE-NIGERIA	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (ZIC Doupa)	PVC N°11 du 23/02/2021 Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro		TPI de Poli et de Grande Instance du Faro	Décision rendue le 10 Juin 2021 - coupable et condamné à 05 mois d'emprisonnement ferme ; - dépens : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 03 mois
138	MAIBA Rosalie	Possession des parties d'un animal protégé de classe B	059/IRP/16		TPI de Poli	Non Coupable ; Relaxé pour faits non établis
139	MAIMOUT FANAMI	Braconnage d'une girafe dans le PNW, circulation sans autorisation dans une aire protégée, circulation dans le PNW avec des engins de chasse, prohibés dans une aire protégée	N° 003/PV/MINFOF/DREN/PNW du 19 mai 2015	/	TPI de Maroua	Déferrement de trois suspects, scellé des matériels, dossier en cours d'instruction

(Handwritten signatures and initials)

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
140	-MBAÏGANGO Supporté	Circulation sans autorisation dans une aire protégée	N°31/PVC/IRNO/DRFOF/PNBN du 17/03/2020		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°178/Cor du 06/05/2021 - coupable ; - Amende : 20.000 frs ; - dépens : 28.820 frs ; - contrainte par corps à 06 mois ; - 10 jours appel ; Le TPI de NGAOUNDERE a : Condamné le prévenu à payer 200.000 d'amende, FCFA 10.700 aux dépens, - Fixé à 12 mois la durée de la contrainte par corps ; - Décerné mandat d'incarcération.
141	MAKAG Osée	Exploitation non autorisée de produit forestier spécial (charbon)	080/PVC/IRA/DRFOF/BRC du 29/10/2013		TPI de Ngaoundéré	Décision rendue le 08 Juillet 2021 Coupable : - 02 mois d'emprisonnement ; - Amende : 50.000 Francs ; - dépens : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 06 mois
142	MAM-MAN, né vers 2001 à KODJOLI-NIGERIA, fils de OUSEINI et de DJENABOU, Berger, de nationalité nigériane, domicilié à TONGO-NIGERIA	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (PNF)	PVC N°28 du 07/05/2021 Parc National Faro		TPI de Poli et de Grande Instance du Faro	
143	-MANOU ABAKAR	Circulation sans autorisation et défrichement dans une aire protégée	N60/PVC/IMINFO/IDRNO/PNB N du 12/08/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°247/Cor du 15/07/2021 - coupable. - 01 mois d'emprisonnement ; - dépens : 27.720 frs ; - 03 mois la durée de la CPC ; - 10 jours appel ;
144	MANYOMBE Samuel joel, TCHOUKOU Théophile et MAKEMBEY née TCHOUKOUA Lydie	Abattage, Détenition et circulation à l'intérieur du territoire national de trophées d'une espèce intégralement protégée (pointe d'ivoire)	N° 11/PVC/IRLT/DRFOF/BRC/C3 du 07/05/2020		TPI Ndokotti	Délibérée le 07/08/2020 01 un d'emprisonnement avec sursis pendant 03 ans Amende : 200 000 Dépens : 335 450 DI : 6 000 000 F CFA CPC : 12 mois chacun

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
145	MATHIAS HAPPY, TUMUYIA SEIDOU JONATHAN, NCHOURUPOUO CHOUAIBOU	-Abattage d'une espèce intégralement protégée (classe A) -Détenion et circulation à l'intérieur du territoire national de trophées d'une espèce intégralement protégée (Eléphant)	N°126/PVCI/RLT/DRFOF/BRC/ C5 du 21/11/2018		Tribunal de première instance de Bonanjo	Délibérée le 01/02 2019 TUMUYIA SEIDOU, MUDEKA et NCHOURUPOUO CHOUAIBOU sont condamnés à une amende de 50 000 F CFA chacun MATHIAS HAPPY condamné à 2 mois d'emprisonnement ferme Dépens : 41 981 F CFA DI : 100 000 000 F CFA soldé le 28/12/2018 Amendes : 200 000 F CFA Dépens : 2 559 650 F CFA DI : 50 855 000 FCFA CPC : 02 ans
146	MBAIGADOUM JONAS, né le 08 Mars 1973 à GAROUA, fils de SIMON DJEKOU et de SALME DEKOA, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à TAPARE-CAMP "D"	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (ZIC N°13)	PVCI N°04 du 23/02/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli et de Grande Instance du Faro	Décision rendue le 1^{er} juillet 2021 -Déclare MBAIGADOUM JONAS coupable ; deux (02) mois d'emprisonnement ; -Amende : 200.000 Francs -dépens : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 12 mois
147	-MBAINDING Innocent -DJEDOUBOUM Innocent	Défrichement dans une forêt domaniale et Circulation sans autorisation dans une aire protégée	N°07/PVCI/MINFOF/DRFOF/PN BN du 18/01/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°122/Cor du 08/04/2021 Coupables : -01 mois d'emprisonnement chacun ; - dépens : 29.470 frs, soit 14.735 frs chacun ; -10 jours appel ;
148	MBAIGUEDEM JUSTIN; MOUSSA MOHAMED; MBAIRO FRANCOIS; NANA ELEKE	Circulation sans autorisation dans une aire protégée ; exploitation illégale des ressources minières dans le parc National de Bouba Ndjida	N°001/PVI/MINFOF/DRNO		TPI de Tcholliré	Coupable, 03 mois d'emprisonnement, 10.000F d'amende chacun ; Dépens solidaire : 33.670F CPC : 09mois, MI
149	MBOGO OTABELA (DG Sté Flamboyant)	Fraude sur les documents émis par l'administration chargée des forêts (lettres de voiture du GIC SODENGENG) ; fait réprimé par l'article 158 de la loi 94/01 du 20 janvier 1994	013/PVI/MINFOF/BNC du 17 octobre 2005	61 116 176	TPI de Bafia	Jonction de procédure avec GBA MBAKE et GIC FOCOTSONGO. La Chambre Correctionnelle du Tribunal de 1ère Instance de BAFIA a condamné le prévenu à : - FCFA 1.000.000 d'amendes, - 06 mois d'emprisonnement ferme - Payer au MINFOF la somme de FCFA 58 116 176

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
150	MBOLDI YIGOE THEODORE, né le 07 Décembre 1995 à MBONO-TOUBORQ, fils de SALMANI SERAPHIN et de MBAKA MARCELINE, Enseignant, de nationalité camerounaise, domicilié à Ngaoundéré	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (ZIC N°16)	PVCI N°10 du 21/05/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	<u>Décision rendue le 09 Septembre 2021</u> Coupable : -06 mois d'emprisonnement ; -Amende : 50 000 Francs ; - dépens : 35 958 Francs ; - contrainte par corps : 06 mois
151	MESELAKO				Tribunal Militaire de Bertoua	Condamné à payer au MINFOF 2 145 000 FCFA réparti comme suit : Taxe d'abatage : 100 000 FCFA Permis de grande chasse: 130 000 FCFA Location de zone : 100 000 FCFA Frais de permis de collecte : 1 350 000 FCFA Dommage économique : 130 000 FCFA Frais de procédure : 200 000 FCFA Le déboute du surplus comme non fondé,
152	MESSEHOU ZEPHIRIN NDOUMBI CHOUGUI	Détention illégale de matériel de chasse à l'intérieur d'une aire interdite à la chasse pratique de chasse pendant la période de fermeture circulation sans autorisation dans une forêt domaniale pratique illégale d'acte de chasse	N° 19- 0048/PVCI/MINFOF/DRE/PCFC LGO du 25/10/2019 Trois morceaux de pointes d'ivoire estimé à 30 kgs et une queue d'éléphant			06 mois ferme chacun Dépens : 43 000 frs DI : 450 000 frs Confiscation des armes pour le MINDEF
153	MGAKAKA Armang	Détention d'un outil de chasse à l'intérieur d'une aire interdite à la chasse Chasse pendant la période de fermeture	N° 011/PVCI/MINFOF/DRE/PCFC KML du 09/10/2018 01 (une) arme de grande chasse N°4656 marque 1075 02 munitions de grande chasse			6 mois ferme Dépens : 38 730 frs DI : 50 000 frs

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
154	MIKOMIDOU Herman et autres				Tribunal Militaire de Bertoua	le tribunal déclare les prévenus non coupables de complicité d'abattage d'espèces protégées de classe "A" pour faits non établis; MIKOMIDOU Herman et ADAMOU Alias Djorou coupables de port illégal d'arme et munitions de guerre, et condamné à 3 ans d'emprisonnement ferme chacun, déclare SOGBA coupable de violation de consigne et condamné à 2 ans d'emprisonnement ferme
155	MOHAMADOU AMBARKA BOUBA, né le 12 Juillet 2002 à GUIDJAWAN, fils de BOUBA YAOU et de HALIMATOU, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à NORTI.	Circulation sans autorisation ; pâturage dans une aire protégée, et Défaut de carte nationale d'identité (Mayo Nyal)	PVCI N°07 du 06/09/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli et instance de Faro	Renvoi au 11 Novembre 2021, pour comparution du représentant du Ministère des Forêts et de la Faune, et débats
156	MOHAMADOU HASSAN, né vers 2000 à GAMOU-NIGERIA, fils de HASSAN et de AÏSSATOU, Berger, de nationalité nigériane, domicilié à KASSALA	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (PNF)	PVCI N°25 du 07/05/2021		TPI de Poli et de Grande Instance du Faro	<u>Décision rendue le 08 Juillet 2021</u> Coupable : - 02 mois d'emprisonnement ; - Amende : 50.000 Francs ; - dépens : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 06 mois
157	-MOHAMADOU OUSMANOU	Circulation illégale dans une forêt domaniale, défrichement d'une partie d'une forêt domaniale et détention d'outils de chasse	N°42/PVCI/MINFOF/DRFOF/PN BN du 12/04/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	<u>Jgt N°319/Cor du 19/08/2021</u> coupable. - Amende : 50.000 frs ; - dépens : 45.136 frs ; - contrainte par corps à 06 mois ; - 10 jours appel ;
158	MILLAH Bernard	Abattage des espèces intégralement protégées	001/MINFOF/DRE/DDHN/PCFC-lié du 19/08/2015		Haut-Nyong	Coupable, 03 mois d'emprisonnement, DI : 250 000; Dépens solidaire : 133 366 FCFA
159	MOHAMED, né vers 2006 au NIGERIA, fils de MALA SANDA et de DJAMINI, Berger, de nationalité nigériane, domicilié à LAPIA-LAMORDE	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (Laro)	PVCI N°21 du 03/05/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli et Instance du Faro	<u>Décision rendue le 09 Septembre 2021</u> Coupable : - deux (02) mois d'emprisonnement ; - dépens : 45.666 Francs ;

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
160	MOUAPUM Charlise DAYAMA BESSENGUE	Possession et circulation des dépouilles d'animaux d'espèces partiellement protégées des classes B et C	N° 0010/PVC/IMINFOF/DRE/DDBN du 25/10/2018 01(une) arme de grande chasse N°R 48653 marque italienne 07 munitions de grande chasse 02 pointes d'ivoire			Coupable Dépens : 38 450 frs chacun Amende : 41 550 frs chacun
161	MOUHAMADOU NDOUITI, né vers 1991 au NIGERIA, fils de ISSA et de HAPSATOU, Berger, de nationalité nigériane, domicilié à GOMBI-NIGERIA	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (ZIC N°13)	PVCI N°06 du 14/02/2021 Brigade de Gendarmerie de Voko		TPI de Poli et de Grande Instance du Faro	Décision du 29 Avril 2021 : -Déclare OUMAROU DANBARTO coupable ; -06 mois d'emprisonnement ferme ; - dépens de 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 03 mois
162	MOUNCHIKPOU ABOUBAKAR SIDIKI NSANGOU NFOYA OUMAROU et NUJIKAM AMIDOU	Flagrant délit de détention illégale et circulation à l'intérieur du territoire national de trophées d'une espèce intégralement protégée (128kgs écailles de pangolins)	N° 10/PVCI/RLT/DRFOF/SRFAP du 03/07/2017		Tribunal de première instance de Douala Bonanjo	Délibérée le 29/07 2019 NSANGOU NFOYA a été acquitté Les deux autres ont été condamnés à 1 an d'emprisonnement ferme Dépens : 546 300 F CFA Amendes : 0 F CFA DI : 5 275 000 F CFA CPC : 09 mois
163	MOUSSA, né vers 2006 à DJEN-NIGERIA, fils de ALHADJI MOUSSA et de SALAMATOU, Berger, de nationalité nigériane, domicilié à DJEN-NIGERIA	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (PNF)	PVCI N°22 du 03/05/2021 Parc National Faro		TPI de Poli et de Grande Instance du Faro	Renvoi au 25 Novembre 2021 aux mêmes fins, c'est-à-dire pour assistance du prévenu par son conseil
164	MOUSSA ABDOLU, né vers 2004 au NIGERIA, fils de ABDOLU et de BIBA, Berger, de nationalité nigériane, domicilié à NASSARAO-NIGERIA.	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (PNF)	PVCI N°03 du 25/02/2021 Parc National du Faro		Tribunal de première instance de Poli et de Grande Instance du Faro	Décision rendue le 23 Septembre 2021 coupable : -deux (02) mois d'emprisonnement ; - dépens de 36.958 Francs

de

Ph

7

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
165	MOUSSA ADAMOU, né vers 2006 à NORTI, fils de ADAMOU et de LADI, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à NORTI	Circulation sans autorisation ; pâturage dans une aire protégée et orpaillage clandestin (Mayo Nyal)	PVCI N°11 du 06/09/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	Renvoi au 11 Novembre 2021, pour assistance du prévenu par son conseil, citation du Ministre des Forêts et de la Faune, et débats
166	MOUSSA HAMADOU, né 1988 à BASSODJE, fils de HAMADOU et AMINATOU, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à BASSODJE	Circulation sans autorisation ; pâturage dans une aire protégée, et Défaut de carte nationale d'identité (ZIC N°13)	PVCI N°14 du 27/08/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	Renvoi au 11 Novembre 2021 aux mêmes fins, c'est-à-dire pour débats
167	MOUSSA WABI, né vers 1996 à Madingring, fils de HAROUNA et de CLAUDINE, Cultivateur, domicilié à Gamba.	Exploitation sans autorisation d'une mine d'or et autres (ZIC N°18 bis)	PVCI N°17 du 1 ^{er} /04/2021		Tribunal de première instance de Poli et de Grande Instance du Faro	Décision du 17 Juin 2021 : Coupable : -12 mois d'emprisonnement ferme ; -Amende : 100.000 Francs ; - dépens : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 09 mois
168	MOUSTAPHA Samuel	Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale 'Complicité d'exploitation sans autorisation d'arbres protégés dans une forêt domaniale	147/PVC/IRA/DRFOF/BRC du 24/10/2014		TPI de Ngaoundéré	Le Tribunal a : condamné le prévenu à payer 150.000 FCFA d'amende, 37.910 FCFA aux dépens liquidés, Fixé à 09 mois la durée de la contrainte par corps Décerné mandat d'incarcération
169	-MOPETO PASCAL -GARDJA ARABOU -INMATO NICOLAS	Braconnage et complicité (Poli)	PVCI N°05 du 20/04/2021 Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro		TPI de Poli	Décision rendue le 30 Septembre 2021 Coupables : -06 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 03 ans ; - Amende : 100.000 Francs chacun ; - dépens solidaires : 36.258 Francs ; - contrainte par corps : 09 mois -pas de contrainte par corps contre MOPETO PASCAN au regard de son âge avancé

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
170	MP et MINFOF C/- VROUBANI François -MINDJEL Felix	Abattage d'espèce protégée classe B (et défaut de CNI)	N°59/PVCI/RNO/DRFOF/PNBN du 25/09/2020		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	coupables : - 03 mois d'emprisonnement ferme, -dépens solidaires : 36.428frs ; - DI /150.000 F, MI, au MINFOF. 10 Jrs Appel.
171	MP ET MINFOF C/ -DJOMOTOM RICHARD	Abattage d'animaux protégés de classe B et défaut de CNI	N°10/PVI/RNO/DRFOF/PNBN du 05/02/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	-Coupable : -04 mois d'emprisonnement ferme -Amende : 100.000 frs; - dépens : 37.528 frs ; -CPC : 09 mois; -50.000 frs à titre de D.I., -10 jours VR.
172	MP ET MINFOF C/--HAMAN BAPPO	Abattage d'espèce protégée de classe A (éléphant) en coaction et usage illégal d'arme et munition de fabrication artisanale	N°267/PVCI/RNO/DRFOF/PNB N du 18/08/2019		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Coupable : -5ans d'emprisonnement ; -Amende : 500.000frs ; - dépens : 41.820 frs ; - CPC : 18 mois ; -DI à payer à la conservation du PNBN : préjudice matériel :820 000 frs ; préjudice écologique : 3 000 000 frs, préjudice économique : 11 400 000 frs ; frais de procédure : 4 000 000 frs
173	MP ET MINFOF C/--HAMBARKA KOULAMBA	Chasse illégale et abattage d'une espèce protégée classe A	N°006/PVCI/RNO/DRFOF/PNB N du 03/05/2021 (DD MINFOF Mayo-Rey)		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Coupable : -Amende : 250.000frs -dépens : 27.720 frs ; -DI à payer à la conservation du PNBN : 125 000 Fcfa ; - CPC 12 mois ; - MI, 10 Jrs VR
174	MP ET MINFOF C/-HAYATOU Jonas	Utilisation d'arme à feu de fabrication artisanale, abattage d'espèce animale protégée de classe b	N°69/PVCI/RNO/DRFOF/PNBN du 19/06/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Coupable : -01 mois d'emprisonnement ; - dépens : 28.820 frs ; - CPC 03 mois ; -15.000F à titre de dommage et intérêt au MINFOF, MI, 10 Jrs VR
175	MP ET MINFOF C/--IBRAHIMA ALI	Abatage d'espèces protégés et circulation dans une forêt domaniale et défaut	N°65/PVCI/RNO/DRFOF/PNBN du 25/05/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Coupable : -04 mois d'emprisonnement ; - dépens : 27.720 frs ; -DI à payer à la conservation du PNBN : 210 000 Fcfa ; - CPC : 003 mois ;

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
176	MP ET MINFOF C/-LASSEM Marc	Circulation sans autorisation, détention d'un outil de chasse dans une aire protégée et chasse illégale	N°54/PVCI/RNO/DRFOF/PNBN du 06/05/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	- MI, 10 Jrs VR. Coupable : -Amende : 50.000frs ; - dépens : 27.720 frs ; -DI à payer à la conservation du PNBN : 20 000 Fcfa, -CPC 06 mois ; - MI, 10 Jrs VR.
177	MP ET MINFOF C/-TAO GOLORE Alpha	Abatage d'espèce animale protégée de classe B et défaut de CNI	N°68/PVCI/RNO/DRFOF/PNBN du 13/06/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Coupable : -01 mois d'emprisonnement ; - dépens : 28.820 frs ; -CPC : 03 mois -15.000F à titre de dommage et intérêt au MINFOF, MI, 10 Jrs VR
178	MP ET MINFOF C/-VAIMBRO Augustin -TAO MARDI -KEMAI Robert	Abatage d'animaux protégés de classe B et C, détention d'une arme de fabrication artisanale, chasse à l'aide de produit chimique ou toxique dans une aire protégée et défaut de CNI	N°21/PVCI/RNO/DRFOF/PNBN du 02/03/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Coupable : -06 mois d'emprisonnement ferme ; -Amende : 50. 000 frs ; -dépens solidaires : 36.428 frs ; -CPC : 06 mois ; -50 000 frs à titre de DI ; - 10 Jrs Appel
179	MP ET MINFOF C/-VAIMBRE André	Abatage d'espèces protégées classe A et circulation dans une forêt domaniale et défaut CNI	N°37/PVCI/RNO/DRFOF/PNBN DU 26/03/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Coupable : -Amende : 20 000 Frs ; - dépens : 27.720 frs ; -DI à payer au MINFOF : 130 000 Fcfa ; -CPC : 03 mois ; - MI, 10 Jrs VR.
180	MVENG ROGER & Autres	Chasse à l'intérieur d'une aire protégée, Détention et circulation des produits fauniques protégés dans une aire protégée ; Détention illégale d'arme de chasse	45/46/47/48/49/50/PVCI/MINFO F/PNCM du 13 septembre 2012			06 mois d'emprisonnement ferme DI : FCFA 475.000 Dépens FCFA 36.000 09 mois de contrainte par corps

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
181	-NADJIBE Jean -SOKOMBEU Philémon	Circulation illégale dans une aire protégée	N°32/PVC/RNO/DRFOF/ PNBN du 17/03/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°123/Cor du 08/04/2021 Non coupables ; - relaxes pour défaut d'intention délictuelle ; - dépens à la charge du trésor public ; -10 jours appel ;
182	NANA MAMOUDOU BANDOKA GBABISSONI Bernadin LINGUIBE BANDI Crépin ABOKI Jean Christ	Accès sans autorisation dans une forêt domaniale Détection d'un outil de chasse à l'intérieur d'une aire interdite à la chasse Possession illégale d'armes et de munitions de grande chasse Complicité de braconnage Trafic d'arme et munitions	N° 19- 001/PVC/MINFOF/DRE/PCFC LGO du 08/01/2019 01(une) arme manufacturée de grande chasse N°3916 05 munitions de grande chasse calibre 1075 Une boussole SUNTO Un appareil photo numérique			06 mois chacun Dépens : 13 350 frs chacun Amende : 150 000 frs chacun
183	NASSARA ABDOU, né vers 1964 à MAROUA, fils de ABDOU LENGUE et de TCHEGUEWEK, Cultivateur de nationalité camerounaise, domicilié à MAYO-DJARENDI	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres	PVC N°06 du 07/06/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	<u>Décision rendue le 23 Septembre 2021</u> Coupable : -02 ans d'emprisonnement ; - Amende : 500.000 Francs ; - dépens : 34.958 Francs ; - contrainte par corps : 18 mois
184	NDOKO Charcard Claude, KOUNGOU Simon Pierre, OUINWE Sariga, NYAMSSI Dipelec Antoine (Camerounais)	Détention et circulation à l'intérieur du territoire national de trophées d'une espèce intégralement protégée (54 Kg d'écailles de pangolin et 5 dents d'hippopotame)			TPI Ndokotti	Soldée le 19/03/2019 45 jours de prison ferme Amendes :200000fcfa DI : 10 000 000fcfa
185	NDUMU ELVIS AKENE	Illegal exploitation in a State forest	001/MINFW/RDNW/RSCB/04 of 8 th May 2013		TPI de Bamenda	Judgment passed in favor of MINFOF as follows: fine of FCFA 70 000- or 06-months imprisonment, Court cost of FCFA 30 000f or 03 months imprisonment, Damages to MINFOF of FCFA 1 000 000
186	NEMOH MOSES OBEN	Illegal killing of an elephant; illegal capture of tortoises and illegal possession of fire arm	29/ASR/MINFOF/PDSW/DDMA OF 29/12/2009			12 months imprisonment; special and general damages of FCFA 1 277 500

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
187	NGEN Etienne DAMA BEKA BEKA	Accès sans autorisation dans une forêt domaniale Détenition d'un outil de chasse à l'intérieur d'une aire interdite à la chasse Abattage illégale d'animaux de la classe B	N° 002/PVC/IMINFOF/DRE/PCFC KML du 26/01/2018 01 (une) arme de grande chasse N°1075			is d'emprisonnement dépens : 1 430 000 frs DI : 16 475 frs
188	NGINI BIAKOLO Rose NJOYA MFOMBAN BEH MARTINE	Coaction d'abattage d'espèces protégées; Détenition et circulation des dépouilles d'animaux sans certificat d'origine	005/PVC/IMINFOF/PNN du 21/06/2013		TPI d'Abong- Mbang	-Condamné aux dépens liquidés à 116.852 FCFA -01 an d'emprisonnement -Dépens :37362 FCFA -DI 1 500 000
189	NGONO Randore	Abattage d'un éléphant, détenition illégale des trophées d'animaux	0512/PVC/IMINFOF/DRE/DDBN /SFAP du 08/05/2016	433 630	TPI de Yokadouma	Condamné à 18 mois avec sursis pendant trois (03) ans,
190	NGOUELONG & KUETE Félicien	Détenition et port illégal d'une arme de grande chasse cal 375 et de petite chasse Cal 12 Abattage d'un Eléphant juvénile (classe A) Détenition illégale de trophées d'ivoires (02) Chasse sans permis				Le Tribunal a le 10/11/2015 : -Condamné aux dépens liquidés à 116.852 FCFA -09 mois de contrainte par corps -Décerné mandat d'incarcération sauf paiement Extrait du pluriitif obtenu DI non recouvrés
191	NIKINE DANG Raphael	- Exploitation illégale des produits forestiers -Rébellion -Trouble dans le service - Défaut de CNI	N°015/PC/189 du 10 Mars 2021 du CSP de Guider		TPI de Guider et Grande Instance du Mayo-Louti	Condamné à 18mois de Prison
192	NJIRABE Edgard	Exploitation non autorisée de produit forestier spécial (charbon)	081/PVC/IRA/DRFOF/BRC du 29/10/2013		TPI de Ngaoundéré	Le TPI de NGAOUNDERE a : Condamné le prévenu à payer 200 000 d'amende, FCFA 10 700 aux dépens, FCFA 25 000 Dommages et Intérêts ; -Fixé à 12 mois la durée de la contrainte par corps ; -Décerné mandat d'incarcération.

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
193	NSO ELISON	- Chasse sans permis de chasse, - Détention illégale des produits fauniques.	098/PVC/MINF/OF/DRA/DDFOF -MBYO du 09/12/2013		TPI de Ngaoundéré	Verdict rendu, DI FCFA 250 000 A recouvrer
194	NTOUARAH NTIMA Jean Rodrigue	Abattage d'espèces fauniques et autres			TPI de Ngaoundéré	Le Tribunal a le 22/09/2015 : - Condamné à 01 an d'emprisonnement ferme - Dépens : 88.750 FCFA - Décerné MI
195	NUHU ALI	Circulation sans autorisation dans une aire protégée, détention et port illégal d'arme	026/RP/16 08/02/2016		TPI de poli	Coupable : 08 mois d'emprisonnement ; Amende : 1.000.000F ; Dépens : 60.070F ; DI : 300.000F.
196	OGWARAGI Favour IFENYIWA	Found in possession of parts of totally protected animal (Pangolin scales)	002/MINF/W/RDNW/RSCB/04 of 10 th May 2013		TPI de Bamenda	Judgment passed in favor of MINF/OF as follows: fine of FCFA 450 000 or 18 months, Court cost of FCFA 54 760 or 06 months of imprisonment, Damages to MINF/OF of FCFA 500 000 MINF/OF to sell Pangolin scales by public auction and proceeds paid into the treasury
197	ONDO Joseph	Exploitation non autorisée de produit forestier spécial (charbon)	079/PVC/IRA/DRFOF/BRC du 29/10/2013		TPI de Ngaoundéré	Le TPI de NGAOUNDERE a : Condamné le prévenu à payer 200 000 d'amende, FCFA 10 700 aux dépens, - Fixé à 12 mois la durée de la contrainte par corps ; - Décerné mandat d'incarcération.
198	OUMAROU ABDOULAYE	Défrichement dans une zone à écologie fragile et autres (Boulé)	PVCIN°04 du 26/04/2021 Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	Décision rendue le 08 Juillet 2021 Coupable : - 02 mois d'emprisonnement ; - dépens : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 03 mois
199	OUMAROU DANBARTO	Circulation, pâturage, élagage sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée (ZIC N°13)	PVCIN°02 du 08/02/2020 parc National du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	Décision du 29 Avril 2021 : Coupable - condamné à 03 mois d'emprisonnement ferme ; - dépens de 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 03 mois
200	OUMAROU HAMADOU, né vers 2001 à KASSALA, fils de HAMADOU et de HAWA, Berger, de nationalité	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (PNF)	PVCIN°31 du 07/05/2021 Parc National Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	Décision rendue le 08 Juillet 2021 Coupable : - 02 mois d'emprisonnement ; - dépens : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 03 mois

(Handwritten marks and signatures)

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
	camerounaise, domicilié à KASSALA					
201	OUSMAN ABDOU KARIM, né vers 2001 à MBE, fils de ABDOULAYE et de PATOMA, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à Mbé.	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (ZIC N°16)	PVCI N°11 du 21/05/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	<u>Décision rendue le 09 Septembre 2021</u> Coupable : -06 mois d'emprisonnement ; -Amende : 50.000 Francs ; - dépens : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 06 mois
202	OUSMANOU BAME, né vers 2001 à GOMBI-NIGERIA, Berger, de nationalité nigériane, domicilié à GOMBI-NIGERIA	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (ZIC N°13)	PVCI N°05 du 25/02/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	<u>Décision rendue le 1^{er} juillet 2021</u> Coupable : -dix (10) jours d'emprisonnement ; -Amende : 50.000 Francs ; - dépens : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : six (06) mois
203	OUSSENI ; ADAMOU BELLO	Circulation sans autorisation ; détention de matériel prohibé de chasse tentative de braconnage dans le parc National de Bouba Ndjidda	N°012/PVI/MINFOF/DRNO/DDM R du 07/04/2016		TPI de Tchollire	Coupable : 06 mois d'emprisonnement ; 100.00F d'amende chacun ; solidaire : 30.370F ; CPC : 09 mois ; MI
204	OUSEINI BALLA OUSMAN ABDOULAYE	Pêche illégale et immigration irrégulière (Farkomo)	PVCI N°06 du 06/05/2021 Poste de Gendarmerie Waté		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	<u>Décision rendue le 08 Juillet 2021</u> Coupable : -02 mois d'emprisonnement ; -Amende : 50.000 Francs chacun ; - dépens : 36.108 Francs ; - contrainte par corps : 06 mois
205	PALE SENATE Trésor et SONGOSAI Thierry	Accès sans autorisation dans une forêt domaniale Détention d'un outil de chasse à l'intérieur d'une aire interdite à la chasse Détention et pratique de chasse aux moyens prohibés (arme de traite) Pratique de chasse pendant la période de fermeture	N° 001/PVCI/MINFOF/DRE/PCFC LGO du 21/10/2018 - 01(une) arme de chasse de fabrication - 04 cartouches de calibre 12			Deux (02) ans de prison chacun Dépens : 240 180 frs DI : 430 000 frs Confiscation des armes pour le MINDEF

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
206	PAUL JIME & TANKO KITA	-Chasse à l'aide d'arme de traite dans une aire protégée ; -Chasse sans permis de chasse.	02/2015/PVCI/RA/DV/DDFOF/ FD du 15/01/2015		TPI de Tignère	Le Tribunal de Tignère a condamné chacun des prévenus à un an d'emprisonnement Chaque prévenu doit également payer une amende de 420 000 FCFA
207	PENOBENO Thomas	Accès sans autorisation dans une forêt domaniale Détection d'un outil de chasse à l'intérieur d'une aire interdite à la chasse Abattage illégal d'animaux de la classe A et B	N° 004/PVCI/MINFOF/DRE/PCFC KML du 08/02/2018 - 02 (deux) armes de calibre 12 (conventionnelle) - Vingt-deux (22) cartouches de même calibre			8 mois d'emprisonnement dépens : 34 130 frs
208	POYE Narcisse Alex et AHIMADOU	Détention illégale des pointes d'ivoires	038/PVCI/DRE/DDBN/PCFC- KIKA du 07/10/2016		TPI de Yokadouma	Coupables ; 2ans d'emprisonnement fermes chacun;
209	POUNDEU POUNDEU Francis	Capture d'animaux protégés de la classe A				Le Tribunal a le 17/02/2015 : -Condamné à 02 mois d'emprisonnement fermes -Amende : 27.750 FCFA Amendes non recouvrées
210	RABIOU MAHAMAT,	Détention et circulation à l'intérieur du territoire national de trophées d'une espèce intégralement protégée (Ecaille de pangolin)	N°12/PVCI/RL/DRFOF/DDW du 22/08/2018		Tribunal de première instance de Bonanjo	Délibérée le 19 juillet 2017 -Amendes :150 000Fcf -Dépens :1 531 500 -DI :30 475 000 Fcf CPC : 02 ans
211	SABOKA Basile	Accès sans autorisation dans une forêt domaniale Détection d'un outil de chasse à l'intérieur d'une aire interdite à la chasse	N° 008/PVCI/MINFOF/DRE/PCFC KML du 25/08/2018 01(une) arme de calibre 12 marque russe : N°891814 et 07 cartouches de calibre 12			6 mois ferme chacun Amende : 250 000 frs Dépens : 66 420 frs DI : 200 000 frs

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
212	SAGA BIENT BITWI Joel	Accès sans autorisation dans une forêt domaniale Détection d'un outil de chasse à l'intérieur d'une aire interdite à la chasse	N° 003/PVCI/MIN/FOF/DRE/PCFC KML du 26/01/2018			6 mois d'emprisonnement dépens : 21 140 frs DI : Néant
213	SALAMATOU OUSSEINI, née vers 1996 à Paté Manga, fille de OUSSEINI et de MAIRAMA, Ménagère, de nationalité camerounaise, domiciliée à Mayo-Djarendi	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; orpaillage clandestin et défaut de carte nationale d'identité (ZIC N°18)	PVCI N°03 du 22/06/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	<u>Décision rendue le 09 Septembre 2021</u> Coupable : -06 mois d'emprisonnement ; - dépens : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 03 mois
	-SALEH BOUBA	Circulation illégale dans une forêt domaniale, défrichement d'une partie d'une forêt domaniale et détention d'outils de chasse	N°43/PVCI/MIN/FOF/DRFOF/PN BN du 12/04/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	<u>Jgt N°314/Cor du 19/08/2021</u> Coupable : -Amende : 50.000 frs ; - dépens : 45.136 frs ; - contrainte par corps à 06 mois ; -10 jours appel ;
214	SALIOU IBRAHIM, né vers 1991 à DJADA-NIGERIA, fils de IBRAHIM et de A'CHA, Berger, de nationalité nigériane, domicilié à DJAMTARE-NIGERIA.	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (PNF)	PVCI N°26 du 07/05/2021 Parc National Faro		TPI de Poli et de Grande Instance du Faro	<u>Décision rendue le 08 Juillet 2021</u> Coupable : -02 mois d'emprisonnement -Amende : 50.000 Francs d'amende ; - dépens : 35,958 Francs ; - contrainte par corps : 06 mois
215	SALI YOUSSOUFOU, né vers 1989 à OURO-DOLE-NIGERIA, fils de YOUSSOUF et de MARE, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à OURO DOLE-NIGERIA.	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (PNF)	PVCI N°04 du 12/03/2021 Parc National du Faro		Tribunal de première instance de Poli et de Grande Instance du Faro	<u>Décision du 29 Avril 2021</u> : Coupable -06 mois d'emprisonnement ferme ; -Amende : 200.000 Francs ; - dépens : 35,958 Francs ; - contrainte par corps : 12 mois
216	SAIDOU	Circulation sans autorisation dans une aire protégée ZIC 03	N°006/PVI/MIN/FOF/DRNO/ DDMR du 26/02/2016		TPI de Tcholliré	Classée sans suite
217	SAIDOU DAOUDA	Détention illégale, circulation sans autorisation, capture illégale et commercialisation des perroquets gris à queue rouge				Le Tribunal a le 16/10/2015 : -Condamné à 05 mois d'emprisonnement ferme -Dépens : 30.340 FCFA -Fixé la contrainte par corps à 03 mois



N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
						-Décerné M.I Extrait du pluriannuel en attente DI non recouvrés
218	SAIDOU ISSA	Circulation sans autorisation, détention de matériel prohibé de chasse, abattage de 02 animaux protégés Bubale et Redunca de la classe B dans une aire protégée ZIC	N°010/PVI/MIN/INF/DRNO/DDM R du 21/03/2016		TPI de Tcholliré	Coupable ; 10.000F d'amende ; Dépens solidaire : 27.070FCPC ; 03mois
219	SAIDOU OUMAROU	-Chasse sans autorisation dans une aire protégée. -Chasse à l'aide d'une arme de traite. -Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale	77/PVC/RA/DV/DDFOF/VINA du 25/05/2015		TPI de Ngaoundéré	Le Tribunal de Ngaoundéré a condamné le prévenu à trois mois de prison ferme, à payer 34 975 FCFA aux dépens liquidés, 500 000 FCFA de dommages et intérêts, a fixé à trois mois la durée de la contrainte par corps afférente au non paiement de toutes les sommes dues à l'Etat, et a décerné mandat d'incarcération contre le prévenu
220	SAKEY Eugène & Autres	Détention, circulation et commercialisation illégale des perroquets gris à queue rouge, défaut de certificat d'origine, faux et usage de faux en écriture	022/INF/COM/09 Le PVNO du 24/10/2011		TPI de Ngaoundéré	02 ans d'emprisonnement avec sursis, DI : FCFA 4 647 657 Dépens CFA 150 000 09 mois de contrainte par corps
221	SALBELLA Geremie	Abattage non autorisé d'arbres protégés	032/PVC/RADRF/BR/28/03/2014			Le tribunal de Ngaoundéré a condamné le prévenu à payer 100000 FCFA d'amende, 37911 FCFA aux dépens liquidés, 157108 FCFA de dommages et intérêts, a fixé à neuf mois la durée de la contrainte par corps afférente au non-paiement des dépens et amendes, et a décerné mandat d'incarcération contre le prévenu
222	Samuel OULEDE Célestin (BIR) -MOHAMADOU MOCTAR -GODON Dieudonné -NGOUE Luc Ruben -ABOU SALAN	Violation des consignes Détention illégale d'arme et munitions de guerre, complicité des mêmes faits, braconnage Chasse sans permis Abattage d'un éléphant (Classe A) Détention illégale, circulation et commercialisation des pointes d'ivoire	N° d'enrôlement 43/RP/2013			Le Tribunal a : -condamné Samuel OUELEDE à 02 ans ferme ; -condamné GODOM Dieudonné à 01 an ferme ; Condamné BINTSOE Alfred à 30 mois ferme ; -condamné NGOUE Luc à 06 mois ferme Aux dépens 150.000 FCFA Fixe la contrainte par corps à 09 mois sauf paiement Extrait du pluriannuel en attente

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
223	SANDA BITRUS ALI DJOURI	Circulation sans autorisation et pâturage dans une aire protégée, et défaut de carte nationale d'identité (Mayo Lamté) Complicité de Circulation sans autorisation ; pâturage dans une aire protégée (Mayo Lamté)	PVCI N°08 du 09/08/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	Renvoi au 11 Novembre 2021 aux mêmes fins, c'est-à-dire pour comparution des parties, et débats
224	SANGA ZELE Jean René et autres				Tribunal militaire de Bertoua	le tribunal a condamné le prévenu à 3 ans d'emprisonnement ferme et à 108.450 FCFA d'amende, à payer au MINFOF la somme de 2.425.000 FCFA à titre de dommages-intérêt
225	-SEHING Jeannot -DJINGAOU Paul -DJEGOMDJE Nestor -KOUIMADA Joseph -NETYOM Abel -DJINGBAÏ Clément -YEDAMGODO Albertine	Pêche sans autorisation dans un établissement aquacole domanial	N°26/PVCI/RNO/DRFOF/PNBN du 09/03/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°177/Cor du 06/05/2021 - coupables ; -Amende : 40.000 frs chacun ; - dépens solidaires : 27.720 frs ; - contrainte par corps à 03 mois ; -10 jours pour faire appel ;
226	SITIMA Emmanuel ABRAHIM ALI	Chasse sans permis avec une arme de traite et détention illégale des dépouilles d'espèces fauniques protégées	300/IDDFOF/ID du 26/02/2017			Jugement n°89/COR du 06/06/17 qui condamne ABRAHIM ALI et SATIMA Emmanuel à 3 mois d'emprisonnement ferme
227	SOUBAGO DAHIE	-provocation non autorisée d'un incendie dans une forêt du domaine national, -violation des normes relatives à l'exploitation du bois de chauffe	002/PVCI/MINFOF/DREN/BRC du 29/01/2018			Dossier classé sans suite par le Procureur de la République au motif qu'il n'y a pas d'infraction
228	SOULEY Etienne	-Circulation sans autorisation dans une A.P -chasse sans permis	096/RP/16 du 30/06/2016		TPI de Poli	-coupable des faits reprochés -Emprisonnement : 03 mois -dépens : 91781
229	SOULEYMANOU BOBO MOUSSA; ABDOULAYE NASSER	Circulation sans autorisation, détention de matériel prohibé de chasse dans une aire protégée ZIC 16	N°002/PVCI/MINFOF/DRNO/IDDM R du 22/02/2016		TPI de Tcholliré	Coupable ; 200.000F d'amende chacun ; Dépens solidaire : 30.370F CPC : 12mois, MI
230	SOULEY IBRAHIM	Accès sans autorisation dans une forêt domaniale Détention d'un outil de chasse à l'intérieur d'une aire interdite à la chasse	N°001/PVCI/MINFOF/DRE/PCFC KML du 26/01/2018 01 (une) arme de grande chasse N°1075			5 mois d'emprisonnement dépens : 49 430 frs DI : Néant

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
			01(une) arme de calibre 12 (conventionnelle) 03 munitions de grande chasse 02 douilles			
231	SOUMANA KARI	-Chasse sans autorisation dans une aire protégée. -Chasse à l'aide d'une arme de traite. -Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale	191/PVC/IRA/DV/DDFOF/ VINA du 22/12/2014		TPI de N'gaoundéré	Le Tribunal de N'gaoundéré a condamné le prévenu à quatre mois d'emprisonnement, à payer 150 000 FCFA de dommages et intérêts, 30 350 FCFA aux dépens liquidés, a fixé à trois mois la durée de la contrainte par corps afférente au non paiement de toutes les sommes dues à l'Etat, et a décerné mandat d'incarcération contre le prévenu
232	Sté HAZIM et Cie	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt domaniale (UFA 10 030), en violation de l'article 46 de la loi 94/01 du 20 janvier 1994 ; fait réprimé par les articles 158 et 159 de la même loi.	12/PV/MINEF/CAB/UCC du 20 juin 2002	8852125000 et 7114407750	CCJA Abidjan	Affaire jugée le 14 juillet 2016 par devant la CCJA d'Abidjan. La cour a déclaré irrecevable le recours en révision formé contre l'Arrêt n° 007/2014 rendu par la Cour de céans le 04/02/2014 et a condamné les demandeurs aux dépens
233	TAMBA RAYMOND	Détention, circulation et commercialisation des dépouilles d'une espèce animale intégralement protégée de classe A sans autorisation (02 pointes et une mâchoire d'éléphant), Abattage d'un animal de classe A	860/PVC/MINF/DRL/SRFAP du 11 juillet 2011			06 mois d'emprisonnement avec sursis, DI : FCFA 2 000 000 09 mois de contrainte par corps
234	TANGUY BIENVENU	Détention, circulation et commercialisation des dépouilles d'une espèce animale intégralement protégée de classe A sans autorisation (08 morceaux de viande boucanée d'éléphant, 02 lièvres vivants et 03 tortues terrestres vivantes), Abattage d'animaux de classes A et C sans autorisation	724/PVC/MINF/DRLT/BRC du 08 juin 2012			06 mois d'emprisonnement avec sursis DI : FCFA 2.000.000 Dep FCFA 106.000 09 mois de contrainte par corps
235	TCHATOUA Elvis	Détention et circulation des dépouilles d'animaux intégralement protégés	N°001/PVC/IRLT/DRFOF/DDM		Tribunal de première instance de Nkomsamba	Jugée -03 mois de prison ferme -Caution : 69 550Fcfca -DI : 400 000Fcfca

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
236	TCHAPDA Dieunedort et Autres	Détention illégale circulation et commercialisation de trophées d'une espèce intégralement protégée (peaux de panthère)			TPI Mbanga	Délibérée le 14/11 2019 Amende : 300 000 Depens : 28650 DI : 3 920 000 F CFA
237	TEGWI CLIFORD et NDONGO JEAN (Camerounais)	Abattage, Détention et circulation à l'intérieur du territoire national de trophées d'une espèce intégralement protégée (Ecailles de pangolin, Pointe d'ivoire, capture, détention et circulation illégale d'animaux sauvages vivants (perroquets) intégralement protégées)			TPI Bonaberi	Délibérée le 07/08 2020 06 mois d'emprisonnement ferme Amende : 200 000 Depens : 178750+902150 DI : 90 592 000 F CFA CPC : 09 mois
238	TEWIDIKUM EMMANUEL TEBAH	Illegal possession and trading in elephant tusks in Muyuka	466/PVI/MINFOF/DRSW/BRC of 15/12/2010			A fine of CFA 380 000 special and general damages 18 months suspended sentence
239	Theophilus TANJONG	Falsification and use of Falsified Forestry and Wildlife Administrative documents	612/PVI/MINFOF/DRSW/BRC of 15/09/2011			A fine of FCFA 500 000 2years imprisonment
240	-TOGONE Rosalie	Défrichement dans une forêt domaniale	N°21/009/PVCI/MINFOF/DRNO/ PNB du 17/03/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°271/Cor du 22/07/2021 - coupable ; -Amende : 20.000 frs -dépens : 28.820 frs ; - contrainte par corps à 06 mois ; -10 jours appel ;
241	TISSOU GILBERT, né vers 1993 à YOWAI, fils de NOMO et de MAYONGA, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à LANGUI-TETE	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; défrichement dans une zone à écologie fragile et défaut de carte nationale d'identité (Poli)	PVCI N°054 du 06/07/2021 Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	Renvoi au 11 Novembre 2021 aux mêmes fins, c'est-à-dire pour débats
242	TODOU PIERRE, né vers 1962 à NGONG, fils de TODOU KITA et de MADIA, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à LONGOTE	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (ZIC N° 13)	PVCI N°11 du 15/03/2021 Parc National du Faro		Tribunal de première instance de Poli et de Grande Instance du Faro	Décision du 24 Juin 2021 : Coupable : -condamné à 03 mois d'emprisonnement ferme -Amende : 100.000 Francs ; - dépens :36.958 Francs ; - contrainte par corps : 09 mois.

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
243	-VAIMBI Jacob	Circulation sans autorisation, détention de matériel prohibé de chasse, activité de chasse avec abattage de deux animaux protégés dans le parc national de Bouba Ndjidda.	PVN°23/PVI/MINFOF/DRNO/DD MR du 19/08/2016		TPI de Tcholliré	Coupable : 08 mois d'emprisonnement -100 000F d'amende -Dépens solidaire: 28 720F -CPC : 09 mois
244	-VAÏMBRA André	Abattage d'espèce protégée de classe A (damalisque), détention d'un outil de chasse à l'intérieur d'une aire protégée et circulation sans autorisation dans une aire protégée	N°37/PVCI/MINFOF/DRFOF/PN BN du 26/03/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°334/Cor du 16/09/2021
245	VAITOUUM TAO; TOUMTOUKRI Blaise; DJODA Juda; VAINAO Matthieu; BRAO Elie	Circulation sans autorisation, détention de matériel prohibé de chasse, activité de chasse dans le parc national de Bouba Ndjidda	PVN°20/PVI/MINFOF/DRNO/DD MR du 02/06/2016		TPI de Tcholliré	-Coupable-06 mois d'emprisonnement-50 000F d'amende chacun-Dépens solidaire: 31 320F-CPC : 06 mois
246	-VAÏTCHE Ernest	Circulation illégale dans une forêt domaniale, abattage d'un chacal et pêche illégale à l'aide de filets de petite maille	N°49/PVCI/MINFOF/DRFOF/PN BN DU 12/04/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°313/Cor du 19/08/2021 coupable. -Amende : 80.000 frs d'amende ; - dépens : 45.136 frs ; - contrainte par corps à 06 mois ; - 10.000 frs à titre de dommages et intérêts au MINFOF ; -10 jours appel ;
247	-VAÏTCHOU René	Détention illégale d'arme de 5e catégorie hors du domicile	N°09/PVCI/MINFOF/DDMR Du 02/02/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°101/Cor du 18/03/2021 -Décl coupable : -Amende : 300.000 frs ; - dépens : 36.428 frs ; - contrainte par corps à 12 mois ; -10 jours pour faire appel ;
248	-WAYANG NANGA Georges -DAYANG Paul	Circulation sans autorisation dans une aire protégée et pêche illégale (déversement de produits toxiques nocifs) dans les eaux du PNB	N°06/PVCI/MINFOF/DRFOF/PN BN du 07/01/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°97/Cor du 11/03/2021 Coupables : -02 mois d'emprisonnement ; -Amende : 50.000 frs chacun ; - dépens solidaire : 38.178 frs ; - contrainte par corps : 03 mois ; --10 jours pour faire appel ;

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
249	WOENDA Ferdinand BILAN Eric	Accès sans autorisation dans une forêt domaniale Détenition d'un outil de chasse à l'intérieur d'une aire interdite à la chasse Abattage d'espèces protégées de classe A	N° 009/PVC/MINFOF/DRE/PCFC KML du 28/08/2018 01(une) arme de grande chasse N°R 48653 marque italienne 07 munitions de grande chasse 02 pointes d'ivoire			8 mois ferme chacun Amende 300 000 frs chacun DI : 200 000 frs Confiscation des armes pour le MINDEF
250	-YABSA André -AMADOU Joseph -YANGAÏ Etienne	Abattage d'espèce protégée (hippopotame) dans une aire protégée (ZIC N°27)	N°03/PVC/MINFOF/DRFOF/DD MR du 02/02/2021		TPI de Tcholliré et de Grande instance de Faro	Jgt N°83/Cor du 04/03/2021 Coupables : -01 mois d'emprisonnement ; - dépens solidaires : 27.720 frs ; - contrainte par corps : 03 mois ;
251	YAUBA HAMADAMA, né vers 1998 à BASSODJE, fils de HAMADAMA et de FADIMATOU, Cultivateur de nationalité camerounaise, domicilié à BASSODJE	Circulation sans autorisation : pâturage dans une aire protégée, et Défaut de carte nationale d'identité (ZIC N°13)	PVCIN°13 du 27/08/2021 Parc National du Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	Renvoi au 11 Novembre 2021 aux mêmes fins, c'est-à-dire pour débats
252	YAOU SALI, né vers 2000 à TONGO-NIGERIA, fils de SALI et de DJENABOU, Berger, de nationalité nigériane, domicilié à TONGO-NIGERIA	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée et autres (PNF)	PVCIN°27 du 07/05/2021 Parc National Faro		TPI de Poli et de Grande instance de Faro	<u>Décision rendue le 08 Juillet 2021</u> Coupable : -02 mois d'emprisonnement ; -Amende : 50.000 Francs ; - dépens : 35.958 Francs ; - contrainte par corps : 06 mois
253	YAYA BOUBAKARI ABOUBAKARI NASSOUROU ABDOULAYE	Détention illégale des dépouilles d'animaux protégés	001/RM/RAD/DDFOF/SDF du 13/04/2017			YAYA Boubakari déclaré non coupable et sieurs ABOUBAKARI et NASSOUROU ABDOULAYE condamnés à 5 mois d'emprisonnement et paiement d'une somme de 5205000
254	-YAYA NDJIDDA -SALI YAYA -MOUSSA CHARI -KADRI NDJIDDA -ABDOULAYE ASSOULAYE -YEYA MATI	Braconnage d'une girafe femelle espèce intégralement protégée dans le PNW, circulation sans autorisation dans une aire protégée, circulation dans le PNW avec des engins de chasse prohibés dans une aire protégée	N° 005/PV/MINFOF/DREN/PNW du 10 juillet 2015	/	TPI de Maroua	Déferement de suspects, scelle des matériels, dossier en cours d'instruction

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
255	YAO BALONG CHENG PING	Délict d'exportation des espèces de faune intégralement protégées sans autorisation	N°005/PVC/IRLT/DRFOF/BRC/C3 du 18/01/2017		Tribunal de première instance de Bonabéri	Affaire jugée : YAO BAOLONG et CHENG PING condamné à 03 mois d'emprisonnement ferme. 15 000 000 FCFA d'amendes et 226 000 000 FCFA de dommages et intérêts Affaire pendante à la cours d'appel
256	YETTI Oumarou	Circulation sans autorisation dans une A.P	091/RP/16		TPI de Poli	Coupable ; 02 ans d'emprisonnement ; dépens : 40.263
257	YONGA TOUBOKBE	Circulation sans autorisation dans une aire protégée ZIC 20	N°011/PV/MINFOF/DRNO/DDMR du 30/02/2016		TPI de Tchollire	Coupable ; 10.000F d'amende ; Dépens solidaire : 27.070F ; CPC : 03mois, MI
258	YONGHO NCHIH NICHODEMUS	Destruction of Council trees in ecologically fragile zone behind Ayaba Hotel in Bamenda	10/MINFOF/RDFWL/CB/NWR of 13/03/2012			Judgment passed in favor of MINFOF as follows: fine of FCFA 200 000 or 09 months imprisonment, Court cost of FCFA 72 000 or 06 months imprisonments, Damages to MINFOF of FCFA 300 000
259	YOUNOUSSA GASTON, né vers 1966 à BIBEMI, fils de DJONDEUBBE et de WAINGANG, Cultivateur, de nationalité camerounaise, domicilié à DJALOUMI-BIBEMI	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une aire protégée ; défrichement dans une zone à écologie fragile (ZIC Doupa)	PVCI N°018 du 06/06/2021 Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro		TPI de Poi et de Grande instance de Faro	Renvoi au 11 Novembre 2021 aux mêmes fins, c'est-à-dire pour débats
260	YOUSOUFA SOULEY, né vers 1999 à Kourtéssé, fils de BOUBA et de AMINA, Berger, de nationalité camerounaise, domicilié à Kourtéssé.	Circulation sans autorisation ; pâturage dans une aire protégée, et Défaut de carte nationale d'identité (ZIC N° 13)	PVCI N°10 du 11/08/2021 Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Faro		TPI de Poi et de Grande instance de Faro	Renvoi au 11 Novembre 2021 aux mêmes fins, c'est-à-dire pour comparution du Ministère des Forêts et de la Faune, et débats
261	ZAKINE Henri Xavier et MANOU Justin	Chasse à l'aide d'une arme de traite dans une aire protégée Chasse sans permis Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale	130/PVC/RAD/DV/DDFOF/VINA du 25/08/2014			Le Tribunal a : condamné chacun des prévenus à payer 180.000 FCFA au titre des DJ, amendes et dépens liquidés d'incarcération contre le prévenu.
262	ZAWA Joseph	Accès sans autorisation dans une forêt domaniale	N° 005/PVC/MINFOF/DRE/PCFC KML du 17/05/2018 01(une) arme de grande chasse N°B226968 calibre 375 marque TCHECH CZ 550 MAGNUM 27 munitions et 02 douilles			6 mois d'emprisonnement dépens : 21 140 frs DJ : Néant

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
263	SITIMA Emmanuel ABRAHIM ALI	Chasse sans permis avec une arme de traite et détention illégale des dépouilles d'espèces fauniques protégées	300/DDFOF/FD du 26/02/2017			Jugement n°89/COR du 06/06/17 qui condamne ABRAHIM ALI et SATIMA Emmanuel a 3 mois d'emprisonnement ferme

I-2 Affaires en attente de jugement

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
1	ABAKAYE ADARA THUISSI et associés	Abattage d'une espèce intégralement protégée (Éléphant) dans la réserve du Dja				TPI Abong Mbang	En cours
2	ABAGUI Joseph	Détention illégale des pointes d'ivoire					En cours
3	ABBA IDRISSE OUMAR SEINI	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une forêt domaniale, abattage d'animaux protégés de classe « B », circulation avec engin de chasse dans une aire protégée	002/PVC/MINFOF/DREN/PNW du 16/05/2015				Transmis au tribunal de kousséri en mars 2018
4	ABBA ENOCK	-Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national ; -Défrichement et affectation à une vocation autre que forestière d'une forêt du domaine national	06/2018/MINFOF/DREN/DMD/DDFOF-MD du 06/03/2018				Transmis au tribunal de Yagoua en mars 2018
5	ABASSI NDJIDDA	-Violation des normes relatives à l'exploitation des produits forestiers spéciaux (bois de chauffe). -Violation de la réglementation en vigueur sur le droit d'usage.	007/PVC/MINFOF/DREN/BRC du 29/01/2018				Transmis au tribunal de Maroua en février 2018
6	ABDOU BRATAL, ADIMIKO BAKARI	Détention, transformation et commercialisation des pointes d'ivoires d'éléphants sans autorisation	002/MINFOF/DRNO/BRC du 11/05/2016			PI de Garoua	En cours
7	ABDOULMOUMINI Ibrahima	Défrichement sans autorisation	01/2016/PVC/MINFOF/DDFOF/FD du 13/02/2016				Instruction en cours
8	ABDOUROUF SALI (CNI 114966804 du 26/08/2013 à Ebolowa)	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national, d'une essence protégée au village TOKO (Akomi II)	N°040/FWOS/MINFOF/RDSU/RCB du 21 novembre 2013			TPI d'Ebolowa	Dossier transmis en justice le 22 novembre 2013 En instruction

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
9	ABIBA	Chasse sans permis de chasse, défaut de certificat d'origine, Détenition des dépouilles d'animaux protégés	011/PVC/IMINFOF/DRAD/BRC				En attente de jugement au TPI NGAOUNDERE
10	ABBO AMADOU	Exploitation des ressources génétiques du patrimoine national à des fins commerciales sans autorisation.	PVCI n° 033/PVC/IMINFOF/DRE/BRC du 22 juin 2018	FA : [5.000-50.000 F.CFA]	Transmis PR de Bertoua par le C/PNDD	Transmis PR de Bertoua par le C/PNDD	
11	ABOUBAKAR	- Activités anthropiques dans une aire protégée ; - Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale.	040/PVC/RAD/DV/DDFOF/VINA du 18/03/2014				En instance devant le TPI de NGAOUNDERE
12	ABOUBAR AVOUA ET AUTRES	Circulation sans autorisation dans une aire protégée				TPI de Garoua	R : 28/10/2016
13	ABRAHAM ALI	Chasse sans permis avec une arme de traite et détention illégale des dépouilles d'espèces fauniques protégées	207/DDFOF/ID du 26/02/2017				en justice
14	-AKOINA JEREMY -VOSSO AWANGA -HASSAN HAMED	Abattage d'arbres protégés	06/18/DREN/DLC/ DDFOF, Section des forêts KS				Transmis au tribunal de kousséri en 2018
15	ALI INDJIDA MAMOUDOU ADAMA MATI BOUBA	Circulation sans autorisation dans une aire protégée	084/IMINFOF du Parc National de Waza				Transmis au tribunal de kousséri en mai 2018
16	ALI INDJIDA MAMOUDOU ADAMA MATI BOUBA	Abattage d'une girafe espèce intégralement protégée dans le PNW, Circulation sans autorisation dans une aire protégée, circulation dans le PNW avec des engins de chasse et de poison prohibés dans une aire protégée, tentative de braconnage des oiseaux par appâts empoisonnés, détention de stupéfiants (tramol) et rébellion contre les écogardes	005/PV/IMINFOF/DREN/PNW du 02/06/2015				Déferrement de trois suspects, scelle des matériels, dossier en cours d'instruction
17	ADIMIKO BAKARI	Détention et transformation d'ivoire				PI de Garoua	ADD; R : 19/07/2016; R : 11/10/2016
18	ADAMOU AHMADOU MAMADOU HAMADOU	Violation de la législation et de la réglementation en matière de droit d'usage sur les bois de chauffe	N° 009 et 010/PVC/IMINFOF/DREN/BRC du 19/06/2017	/	/		En cours d'instruction

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
19	ADAMOU IBRAHIM UPAH MCMILLAN AKENJI EBENEZER IFEANYI OGUEJIOFOR VINCENT	Flagrant délit de détention illégale et circulation à l'intérieur du territoire national de trophées des espèces intégralement protégées de la classe A	N° 113/PVC/RLT/DRFOF/BRC/C2 du 13/11/2017			Tribunal de première instance de Douala Bonanjo	Renvoyé au 22/02/2019
20	ADOUM	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national.	PVCI n° 064/PVCI/MIN/FOF/DRE/BRC/C1 du 02/10/2018	FA : 200.000- 1.000.000 F.CFAJ ; D&I : 11.697.500 F.CFA		Transmis au PR.	
21	AFOUMBU Emmanuel Peter	Clearing of a part of state forest	006/OS/MIN/FOF/DRNW/BRC du 29/04/2018			Bamenda court of first instance	Pending
22	AHIRI SALE	Complicité de violation des normes relatives à l'exploitation des produits forestiers spéciaux	157/PVC/IRA/DRFOF/BRC du 10/11/2014			TPI de Ngoundéré	Instruction en cours
23	-AHMADOU BOBBO -ALIOUM YADI	Détention, circulation et commercialisation illégale d'une pointe d'ivoire (Classe A)	707/PVCI/MIN/FOF/DRE/DDLM			TPI de Bertoua	Renvoyé le 18/12/2015 pour production de la lettre de constitution Avocat MINFOF
24	AHMADOU TIDJANI/ADAMA Thérèse	Détention et circulation des dépouilles d'animaux protégés de la classe B et C dans le domaine national sans certificat d'origine	004/PVCI/IRA/DRFOF/BRC du 30/03/2017				en cours
25	-AHMAT ALAMINE -BAKARY DJIME	Abattage d'arbres protégés	010/LD/18/PVCI/REN/DLC/DDFOF/SDF	/	/		Transmis au tribunal de kousséri en mai 2018
26	-AHMAT ALAMINE	Abattage d'arbres protégés en vue de fabriquer le charbon de bois	011/PVCI/REN/DLC/DDFOF/SDF du 25/05/2015	/	/		Transmis au tribunal de kousséri en mai 2018
27	AKAINA Jeremy	Abattage d'arbres protégés en vue de fabriquer le charbon de bois	006/PVCI/REN/DLC/DDFOF/SDF du 02/05/2018	/	/		Transmis au tribunal de kousséri en mai 2018
28	AKOINA Jeremy VOSSO AWANGA HASSAN HAMED	Abattage d'arbres protégés	N° 06/18/DREN/DLC/DDFOF, Section forêt KS			Transmis au Tribunal de Kousséri en 2018	

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
29	AKAMAGHA GERALD ACHU	Forgery of official document (CITES permit)	0039/MIN/FOF/RDFW/LNWR/BRC/C3/14 of 14 th June 2010			TPI de Bamenda	Matter awaiting judgment.
30	AKAMEYO Junior et autres					TPI de Bertoua	
31	AKANZE AKONLO Bertrand TEGOU M Alphonse Raoul BOUBNIA KAMTA Basile TCHANITCHEU Francis Romuald alias Bafane (camerounais)	Détention et circulation à l'intérieur du territoire national de trophées d'une espèce intégralement protégée (1500 kg d'écaillés de pangolins et 151 kg d'ivoires soit 74 pointes d'ivoire) Commise le 14/03/2019	N° 044/PVC/IRL/DRFOF/BRC/C5 du 14/03/2019			Cours d'appel du Littoral	Date prochaine audience : 04/02/21
32	AKEU TANGO JP	Détention illégale des trophées et armes de chasse					
33	AKOA Gabriel	Abattage et détention d'un animal intégralement protégé (Chimpanzé)	PVI/MIN/FOF/DD/O du 23/07/2013			TPI de Kribi	En attente de Jugement
34	AKOINA JEREMY VOSSO AWANGA HASSAN HAMED	Abattage d'arbres protégés	N°006/PVC/IREN/DLC/DDFOF/SDF du 02/05/2015	/	/	au parquet de Kousséri	En cours d'instruction
35	AKONO BEKALE Bertrand	-Chasse illégale dans une aire protégée ; -Abattage et capture d'une espèce animale protégée sans autorisation ; -Circulation et détention illégale d'arme de chasse.				TPI de Kribi	En attente de Jugement
36	-AKOINA JEREMY -VOSSO AWANGA -HASSAN HAMED	Abattage d'arbres protégés	06/18/DREN/DLC/DDFOF, Section des forêts KS				Transmis au tribunal de Kousséri en 2018
37	AKOUYA Freddy	Abattage illégal, détention des espèces intégralement protégées				TPI de Kribi	En cours
38	ALLEKE Daniel	Chasse illégale dans la ZIC 40				Parquet d'Abong Mbang	En cours
39	AMACHE CHRITEL	Illegal exploitation in a state forest (Bafut Ngemba reserve)	59/OS/MIN/FOF/RD/NW/RSCB/04 of 31 th October 2012			TPI Abong Mbang	Matter awaiting judgment.
40	AMADOU AWALOU et autres					TPI de Bertoua	
41	AMANDONG TERITUS	Illegal exploitation in a state forest (Bafut Ngemba Forest Reserve)	58/OS/MIN/FOF/RD/NW/RSCB/04 of 31 th October 2012			TPI de Bamenda	Matter awaiting judgment.

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
42	AMINOU AMADOU	-Exploitation forestière (bois de chauffe) non autorisée dans une forêt du domaine national. -Complicité dans la violation des norms relatives à l'exploitation non autorisée du bois de chauffe dans une forêt communautaire	003/PVC/IMINFOF/DREN/BRC du 26/01/2018				Transmis au tribunal de Maroua en janvier 2018
43	AMVELA Daniel OBAM	Abattage et détention d'un animal intégralement protégé (Chimpazé)	PVI/IMINFOF/DD/O du 23/07/2013			TPI de Kribi	En attente de Jugement
44	ANBWE Henri Joel, FEUGUE Leticia	Détention, circulation et commercialisation des trophées d'espèces fauniques intégralement protégées de la classe A, abattage d'éléphants espèces fauniques protégées de la classe A	19/17/PVC/IRCE/DRFOF/BRC du 12/09/2017				en justice
45	ANGOUE MEZA Bertrand	- Détention et circulation illégale d'armes de guerre et de chasse. - Abattage d'espèces intégralement protégées.	PVC/ n° 084/PVCI/RES/DRFOF/BRC du 19 décembre 2018			- Transmis PR/Yokadouma	
46	ANGOMBENG Mathurin	Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale.	PVC/ n° 050/PVCI/RE/DRFOF/BRC du 10 août 2018.			- Transmis au parquet ; - PN/BoumbaBek	
47	ANGON Clotaire	- Abattage d'espèces protégées des classes B et C, circulation à l'intérieur du domaine national avec des dépouilles d'animaux sans certificat d'origine ; - Chasse sans Permis	PVC/ n° 30/OSHR/RES/DRFOF/BRC/IC4 du 13 juin 2018. FA1 : [50.000-200.000 F.CFA] FA2 : [3.000.000-10.000.000 F.CFA]			Transmis PR Abong-Mbang	
48	AONDO HEMBA	Abattage d'un animal de classe B Détention illégale des munitions de cal 12 Immigration clandestine	016/PVC/IMINFOF/DRA/DDFD/BRC/PCF C/MB du 16/01/2018				Dossier transmis au TGI de Tignere
49	ARREY ETA MORINE, MBAAH JACQUELINE MUBANG ALIAS AICHA, PEYUKUE MAMA, PEPOUNA NJIKANZIE EBDU AZIZ	Détention et circulation à l'intérieur du territoire national de trophées d'une espèce intégralement protégée (Eléphant)	N°14/PVCI/RL/DRFOF/DDW du 11/09/2018			Tribunal de première instance de Bonanjo	21/02/2019
50	ASEFE ODIAMA	illegal possession of totally protected wildlife (24 sea turtles)	138/PVC/IMINFOF/SW/RS/CB			CFI of LIMBE	Case on-going LIMBE Court of First Instance
51	ASSAM Martin	Abattage des arbres protégés dans une forêt du domaine national	126/PVC/IMINFOF/DRA/DDFOF/VINA MB du 13/09 /2013			TPI Ngaoundéré	En instance

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
52	ASSOUE BADJELI Jean & GBASSAMBO MADOUKOU	Abattage et détention d'espèces partiellement protégées				TGI Yokadouma	En instruction
53	ASSOURA BEH BRIST Tel : 662 39 249	Non authorized exploitation in a communal forest	N°014/PVC/IMINFOF/IDRE/IBRC/C6 du 17/04/2018	FA : [200 000-1 000 000Fcf] DI : 14 712 000Fcf		Transmis au Procureur de la République	
54	ATABA Roger et autres					TPI de Bertoua	
55	ATOUBA BEKONO Martin AYOBO ATOUBA Marguerite ETOA MVIE Marcelin Junior	Abattage, détention, circulation et commercialisation illégales d'espèces fauniques intégralement protégée de la classe A	N° 09/20/PVC/IMINFOF/IDRCE/IBRC/C5 du 08/06/2020			Transmit au Tribunal de première instance de Yaoundé-Ekounou	
56	AVEICO	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt domaniale, en violation de l'article 46 de la loi 94/01 du 20 janvier 1994 ; fait réprimé par l'article 158 de la même loi.	49/PVC/MINEF/CAB/UCC du 30 Juillet 2004	45 896 750		Parquet de Yaoundé Centre Administratif	Instruction du dossier
57	AYISSI Simplicie	Détention et circulation à l'intérieur du territoire national de trophées (08 pointes d'ivoire) sans certificat d'origine Possession de deux pointes d'ivoire.....	024/PVC/IMINFOF/IDRS/IBRC/C5 du 14 novembre 2014				Dossier transmis en justice le 14 novembre 2014 (1263/L/MINFOF/RC B/SU)
58	AWANA Thomas	Exploitation de bois sans lettre de voiture	N° 011/PVC/IMINFOF/RES/IBRC du 20/02/2020	FA : (4 000 à 25 000F)		Transmit PR ABONG MBANG	
59	AZOMBO Blanchard TOKENDI NGADI Robert ABUTU AKAMBE Patient	Acte de chasse sans permis et licence de chasse Détention illégale d'arme Vente de munitions sans autorisation	N° 025/PVC/IMINFOF/RES/DRFOF/IBRC du 15/04/2020			Transmit PR Yokadouma	

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
60	BABAGUIDA DAIROU	Circulation sans autorisation dans une aire protégée	125/RP/15 du 03/12/2015			TPI de poli	En cours
61	BABIO Joseph	Détention illégale des dépouilles d'espèces fauniques de la classe A				TGI Yokadouma	En cours
62	BABONG BAGAMLA; ALIAS BEN LADEN ET AUTRES	Abattage d'animaux dans une aire protégée				PI de Garoua	R : 05/08/2016; Décision
63	BAOLONG CHEN PEN et autres	Délict d'exportation des espèces de faune intégralement protégées sans autorisation (5040kg d'écaillés de pangolin) Commis le 18/01/2017	N° 005/PVC/IRLT/DRFOF/BRC/C3 du 18/01/2017			Cours d'appel du Littoral	Date prochaine audience 12/01/2021
64	BAKA GREGOIRE	Exploitation par autorisation personnelle de coupe dans une forêt du Domaine Nationale				PI de Garoua	R : 16/09/2016; Citer Délégué
65	BALOKA GREFFI	-Accès non autorisé dans une forêt domaniale ; -Détention d'un outil de chasse dans une aire interdite.	PVCI n° 041/PVC/IRE/DRFOF/BRC du 03 août 2018.			Transmis au Président du Tribunal militaire Bertoua.	
66	BEKONO Aline & ELLA BELINGA	Abattage d'espèce intégralement protégée				TPI Djoum	Renvoyée au 22/10/2015
67	BELLA ETOUNDI Vincent De Paul	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national.	PVCI n° 078/PVC/MINFOF/DRE/BRC/C3 du 17 décembre 2018	FA : 400.000-2.000.000 F.CFA) ; D&I : 3.496.138 F.CFA		Transmis au PR/Bertoua pour mise en mouvement de l'action publique.	
68	BESONG Robert EGBE	Illegal detention and circulation of trophies of totally protected animal species (Skills of chimpanzee and Drill)	11/PVC/MINFOF/RDSW/IDDM OF 27/01/2012			CFI of Mamfe	Case on-going
69	BESSABENGOUORI Charles	Détention d'une arme de fabrication locale et munitions de guerre de marque OTAN7.62 dans une aire protégée					
70	BEP A ERIKEN Gabriel	Exploitation Forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	09/17/PVC/IRCE/DRFOF/BRC du 28/03/2017				en justice



N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
71	BEYE Bertin	Chasse sans licence ou permis, abattage d'espèces protégées de la classe A				TGI Yokadouma	En cours
72	-BIANG BIANGISMAEL; -NGUELIFACK ACHIEL MARTIAL	-Abattage sans autorisation d'espèces d'animaux protégées ; -Détenition et Circulation sans autorisation de dépouilles animale à l'intérieur du territoire national	Mission conjointe avec les ESIR	1) FA : [3.000.000 – 10.000.000 F.CFA]; 2) FA : [50.000 – 200.000 F.CFA];			TRANSMISEN JUSTICE
73	BIA SANDA	Circulation sans autorisation, pêche illégale dans une aire protégée ZIC 22	N°013/PVI/MIN/FOF/DRNO/DDMR du 12/04/2016			TPI de Tchollire	En cours
74	BIKELE PAUL	Détenition et circulation illégales des trophées d'animaux de classe A	029/PVC/MIN/FOF/CAB/BNC/UAB du 10/10/2010			Parquet de Yaoundé Centre Administratif	En attente de Jugement
75	BOLDJOKO Jacques	Circulation sans autorisation dans une aire protégée en période de fermeture de chasse (ZIC03)	PVN°21/PVI/MIN/FOF/DRNO/DDMR du 04/06/2016			TPI de Tcholliré	En cours
76	BOUBA AHMADOU	Détenition des dépouilles d'animaux protégés de la classe B sans certificat d'origine.	103/RS/RA/DRFOF/BRC du 26/12/2013				En cours
77	BOUBA AMINA INUSA	- Abattage d'animal intégralement protégé (Eléphant) sans autorisation: pointes de moins de 5kg - Détenition et circulation non autorisée des trophées d'un animal protégé	002/PVC/MIN/FOF/DRSU/DDMV/SFAP du 26 août 2014				Dossier transmis en justice le 05 septembre 2014
78	BOUBA BELLO ET AUTRES	Défrichement dans une aire protégée				TPI de Garoua	Renvoi : 29/07/2016; R : 26/08/2016; R : 28/10/2016
79	BOUBA GAMBO	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national.	PVCI n° 056/PVC/RES/DRFOF/BRC du 20 août 2018.	FA : [200.000- 1.000.000 F.CFA]; D&I : 6.141.704 F.CFA		- Transmis PR ;	

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
80	BOUBA WAHOURI MAMAI; TOUROU Roland	Circulation sans autorisation, délit de braconnage en coaction avec abattage d'un jeune cob de fassa (femelle, classe B) et détention de matériel prohibé de chasse dans une aire protégée PNB en période de fermeture de chasse.	PVN°25/PVI/MIN/OF/DRNO/DDMR du 29/08/2016			TPI de Tcholliré	En cours
81	BOUDOUMA Benoît et autres	Abattage, détention et circulation à l'intérieur du territoire national de trophées d'une espèce intégralement protégée de classe A (16 pointes d'ivoires) Commise le 01/08/2019	N° 445/2019 du 02/08/2019			Cours d'appel du Littoral	Date prochaine audience : 15/12/20
82	BOUSSE AKOUYA David					TPI de Bertoua	
83	BOUYA A NWAMPAEN	Exploitation Forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	10/17/PVCI/RCE/DRFOF/BRC du 28/03/2017				en justice
84	CHEDJOU Simplice Junior (CNI 112050960 du 06/07/2011 à CE 26)	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national, d'une essence protégée au village TOKO (Akomi II)	N°038/FWOS/MIN/OF/RDSU/RCB du 21 novembre 2013				Dossier transmis en justice le 22/11/2013 En instruction au Tribunal de Première Instance d'EBOLOWA
85	CHI CHRISTOGANUSCHE	Illegal exploitation in a state forest Batut Ngemba Reserve)	003/OS/MIN/FW/RDNW/RSCB/ of 16 th May 2013				Matter awaiting judgment.
86	DAGAKVOUNANSOU;3VODOUN A FELIX; DOURWE DAVID; TAMNOUDI	Circulation sans autorisation : détention de matériel prohibé de chasse dans une aire protégée ZIC 05	N°007/PVI/MIN/OF/DRNO/ DDMR du 29/02/2016			TPI de Tcholliré	En cours
87	DALAMI MANU	détention illégale des dépouilles d'espèces fauniques protégées	303/DDFOF/FD du 26/02/2017				en justice
88	-DAOUDA SADOU; -AWALU ADOULAYE; -CISSE SAMBA; - MANGANE ABDOULAYE	Détention illégale et abattage d'espèces protégées de la classe A.	PVCI n° 048/PVCI/RE/DRFOF/BRC du 03 août 2018.			Transmis au PR/Yokadouma	
89	DEDIGUE MAN JEAN, MBAINJIBE BRUNO, HAMAN YADJI, DJAO MAI PHILIPPE, HOUDINI GORSOU	Défrichement, fabrication et commercialisation de charbon de bois dans une aire protégée ZIC 19	001/MIN/OF/DRNO/BRC du 14/04/2016			PI de Garoua	En cours

N°	Norm ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
90	DEZOUBE Evariste	Détournement des biens saisis, corruption, menaces sous condition, rétention sans droit de la chose à autrui, complicité d'abattage illégal d'animaux protégés de la classe A à l'aide d'une arme de guerre	82/RP/2012			Tribunal militaire de Bertoua	En cours
91	DESIRE (662056887)	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national.	PVCI n° 060/OSHR/MIN/INF/ERD/RCEB/C6 du 04 septembre 2018	FA : 200.000-1.000.000 F.CFA) ; D&I : 7.993.440 F.CFA.		Transmis au PR	
92	DJABOULE Désiré	Détention des dépouilles d'animaux protégés sans certificat d'origine	N°034/PVCI/RA/DRFOF/BRC du 06/12/2016				
93	DJADAYE Lucie & ELOUNDOU ETEME	Abattage d'espèces intégralement protégées, chasse dans une zone interdite à la chasse (ZIC46) scellés constitués d'un fusil de cal.12					
94	DJEM Laurent	Chasse illégale dans la ZIC 40				Parquet d'Abong Mbang	En cours
95	-DJOA DJOA MOKETE Arnold -TOKENDI NGANDI	Détention d'une arme de guerre de marque Kalachnikov cal AK47 et 01 boîte chargeur					Transmis au Tribunal militaire de Bertoua
96	DJOUUMCHI AMADOU	Détention illégale des dépouilles d'espèces fauniques de la classe A				TGI Yokadouma	En cours
97	DANG ASSABE	Exploitation des ressources génétiques du patrimoine national à des fins commerciales sans autorisation.	PVCI n° 035/PVC/MIN/INF/DRE/DDLD/PNDD du 22 juin 2018	FA : [5.000-50.000 F.CFA]		Transmis PR de Bertoua par le C/PNDD	
98	DIAZ BARTHELEMY	Exploitation des ressources génétiques du patrimoine national à des fins commerciales sans autorisation.	PVCI n° 034/PVC/MIN/INF/DRE/DDLD/PNDD du 22 juin 2018	FA : [5.000-50.000 F.CFA]		Transmis PR de Bertoua par le C/PNDD	
99	DRAMANI OSMAN et MATIVI Ezekiel	Capture et circulation de 218 perroquets gris à queue rouge, exportation illégale de 60 perroquets gris à queue rouge	02/17/PVCI/RCE/DRFOF/BRC du 25/03/2017				en justice

N°	Norm ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
100	DOUNKEUH Judith, NGOMYA Etienne & BADJE Jean Paul	Abattage d'espèces protégées des classes A et B en période de fermeture de chasse				Parquet d'Abong Mbang	
101	DONFACK Alphonse Thomas	Détention, circulation et commercialisation des trophées d'espèces fauniques intégralement protégées de la classe A, abattage d'une panthère et des pangolins géants	12/17/PVCI/RCE/DRFOF/IBRC du 27/01/2017				en justice
102	DONG YANHUA	-Abattage/Complicité d'abattage d'espèces protégées de classe A ; - Détention et circulation des trophées de a classe A à l'intérieur du territoire national sans certificat d'origine et sans permis de collecte.	PVCI n° 055/PVCI/MINFOF/DRE/IBRC/C3 du 22 août 2018.	FA1 : [3.000.000- 10.000.000 F.CFA] ; FA2 : [3.000.000- 10.000.000 F.CFA]		Transmis au PR/Bertoua.	
103	EBEN Alain	Abattage illégal d'un Elephant				Parquet d'Abong Mbang	En cours
104	EKOUMEDIA Honoré	Abattage d'une espèce intégralement protégée (Elephant) dans la réserve du Dja				TPI d'Abong Mbang	
105	EKOVAE Simon	Détention et circulation illégale des trophées d'animaux de classe A	007/PV/MINFOF/BNC du 09/12/2011			Parquet de Yaoundé Centre Administratif	En instruction
106	EKEPBEND TSILA TONDO Irène & BOKELE Dagobert	Agression des agents du MINFOF lors d'une mission LAB					Tribunal de Yokadouma : renvoyé le 05/09/2014
107	ENKOUMEDJA Honoré	Détention et circulation des trophées des espèces intégralement protégées (pointes d'ivoire)				TGI d'Abong Mbang	
108	ENOW Andreas ATEM	Illegal possession of smoked elephant meat	49/FWOSMINFOF/RDSW/DDMANYU of 30/03/2012				Case on-going MAMFE Court of First Instance

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
109	ENYEGUE AKOA Hubert & ATANGANA Roger	Abattage illégal, détention des espèces intégralement protégées, capture en coaction					Transmis au Parquet
110	ESSOMBA NKODO Barthelemy	-Exploitation forestier non autorisée dans le domaine national, -Refuse d'obtempérer	N°001/PVCI/MINFOF/DRSU/BRC/C4 du 11-01-2016			TPI d'Ebolowa	Renvoi : 2 ^{ème} audience le 5/05/2016
111	ETSIENDE Theracie Rodrigue & EKAL EKOA	- Détournement des biens saisis - Vols aggravés - Détention, circulation et commercialisation sans autorisation d'espèces protégées				Cour d'Appel de l'Est	Renvoyé le 27/10/2015 pour délibération. La Cour infirme le jugement et le renvoi au Tribunal de Grande Instance de Yokadouma
112	EVILANDO LACAS	Abattage d'espèces intégralement protégées et détention de trophées, chasse sans permis					En cours
113	FALLY Frederick	- Abattage et détention d'un animal intégralement protégé ; - Capture des perroquets gris à queue rouge pendant la période de fermeture de chasse ; - Chasse sans permis	501/PV/MINFOF/BNC du 08/10/2014			Dossier transmis en justice	En attente de Jugement
114	FAMILLE TENG	Exploitation illégale de 3,9 tonnes de pointe d'ivoire				TPI de douala Bonanjo	En attente de Jugement
115	FOE Frédéric (CNI 105905666 du 03/03/2005)	Abattage d'espèces intégralement protégées	N°51/PV/MINFOF/DRS/BRC du 11/06/2012				En instruction Tribunal de Première Instance d'EBOLOWA
116	FOLOH Sharden	Clearing of a part of state forest	007/OS/MINFOF/DRNW/BRC du 29/04/2018			Bamenda court of first instance	Pending
117	-FOKOU Michel -FOUMBA Blanchard	-Abattage illégal d'espèce protégées de classe A -Détention et circulation des trophées d'animaux protégés de la classe A à l'intérieur du territoire national sans autorisation	041/PVCI/MINFOF/DRE/BRC/C3 du 23/09/2020	-FA : 3 000 000 F à 10 000 000 F -FA : 200 000 F 1 000 000 F -DI : 16 660 000 F		Détenu à la prison de Bertoua	Transmis au parquet des tribunaux de Bertoua

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
118	GBAMAN Benjamin	Détournement des biens saisis à la DDBN (04 petites pointes d'ivoire)	68/OS/MINFW/RDNW/RSCB/04 of 11th May 2012				En cours
119	GEORGE FORGWE TEMBI	Unauthorized exploitation in a communal forest	PVCI n° 32/OSHR/RES/DRFOF/BRC/C4 du 13 juin 2018.	FA1 : [50.000-200.000 F.CFA] FA2 : [3.000.000-10.000.000 F.CFA]	Transmis PR Abong-Mbang	Transmis PR Abong-Mbang	Matter before the legal department MBENGWI
120	GERD NGONDJO Sinclair	-Abattage d'animaux protégés des classes B et C, circulation à l'intérieur du territoire national sans certificat d'origine ; -Chasse sans Permis ; -Abattage et capture d'animaux protégés en période de fermeture de la chasse, dans des zones interdites ou fermées à la chasse.					
121	GIPS	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	04/PVC/IMINEF/DEL/DDNK/PFC/YGUI du 05 juillet 2003	14 200 000			Affaire pendante devant le TPI de Yabassi
122	GOUPSOUKOU ALBERT	Circulation sans autorisation dans une aire protégée et braconnage	066/RP/16; 06/05/2016			TPI de Poli	Délibère le 07 juillet 2016
123	GOLIKE ANDRE	- Chasse sans Permis ; - Chasse au fusil de traite ; - Chasse à l'intérieur d'une aire protégée ; - Détention d'un outil de chasse dans une aire interdite.	PVCI n° 037/PVC/IMINFOR/DRE/DDLD/PNDD du 22 juin 2018			Transmis PR de Bertoua par le C/PNDD	
124	GOLLA JULIEN DUNAN et SOUKOU JEAN YVES					TPI de Bertoua	
125	GOUYA Ginette & NDOUMBA Christian	-Détention illégale des espèces intégralement protégées (chevrotains aquatiques) -Outrage à un fonctionnaire avec coaction				TGI de Yokadouma	
126	HAMADJODA YAYA					TPI de Bertoua	
127	HESSANA MOUSSA	Abattage d'arbres sans autorisation	N° 11/PVC/IREN/DLC/DDFOF/SDF du 25/08/2016	/	/		En cours d'instruction

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
128	HAMADJOU LDA Pierre	Détention de dépouilles d'animaux protégés de la classe « B » sans certificat d'origine	84/PVC/MIN/FOF/DRAD/BRC du 05/06/2014				Transaction en cours
129	HAMADOU MOUSSA Braire					TPI de Bertoua	
130	HAMADOU AROUNA HAMADOU DANWA GOYGOY	Circulation sans autorisation dans une aire protégée, braconnage d'un hyppotrague dans le PNW, circulation dans le PNW avec une arme de chasse prohibée	006/PV/MIN/FOF/DREN/PNW du 16/07/2015				Déferrement du suspect HAMADOU AROUNA, scelle des matériels, dossier en cours d'instruction
131	HAMADOU BOUBA	Circulation sans autorisation dans une aire protégée				PI de Garoua	Renvoi : 05/08/2016; R : 09/09/2016; R : 28/10/2016
132	HAMADOU HAROUN	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une forêt domaniale Détention d'un outil de chasse à l'intérieur d'une aire interdite à la chasse	006/PV/MIN/FOF/DREN/PNW du 16/07/2015				En cours d'instruction
133	HAMADOU OUBA	- Chasse à l'aide d'une arme de traite dans aire protégée; - Chasse sans permis de chasse; - Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale.	044/PVC/MIN/FOF/DRA/DDFOF/MINA				En attente de jugement au TPI NGAOUNDERE
134	HAMBAKA OUMAROU; HAYATOU HAMADOU; HAMADJODA; HAMADOU DJAORO	Circulation sans autorisation ; abattage d'animaux intégralement protégés hippopotame dans une aire protégée ZIC22	N°015/PV/MIN/FOF/DRNO/ DDMR du 14/04/2016			TPI de Tchollire	En cours
135	HANSON NGU TAH	Illegal possession and commercialization of trophies of totally protected species- sea turtle shells-	137/PVC/MIN/FOF/SW/RSCB of 26/11/2010				Case on-going LIMBE Court of First Instance
136	HAWA	- Abattage/complicité d'abattage d'espèces protégées de classe A ; - Détention et circulation des trophées d'animaux protégés de la classe A à l'intérieur du territoire national sans certificat d'origine ni permis de collecte.	PVC n° 38/PVC/RES/DRFOF/BRC/C2 du 03 juillet 2018	FA : [50.000-200.000 F.CFA]		Transmis au PR Bertoua	

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
137	HESSANA MOUSSA	Abattage d'arbre sans autorisation	11/01/PVCI/REN/DLC/DDDFOF/SDF du 07/10/2018				Transmis au tribunal de kousseri en juillet 2018
138	HOUSSENI HAMAN ET AUTRES	Circulation sans autorisation dans une aire protégée	R : 09/09/2016R : 28/10/2016			PI de Garoua	R : 09/09/2016R : 28/10/2016
139	IBAYE Maurice; KAOKAMLA Gilbert	Circulation sans autorisation, détention de matériel prohibé de chasse, abattage d'animaux protégés (un python classe B et un céphalophe à flanc roux, classe C) sans autorisation en période de fermeture de chasse dans aire protégée (ZIC16)	PVN°24/PVI/MINOF/DRNO/DDMR du 26/08/2016			TPI de Tcholliré	En cours
140	IBRAHIMA	Flagrant délit de détention et de transport des trophées d'animaux intégralement protégées de la classe A (pointes d'ivoire et écailles de pangolins)	PVN°01/PVCI/DRFOF-AD/DDDFOF-DJ du 18/12/2017				La procédure en instance au TGI de TIBATI
141	IBRAHIM ALH BIDAL	Complicité dans l'assassinat de deux (02) crocodiles par empoisonnement de la mare	N° 022/PVCI/MINOF/IDREN/IDDMS du 08/04/2019			Transmis au Tribunal de Mora	
142	IBRAHIM, MOHAMADOU LAWE, MOHAMADOU & MOLENTI	- Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale; - Exploitation illégale dans une aire protégée ;	001/PVCI/IRA/DVI/AM/PCFC-Mbé du 17/02/2014				En attente de jugement au TPI NGAOUNDERE
143	IKAMBIRA MATSORO PAPY	Exploitation Forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	08/17/PVCI/RCE/DRFOF/BRC du 16/03/2017				en justice
144	IKOYIN Michelle Cacharelle	Exploitation Forestière non autorisée dans une forêt du domaine national, transport de produits forestiers sans lettre de voiture	07/17/PVCI/RCE/DRFOF/BRC du 16/03/2017				en justice
145	RIM AMANBOUM Roger	Exploitation Forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	18/17/PVCI/RCE/DRFOF/BRC/C1 du 28/03/2017				en justice
146	INOUSSA ISSIAKOU	Circulation sans autorisation, activité de pâturage et défrichement dans une zone à écologie fragile (ZIC05)	PVN°19/PVI/MINOF/DRNO/DDMR du 31/05/2016			TPI de Tcholliré	En cours
147	ISMAILA ALIOU	Défrichement non autorisé d'arbustes	10/PVCI/MINOF/DDV/PCFC NBKA du 27/03/2013				Instruction en cours
148	IMORU Riskatu Folake et autres	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national à Balkossa, complicité de détournement des biens publics, corruption				Tribunal de Grande	Affaire renvoyé pour le 09 mai 2018

[Handwritten signatures and initials]

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
149	ISSA BAKARI	passive, défrichement dans une zone à écologie fragile et immigration irrégulière au Cameroun Chasse illégale dans une aire protégée				Instance de la Bénoué PI de Garoua	R : 29/07/2016; R : 09/09/2016; Délibérée le 07/10/2016
150	JENNIFER	Abattage d'un animal de classe B Détection illégale des munitions de cal 12 Immigration clandestine	017/PVCI/MINIOF/DRA/DDFD/PCFC/MB du 16/01/2018				Dossier transmis au TGI de Tignere
151	-KADJOUM Gabriel -YAHOUNA Marcel	-Chasse sans permis; Détection, circulation et commercialisation de la viande d'animal protégé de la classe B sans autorisation.	038/01/PVCI/MINIOF/DREN/DDMS du 18/05/2018				Transmis au tribunal de Mora le 18 mai 2018
152	KEIMOGNE Moïse, KOLE Georges & NGOBAKO Jean Pierre	Détention illégale d'espèces intégralement protégées (02 perroquets à queue rouge) et capture en coaction des perroquets dans une zone domaniale PN de LOBEKE				TGI de Yokadouma	
153	KOLE Georges, NGOBAKOU Jean Marie & KEIMOGNE Moïse	Capture d'espèces protégées et autres				TGI de Yokadouma	
154	KEKIKI Maeceel	Complicité dans l'assassinat de deux (02) crocodiles par empoisonnement de la mare	054/PVCI/MINIOF/DREN/DDMK/ISDFAP du 08/06/2015				En cours d'instruction
155	KUDI Erastus OTEH	-Flagrant délit d'espèces protégées de la classe B dans une zone interdite à la chasse ; -Détection et circulation à l'intérieur du territoire national sans certificat d'origine des animaux protégés	N° 001/PVCI/MINIOF/RFDE du 09 Novembre 2017			Tribunal de première instance d'Edéa	En cours
156	KOLO KOLO Jean Tel : 659048516 POUOP Michel Tel : 692891255	-Détection, Circulation et Commercialisation illégales des Dépouilles d'animaux Intégralement protégés de la Classe A ; -Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale, tentative de corruption	N°0480/BT/MINIOF/DRE/DDHN /SFAP du				TRANSMISEN JUSTICE

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
157	KOLO Jean	Abattage illégal d'un Eléphant				Parquet d'Abong Mbang	En cours
158	KOUNDOU Bernard	Chasse illégale et détention d'une arme de fabrication locale dans le ZIC 40				Parquet d'Abong Mbang	En cours
159	LIKAMO Pierre et SIGONO Francis	Détention illégale des espèces Fauniques intégralement protégées	018/PVC/MINFOF/DRE/DDBN/PCFC-Mol du 27/07/2016			Yokadouma	En cours
160	LAMBO Dieudonné, MOBOTI Clovis & MOLOUDOU Jean Claude	Abattage illégal des espèces intégralement protégées et détention illégale d'une arme de cal.12 de marque Russe (n°841271181)		Tribunal de Grande Instance de Yokadouma			
161	MAHAMADOU HABIBOU	illegal possession, trade and importation of ostriches	FWOSA/MINFOF/RDSW/DDM of the 18/05/2012				Appeal entered at the South West C.A
162	MAHAMAT MOUSSA et ALI HAROUNA	Exercice d'activité non conforme aux restrictions prescrites sur le droit de propriété d'une forêt, circulation sans autorisation à l'intérieur d'une forêt nationale	006/01/PVC/REN/DLC/DDFOF/PNK du 12/02/2019				Transmis au tribunal de kousseri le 12/02/2019
163	MAIBA ROSELINE	Possession des parties d'un animal de classe B	059/RP/16			TPI de Poli	Renvoyé au 14 juillet 2016 pour comparution des parties
164	MAIMOUT FANAMI	Braconnage d'une girafe femelle espèce intégralement protégée dans le PNW, Circulation sans autorisation dans une aire protégée, circulation dans le PNW avec des engins de chasse prohibés dans une aire protégée	003/PV/MINFOF/DREN/PNW du 19/05/2015				Déferrement du suspect, scelle des matériels, dossier en cours d'instruction
165	MAME Emmanuel Crispi S/c GIC des Agriculteurs d'ENDOUM	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt communautaire, en violation de l'article 54 de la loi 94/01 du 20 janvier 1994 ; fait réprimé par l'article 156 de la même loi.	03/PVC/MINFOF/BNC du 10 octobre 2005	23 261 815			Contrevenant recherché
166	MANE Georges Marcel	Détention illégale des dépouilles d'espèces fauniques de la classe A				TGI de Yokadouma	En cours
167	MANZOH Simplice	-Abattage d'animaux protégés des classes B et C, circulation à l'intérieur du territoire national sans certificat d'origine ;	PVCI n° 31/OSHR/RES/DRFOF/BRC/C4 du 13 juin 2018.	FA1 : [50.000-200.000 F.CFA]		Transmis PR Abong-Mbang	

N°	Norm ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
		-Chasse sans Permis ; -Abattage et capture d'animaux protégés en période de fermeture de la chasse, dans des zones interdites ou fermées à la chasse.		FA2 : [3.000.000- 10.000.000 F.CFA]			
168	MAPALO Noel	Chasse illégale et détention d'une arme de fabrication locale dans le ZIC 40				Parquet d'Abong Mbang	En cours
169	MATIBOU NLODEKE; MEDJE	Circulation sans autorisation dans une aire protégée				PI de Garoua	R : 18/10/2016; RC vict
170	MAYANGUI Valentin, DJOMA Martin	Violation des normes relatives à l'exploitation des produits forestiers spéciaux (bois de chauffe)	005/PVC/IMINFOF/DREN/BRC du 29/01/2018				Transmis au tribunal de Maroua en février 2018
171	MBAHANGUH Amos	Clearing of a part of state forest	008/OS/IMINFOF/DRNW/BRC du 29/04/2018			Bamenda court of first instance	Pending
172	MBAITOKOUM JEREMIE ET AUTRES	Chasse illégale				PI de Garoua	Renvoi : 26/08/2016; R : 28/10/2016
173	MBANGOYE Jean Claude, Autres, NGAMA Jean Claude	Chasse sans licence ou permis; abattage d'espèces protégées de la classe A				TGI de Yokadouma	En cours
174	MBARGA Robert	Abattage d'espèce intégralement protégée				TPI Djoum	Pas encore enrôlée
175	MBATA	Clearing of a part of state forest	001/OS/IMINFOF/DRNW/BRC du 29/04/2018			Bamenda court of first instance	Pending
176	MBIA ABOUNOU David (CNI 105146569 du 19/01/2004)	Abattage d'espèce intégralement protégée	PV n° 11/PVC/IMINFOF/DRS/BRC du 11/06/2012				En instruction Tribunal de Première instance de DJOUM
177	MBIA OBOUNOU David	Chasse illégale dans une aire protégée ; Abattage et capture d'une espèce animale protégée sans autorisation ; circulation et détention illégale de 06 pointes d'ivoire sans certificat d'origine.	050/PVC/IMINFOF/DRS/BRC du 09/06/2012			Pendante devant le TPI DJOUM Enrôlée le 27 juillet 2012	En attente de Jugement
178	MBIENDE Giscard	Abattage illégal, détention des espèces intégralement protégées					Transmis au Parquet

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
179	MBOPUWOUO MEFIRE ISSOFA	Détention et circulation des trophées d'animaux intégralement protégés.	PVCI n° 053/PVCI/RE/DRFOF/BRC du 10 août 2018.			TPI de Bertoua - Transmis au parquet ; PN/BourambaBe k.	
180							
181	MENDO BELOS Joseph	Détention et circulation avec les armes et munitions de chasse dans une aire protégée				TPI d'Abong Mbang	En cours
182	MENGUE ANGO Richard	Détention, circulation et commercialisation illégales des trophées d'animaux protégés et abattage d'un animal de classe A	0155/PVC/IMINFOF/DRS/DDM/SFAP du 04/12/2011	Enrôlée au TPI d'Ebolowa			En attente de Jugement
183	MFENJUYAYA	-Détention illégale des écailles de Pangolins, Trophées d'espèces d'animaux intégralement protégés ; -Circulation et Commercialisation des écailles de Pangolins; -Abattage sans autorisation des Pangolins, Espèces Animaux Protégées de Classe A	N°100/OM/RES/DRFOF/DDHN du 03/06/2021	1) FA : [3.000.000 – 10.000.000 F.CFA]; 2) FA : [3.000.000 – 10.000.000 F.CFA]; 3) FA : [3.000.000 – 10.000.000 F.CFA];			TRANSMISAU PARQUET D'ABONG-MBANG
184	MGBAKO Jean Paul	Détention illégale d'arme et d'espèces fauniques sans permis					En cours
185	Michael ANYUBU	- Abattage et détention d'un animal intégralement protégé ; - Capture des perroquets gris à queue rouge pendant la période de fermeture de chasse ; - Chasse sans permis	093/PV/IMINFOF/BNC du 09/10/2014	Dossier transmis en justice			En attente de Jugement
186	MIKOMIDJOU Herman & Autres					Tribunal Militaire de Bertoua	Renvoyé au 05 décembre 2016 pour retour citation des parties conseil Me TENZONG Louis

[Handwritten signature and initials]

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
187	MILLAH Bernard & BOTTO KANGA	Détention et circulation à l'intérieur du territoire national des trophées d'animaux sauvages de la classe A				Parquet d'Abong Mbang	
188	MIMBEL Justin	Détention illégale des trophées d'animaux protégés de la classe A				TGI de Yokadouma	En cours
189	MINDA Xavier	-Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale ; -Chasse sans licence ou permis ; -Chasse au moyen d'armes ou de munitions de guerre composant ou ayant composé l'armement réglementaire des forces militaires ; - Abattage d'espèces intégralement protégées.	PVCI n° 083/PVCI/RES/DRFOF/BRC du 19 décembre 2018			-Transmis PR/Yokadouma	
190	MINEKAM DIBLA Martial	Chasse illégale dans la ZIC 40				Parquet d'Abong Mbang	En cours
191	MOHAMADOU ABROU	Circulation sans autorisation dans une aire protégée				PI de Garoua	Renvoi : 23/08/2016 R : 22/11/2016
192	MOHAMADOU ALLIUM & MOHAMADOU	Détention illégale des trophées d'animaux intégralement protégés, scellés (38 kg d'ivoire) -Défrichement sans autorisation d'une parcelle de forêt domaniale;				TPI Djoum	Renvoyée au 22/10/2015 Transmis au Procureur de
193	MOHAMADOU KABIR repr. Me DEUGOUE Raphaël	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt domaniale; -Affectation à une vocation autre que forestière d'une parcelle de forêt domaniale	066-C/PVCI/IRA/DRFOF/BRC du 07/07/2015			Parquet de Ngaoundéré	Ngaoundéré le 07/07/2015. Le suspect a déposé plaintes contre Etat, Chef BRC.
194	MOHAMADOU MODI	Abattage illégal d'un Eléphant			Mbang	Parquet d'Abong	En cours
195	MOHAMADOU MODOU	Détention et circulation des dépouilles d'une espèce animale totalement protégée de classe A sans autorisation (02 pointes d'ivoires) et abattage d'animal de classe A	N° 90/PVCI/MINFOF/DREN/DDMS du 12/12/2019			Transmis au Tribunal de Mora	
196	IBRAHIM ALH BIDAL	Complicité dans l'assassinat de deux (02) crocodiles par empoisonnement de la mare	N° 022/PVCI/MINFOF/DREN/DDMS du 08/04/2019			Transmis au Tribunal de Mora	

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
197	MOHAMADOU, BABAZI	Circulation sans autorisation dans une aire protégée				PI de Garoua	R : 05/08/2016; R : 30/09/2016; R : 11/11/2016
198	MONOS Didier Yves	Chasse sans permis de chasse ou licence de chasse, délit de fuite ou refus d'obtempérer aux injonctions des agents commis au contrôle				TPI Batouri	
199	MOUNCHIKPOU ABOUBAKAR SIDIKI NJKAM AMIDOU NSANGOU MFOYA OUMAROU	Flagrant délit de détention et circulation à l'intérieur du territoire national de trophées d'une espèce intégralement protégée.	N°119/PVCI/RLT/DRFOF/BRC/IC2 du 22/11/2017			Tribunal de première instance de Douala Bonanjo	Audience renvoyé le 25/03/2019
200	MOUPOLIBORI Ruphin	Détention illégale des espèces Fauniques intégralement protégées	007/PVCI/MINOF/DRE/IDDBN/PCFC-KLA du 02/11/2016 du 19/11/2012			Yokadouma	En cours
201	MOUSSA ADAMOU	-Complicité d'abattage d'espèces protégées de la classe A ; -détention et circulation des trophées de la classe A à l'intérieur du territoire national sans certificat d'origine et sans permis de collecte.	PVCI n° 24/PVCI/MINOF/DRE/BRC/IC3 du 25 mai 2018.	FA : [3.000.000- 10.000.000F.C FA] DI : 503.530.000 F.CFA		Transmis PR Bertoua.	
202	MOUSSA Emmanuel	Chasse sans permis	011/PVCI/MINOF/DRAD/PFC-MBE du 19/11/2012				En instance devant le TPI de NGAOUNDERE
203	MOYONGA Rachel	Détention illégale d'armes de guerre de type AK47 et 31 munitions de cal 5,5 mm				Tribunal militaire de Bertoua	En cours
204	MPADIGO Arsène, MIMA GOUOMORI et autres					TPI de Bertoua	
205	MPOULA John Stéphane	Circulation et abattage des espèces protégées de la classe A (Eléphant)				TGI d'Abong Mbang	
206	MUSSA NDUJAMBEIH	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national (Edéa)	019/BR/MINOF/DRLT/RFDE du 20/01/2012				Instruction en cours 16 tronçonneuses saisies,

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
207	NDAKALE Protais	Chasse sans licence ou permis, abattage d'espèces protégées de la classe A				TGI de Yokadouma	contrevenant convoqué
208	NDAWOU Elisabeth	Détention et circulation à l'intérieur du territoire national de trophées d'une espèce intégralement protégée (corne du rhinocéros) Commise le 04/12/2020	N° 022/PVCI/RLT/DRFOF/BRC/C2 du 05/08/2020			Tribunal de première instance de Bonanjo	Date prochaine audience : 05/02/21
209	NDIKAKA FAI CHARLES	Clearing of a part of community forest kedjem Mawes	001/OS/MIN/FOF/DRNW/DBUI/PCFC/O KU du 18/04/2018			Kumbo court of first instance	pending
210	NDJOU LI MBARGA Florine Esthelle.	Détention et circulation des trophées d'animaux intégralement protégés.	PVCI n° 054/PVCI/RE/DRFOF/BRC du 10 août 2018.			- Transmis au parquet ; PN/BoumbaBek	
211	NJIKAM Jean Esaie et NSANGOU NDASSA Ibrahim	Détention, circulation et commercialisation à l'intérieur du territoire national de trophées d'un animal intégralement protégé de la classe A	01/17/PVCI/RCE/DRFOF/BRC du 27/01/2017				en justice
212	NDJOUYA Félix	-Accès non autorisé dans une forêt domaniale ; -Détention d'un outil de chasse dans une aire interdite.	PVCI n° 042/PVCI/RE/DRFOF/BRC du 03 août 2018.			Transmis au Président du Tribunal militaire Bertoua.	
213	NJOYA MAMA	Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale.	PVCI n° 049/PVCI/RE/DRFOF/BRC du 10 août 2018.			- Transmis au parquet ; PN/BoumbaBek	
214	NGABI ANDRE; MANAOUDA GUIDAI; ZINAHAD SIMON	Circulation sans autorisation dans une aire protégée				PI de Garoua	Renvoi : 16/08/2016; R : 15/11/2016
215	NGALA MOHAMED	- Homicide involontaire Complicité d'abattage d'espèces protégées -Détention illégale d'arme				Cour d'Appel de l'Est	Renvoyé le 15/12/2015 pour

N°	Norm ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
216	NGIMI BIAKOLO Rose, NJOYA MFOMBAN & BEH Martine	Abattage, détention de dépouille animale (Gorille et Céphalophe à bande dorsale Noire)				TPI Abong Mbang	composition régulière de la Cour
217	NGONGHO Francis SENGHO	Détention, circulation et commercialisation illégale des trophées				TPI Batouri	En cours
218	NGONGEH NKAH Patrick	Clearing of a part of state forest	005/OS/MINFOF/DRNW/BRC du 29/04/2018			Bamenda court of first instance	Renvoyée au 07/04/2015 pour réquisition du Ministère public
219	NGOUKI Elvis KOMBO Eric	-Abattage d'animaux protégés dans une zone interdite à la chasse ; -Détention et circulation d'arme à feu dans une Aire protégée sans autorisation ; -violation des dispositions en matière d'arme de chasse	330/PVCI/MINFOF/CAB/BNC/UAB du 21/02/2013			Pendante devant le Tribunal Militaire d'EBOLOWA	En attente de Jugement
220	NGUINI BIABOLO Rose	Abattage d'espèces protégées de la classe A et autre				Parquet d'Abong Mbang	Renvoyé le 29/12/2015
221	NI NKANKAZOCK	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national (Bubinga)	179/RS/MINFOF/DRE/DDFOF-SM du 19/10/2012				Instruction en cours
222	NJIE LUMA Samuel	Illegal Capture, Possession and Killing of class A wildlife species (1000 African Grey Parrot) at Misselele-Tiko	004/PVI/MINFOF/DRSW/BRC/215 of 08/12/2010				case on-going BUEA Military Court
223	NJIKAM ABDOURAMANI	Détention, circulation et commercialisation illégale des écailles de pangolin géant (Classe A)	004/PVCI/MINFOF/DRE/SRFAP			Tribunal de Première Instance de Bertoua	Renvoyé le 11/12/2015 pour ouverture des débats
224	NJIOSSE Alexis (Constant à Bélabo)	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national (250 m3 de bois d'essences diverses), en violation de l'article 53 de la loi 94/01 du 20 janvier 1994, fait réprimé par les articles 156 et 159 de la même loi.	02/PVCI/MINFOF/DPE/BPC du 4 mai 2006	1 650 000			Transmis en justice le 21 juin 2006 En instruction, devant le TPI de BELABO

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
225	NORA TENG TONY TENG ANDY TENG	Détention et circulation à l'intérieur du territoire national d'une espèce intégralement protégée (Pointes d'Ivoires) Commise le 09/05/2006	PV de saisie de la douane de Hong Kong Commis le 09/05/2020			Cours d'appel du Littoral	Date prochaine audience : 08/11/20
226	NYANGOK Djberine	Exploitation Forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	11/17/PVCI/RCE/DRFOF/BRC du 28/03/2017				en justice
227	NKEH DANIEL	Unauthorized exploitation in a communal forest	68/OS/IMINFW/RDNW/RSCB/04 of 26th October 2012				Matter before the legal department BAMENDA
228	NKOMBO MPEKA Gérard	Détention illégale d'arme et autres					En cours
229	-NSANGOU ABOUBAKAR -NDAYA Jean Blaise ; -ZOLA BEINA Roland	-Détention, Circulation et Commercialisation des trophées d'espèces de la Classe A ; -Abattage d'animaux protégés de la Classe A (écaille de Pangolin)	N° PVC/RES/IDDK/DDFOF/SFAP				TRANSMISEN JUSTICE
230	NTAMACK Jean Bosco	Détention, circulation et commercialisation illégales des espèces animales intégralement et partiellement protégées, abattage des animaux de classes A et B	146/BT/IN/12 du 15/03/2012	Pendante devant le TPI de Douala Ndokoti			En attente de Jugement
231	NTUI Edwin NDEP, TIKU Emmanuel AGBOR, Raphaël EYONG, AGBOR Remy ETENGENENG, FOTSO Martin, et BUCHA ENGHO Felix	Abattage, circulation sans autorisation d'un animal protégé de la classe « A » (Eléphant)	PVI/IMINF/DD/MAMFE du 23/07/2013	Enrôlée au TPI de MAMFE le 20/08/2014			En attente de Jugement
232	OUMAROU BOUKAR ABOUBAKR	Détention, circulation et commercialisation des trophées d'espèces fauniques intégralement protégées de la classe A, abattage d'une panthère et des pangolins géants	05/17/PVCI/RCE/DRFOF/BRC du 22/05/2017				en justice
233	OUMAROU ALPHAKI	Abattage d'espèces intégralement protégées	PVCI n° 082/PVCI/RES/DRFOF/BRC du 19 décembre 2018				-PN de Nki ; -Transmis PR/Yokadoum a

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
234	OUMAROU	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national.	PVCI n° 062/PVCI/RES/DRFOF/BRC/C2 du 02/10/2018	FA: [200.000-1.000.000 F.CFA]; D&I: 9.808.000 F.CFA		Transmis au PR.	
235	OUMAROU SANDA	- Chasse sans Permis ; - Capture d'animaux de classe B sans autorisation ; - Capture d'animaux sauvages sans autorisation ; - Chasse à l'intérieur d'une aire protégée ; - détention d'outil de chasse dans une aire interdite.	PVCI n° 036/PVCI/MIN/FOF/DRE/DDLD/PNDD du 25 juin 2018			Transmis PR de Bertoua par le C/PNDD	
236	OMOLORE MICHEAL OGBARO	Illegal possession and commercialization of trophies of totally protected species- sea turtle shells-	136/PVC/MIN/FOF/SW/RSCB of 26/11/2010				Case on-going LIMBE Court of First Instance
237	ONANKOA ONANA Ignace	Abattage illégal, détention des espèces intégralement protégées, capture en coaction					Transmis au Parquet
238	ONANA NDZANA Bertrand Tel : 672503464; 657566173	-Détention et Circulation à l'intérieur du territoire national, sans autorisation de deux (02) sacs d'écaillés de Pangolin nains pesant au total 114kg, correspondant à l'abattage de 545 pangolins, espèces animales intégralement protégées de la Classe A	N°010/PVCI/RES/IDL/DDFOF/SFAP du 11/03/2021	1)FA : [3.000.000 – 10.000.000 F.CFA]; 2)FA : [50.000 – 200.000 F.CFA]; D&I : 1.362.500 FCFA			TRANSMISEN JUSTICE
239	ONDE CHARLES	Circulation sans autorisation ; détention de matériel prohibé de chasse ; chasse illégale avec abattage d'un phacochère dans une aire protégée ZIC 20	N°012/PVCI/MIN/FOF/DRNO/ DDMR du 04/04/2016			TPI de Tchollire	En cours
240	ONDJII NGUEMA Pierre Clovis	- Détention et circulation non autorisée des trophées d'un animal protégé;	0343/PVCI/MIN/FOF/DRS/BRC/C5 du 27 novembre 2014				Dossier transmis en justice (TPI AMBAM) le 28 novembre 2014

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
		Abattage et capture d'animaux intégralement protégés de la classe A.					(1313/ST/MIN/FOF/DR S/BRC/C5)
241	ONDOUA Jean Paul & BOULANA Patrice	Détention illégale des trophées d'animaux intégralement protégés (39 kg d'ivoire), scellés constitués d'une peau de panthère			TPI Djoum		Pas encore enrôlée
242	ONDOUA OKOLA et Cie	Abattage d'espèce intégralement protégée (Eléphant)			TPI Djoum		Renvoyée au 22/10/2015
243	OUMAROU MOHAMADOU	Circulation sans autorisation ; activité de pâturage et défrichement dans une aire protégée ZIC 25	N°016/PVI/MIN/FOF/DRNO/ DDMR du 01/04/2016			TPI de Tchollire	En cours
244	OWONA Michelin OUM Guy	Circulation et abattage des espèces protégées de la classe A (Eléphant)				TGI d'Abong Mbang	En cours
245	PALOUA Honoré, GOMBO GAZE & BIKI Jean	Chasse illégale dans une ZIC, détention et utilisation des munitions de guerre dans une aire protégée					Transmis au Tribunal militaire de Bertoua
246	PETER CHARLES CHI	Unauthorized exploitation in a state forest (Bafut Ngemba Forest reserve)	0035/MIN/FOF/RDFWL/CB/NWR/02 of 03 th May 2012				Matter awaiting judgment.
247	PODAMOUN RACHIDATOU MFOUAPON ALASSA	Détention et circulation à l'intérieur du territoire national de trophées d'une espèce intégralement protégée (corne du rhinocéros) Commise le 19/01/2020	N° 231 du 19/01/2020			Tribunal de première instance de Bonanjo	Date prochaine audience : 22/01/21
248	POUTOUGNIGNI ISSOFA	- Détention et circulation à l'intérieur du territoire national de trophées d'une espèce intégralement protégée (101 kg d'écaillés de pangolins) Commise le 04/12/2020	N° 046/PVC/RLT/DRFOF/BRC/C2 du 14/04/2019			Tribunal de première instance de Bonanjo	Date prochaine audience : 18/12/20
249	RIMBAIBAR GREGOIRE; HOUAINA GAMBO	Coaction d'exploitation sans autorisation dans une forêt du Domaine Nationale				PI de Garoua	Renvoi : 02/09/2016; R : 18/19/2016
250	SAIDOU SOULEY	Circulation sans autorisation ; activité de pâturage et défrichement dans une aire protégée ZIC 26	N°008/PVI/MIN/FOF/DRNO/ DDMR du 01/03/2016			TPI de Tchollire	En cours

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
251	SALBELLA Jérémie	Abattage non autorisé d'arbres protégés.	032/PVC/IRA/DRFOF/BRC du 28 mars 2014				En instance devant le TPI de NGAOUNDERE
252	SAM EKO Clément	Capture, détention, circulation et commercialisation d'une espèce animale intégralement protégée (Mandrill, Mandrillus sphinx)	215/PVC/MINFOF/DRS/DDO du 24/09/2010			TPI DE KRIBI	En attente de Jugement
253	SAMA JONATHAN ANENG	Traffic illégal, exportation frauduleuse des perroquets gris à queue rouge et faux et usage de faux sur les documents CITES	002/PVC/MINFOF/DRLT/BRLT du 10/01/2008			TPI de Douala-Bonanjio	En attente de Jugement
254	SAMISSIO Julien	Abattage d'une espèce de la classe B, pendant la fermeture de chasse, circulation dans une aire protégée, détention et port illégal d'une arme de guerre AK47 n°BA261611, une boîte chargeur					Transmis au Tribunal militaire de Bertoua
255	SANDA GADJI	- Chasse sans permis de chasse; - Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale.	05/PVC/MINFOF/DRA/DDFOF/VINA				En attente de jugement au TPI NGAOUNDERE
256	SANDA YAUBA	- Violation des normes relatives à l'exploitation des produits forestiers spéciaux (bois de chauffe), -- Violation de la réglementation en vigueur sur le droit d'usage.	008/PVC/MINFOF/DREN/BRC du 29/01/2018				Transmis au tribunal de Maroua en février 2018
257	SANGHA Jean	Violation des dispositions en matière d'armes de chasse et autres				Cour d'Appel de l'Est	Renvoyé le 15/12/2015 pour composition régulière de la Cour
258	SAWALA Christian & MBANGOYE Jean Claude	Abattage illégal des espèces intégralement protégées et détention illégale de deux armes de cal. 12 de marque BAIKAL (n° 0009105, 1003781 et 05 munitions de petite chasse) en coaction				Tribunal de Grande Instance de Yokadouma	
259	SEUTANG Alain Levis (CNI 1164507592 du 30/08/2013)	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national, d'une essence protégée au village TOKO (Akoni II)	N°039/FWOS/MINFOF/RDSU/RCB du 21 novembre 2013				Dossier transmis en justice le 22 novembre 2013 En instruction au Tribunal de Première Instance d'EBOLOWA

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
260	SOINA Prosper	Violation des normes relatives à l'exploitation des produits forestiers spéciaux (bois de chauffe)	001/PVC/MIN/INF/DREN/BRC du 26/01/2018				Transmis au tribunal de Maroua en février 2018
261	SONOBAI Victor TCHOBIAN; AMADOU Falzou; PIPIRO Justin	Circulation sans autorisation, délit de braconnage en coaction avec abattage d'un jeune cob de buffon (classe B) et détention de matériel prohibé de chasse dans une aire protégée (ZIC 16) en période de fermeture de chasse.	PVN°26/PVI/MIN/INF/DRNO/DDMR du 1er 09/2016			TPI de Tcholliré	En cours
262	SOKOU JEAN YVES ALIAS UTA					TPI de Bertoua	En cours
263	SOUAIBAI EMMANUEL; MIRIHOUL PHILIPPE	Circulation sans autorisation ; détention de matériel prohibé de chasse dans une aire protégée ZIC 22	N°014/PVI/MIN/INF/DRNO/ DDMR du 13/04/2016			TPI de Tcholliré	En cours
264	SOULEYMANOU HAMADOU	Violation des normes relatives à l'exploitation des produits forestiers spéciaux.	N° 019/PVC/RA/DV/DDFOF/ du 24/08/2016				
265	SOULEYMAN CHETIMA					TPI de Bertoua	
266	SOUMAN ABEL	-Chasse à l'aide d'arme de traite dans une aire protégée; -Chasse sans permis de chasse; -Circulation sans autorisation dans une forêt domaniale	80/PVC/MIN/INF/DRAD/BRC Du 05/06/2014				Transaction en cours
267	Sté BLESSING PETROLEUM et Mme NGOMBUS Hélène Claire	-Défrichement et exploitation non autorisés d'une parcelle de forêt domaniale; -Affectation à une vocation autre que forestière d'une parcelle de forêt domaniale sans autorisation; -Pratique d'activité conflictuelle avec la vocation prioritaire arrêtée pour la Réserve Forestière de Ngaoundéré.	068-C/PVC/IRA/DRFOF/BRC du 07/07/2015				Le procès-verbal n° 156/PVC/IRA/DDFO FV/INA du 18/09/2014 a été classé sans suite par le PR Un nouveau PV a été transmis le 07/07/2015.
268	Sté BUBINGA	Non respect des normes techniques d'exploitation dans l'UFA 09.023 ; fait réprimé par les articles 65 de la loi 94/01 du 20 janvier 1994 et 128 de la loi 81/013 du 27 novembre 1981.	65/PVC/MIN/INF/CAB/BNC du 1er juin 2006	4 096 000			Poursuite en cours Un avocat a été constitué

N°	Norm ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
269	Sté SAHEL PETROLEUM et SALIHOU BABA	-Défrichement sans autorisation d'une parcelle de forêt domaniale ; -Exploitation forestière non autorisée dans une forêt domaniale ; -Affectation à une vocation autre que forestière d'une parcelle de forêt domaniale sans autorisation	067-C/PVCI/IRA/DRFOF/BRC du 07/07/2015				Transmis au Procureur de Ngaoundéré le 07/07/2015
270	SUIKA Jules	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	019-C/PVCI/IRA/DRFOF/BRC du 30/01/2015				Instruction en cours
271	TAKAMTCHOUANG Emmanuel	Détention, circulation et commercialisation des dépouilles d'une espèce animale intégralement protégée de classe A sans autorisation (pointes d'ivoire)	010/PVCI/MINFOF/CAB/BNC du 17 août 2012			Pendante devant le TPI de Yaoundé Centre Ad	En instruction au TPI Centre Administratif
272	TAMFU Réne	Co-Offender to Njije Luma Samuel	004/PVI/MINFOF/DRSW/BRC/216 of 08/12/2010				case on-going BUEA Military Court
273	TAMOH Robert	Clearing of a part of state forest	006/OS/MINFOF/DRNW/BRC du 29/04/2018			Bamenda court of first instance	Pending
274	TAMS ADIKA	illegal possession of totally protected wildlife (24 sea turtles)	138/PVC/MINFOF/SW/RSCB				Case on-going LIMBE Court of First Instance
275	TALLAH WOKAKA Francis	Détention, circulation et commercialisation des trophées d'espèces fauniques intégralement protégées de la classe A, abattage d'éléphants espèces fauniques protégées de la classe A	21/17/PVCI/RCE/DRFOF/BRC du 04/12/2017				en justice
276	TANGI CHRISTOPHER	Accomplice in illegal exploitation in state forest	004/OS/MINFW/DRNW/RSCB/04 of 16 th May 2013				Matter awaiting judgment
278	TCHAKOUNTE PANKUI LEOPOLD	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national (Bubinga)	027/PVCI/RLT/DRFOF/BRC du 26/07/2012				Instruction en cours saisie de trois conteneurs contenant trois billes de Bubinga gardés à SCACI
279	TIATI ANONG Lucien	Abattage sans autorisation d'arbres protégés	05/2015/PVC/MINFOF/DDFOF/FD du 22/11/2015				Instruction en cours
280	TAPGA TEMKREO	Complicité dans l'assassinat de deux (02) crocodiles par empoisonnement de la mare	055/PVCI/MINFOF/DREN/DDMK/SDFAP du 08/06/2015				Transmis au tribunal de kaële en août 2018

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
281	TUMENE SOLER	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national.	PVCI n° 074/PVCI/RE/DRFOF/BRC/C1 du 30 novembre 2018	FA : [200.000-1.000.000 F.CFA] ; D&I : 6.322.410 F.CFA		Transmis au PR/Bertoua pour mise en mouvement de l'action publique.	
282	TOCHE ANDRE	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national.	PVCI n° 073/PVCI/MINIOF/DRE/BRC/C1 du 26 novembre 2018	FA : [200.000-1.000.000 F.CFA] ; D&I : 2.056.425 F.CFA		Transmis au PR/Bertoua pour mise en mouvement de l'action publique.	
283	TTS	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national (250 m3 de bois d'essences diverses.	22/PV/MINEF/CABI/JCC du 12 décembre 2005	12 250 000	Aucune transaction forestière conclue	Néant	Affaire pendante devant le TPI de Yabassi
284	VASSO AWANGA résident à Koulia	Abattage d'arbre protégé en vue de fabriquer le charbon de bois dans une zone à écologie fragile	N° 007/PVCI/REN/DLC/DDFOF/SDF du 02/05/2015		/		Transmis au tribunal de Maroua en mai 2018
285	WANGO JOSEPH NGOCHU	Illegal possession and commercialization of trophies of totally protected species- sea turtle shells-	135/PVCI/MINIOF/SW/RSCB of 26/11/2010				Case on-going LIMBE Court of First Instance
286	-WO LEMBO; -ABO Eric.	Détention et circulation des trophées d'animaux intégralement protégés.	PVCI n° 052/PVCI/RE/DRFOF/BRC du 10 août 2018.			- Transmis au parquet ; PN/BourmbaBek.	
287	YACOUBOU COMMISSAIRE, MARIA Jonas HINKAMA Jean	Violation des normes relatives à l'exploitation des produits forestiers spéciaux (bois de chauffe)	004/PVCI/MINIOF/DREN/BRC du 29/01/2018				Transmis au tribunal de Maroua en février 2018
288	YAINAM Célestin	Détention de dépouilles d'animaux protégés de la classe « B » sans certificat d'origine	83/PVCI/MINIOF/DRAD/BRC Du 05/06/2014				Transaction en cours

N°	Norm ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
289	YAOU ISSA, WOUDI KADIRI, BOUBA DJEMMA	Circulation sans autorisation dans une aire protégée				PI de Garoua	Renvoi : 23/08/2016 RC :27/09/2016
290	YAYA NDJIDDA SALI YAYA MOUSSA CHARI KADRI NDJIDDA ABDOULAYE ASSOULAYE YAYA MATI	Braconnage d'une girafe femelle espèce intégralement protégée dans le PNW, Circulation sans autorisation dans une aire protégée, circulation dans le PNW avec des engins de chasse prohibés dans une aire protégée	005/PV/MIN/OF/DREN/PNW du 10/07/2015				Déferrement de six suspects, scelle des matériels, dossier en cours d'instruction
291	YETTI OUMAROU	Circulation sans autorisation dans une aire protégée et immigration irrégulière	091/RP/16			TPI de Poli	Renvoyé au 14 juillet 2016 pour comparution du prévenu et citez victime
292	YONTEU Joseph	Abattage sans autorisation d'arbres protégés	001/PVC/IRA/DRFF/DDV/PCFC-NA du 18/06/2014				Transmis au PR près les Tribunaux de NGAOUNDERE le 18/08/2014
293	YORI CHOLPAN C/BETECK OROCK Martin et autres	Détention et circulation à l'intérieur du territoire national de trophées d'une espèce intégralement protégée (Perroquet gris à queue rouge)				Cours d'appel du Littoral	Date prochaine audience : 08/11/20
294	ZABEM Alfred	Chasse illégale et détention d'une arme de fabrication locale dans le ZIC 40				Parquet d'Abong Mbang	
295	ZAKAKIA MAKAILA	Abattage d'arbre protégé en vue de fabriquer le charbon de bois dans une zone à écologie fragile	10/01/PVCI/RENI/DLC/DDFOF/SDF du 25/08/2018				Transmis au tribunal de kousseri en août 2018
296	ZAKARI DAOUDA AYATOU et autres					TPI de Bertoua	
297	ZAKARIA MAKAILA HESSANA MOUSSA	Abattage d'arbres protégés en vue de fabriquer du charbon de bois dans le ZEF	N° 10/PVCI/RENI/DLC/DDFOF/SDF du 25/08/2016	/	/		En cours d'instruction
298	ZAWA Joseph	Abattage illégal des espèces intégralement protégées.	PVCI n° 051/PVCI/RE/DRFOF/BRC du 10 août 2018.			- Transmis au parquet ;	

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence Procès-verbal de constat d'infraction	Montant de l'amende (FCFA)	Montant de la Transaction forestière (FCFA)	Juridiction compétente	Observations / Issue du contentieux
299	ZIM ATMAZI	Circulation sans autorisation, chasse illégale avec abattage de deux cobs de Buffon dans le parc de la Bénoué	N°017/PVI/MINIOF/DRNO/DDMR du 23/04/2016			PN/BoumbaBe k. TPI de Tchollire	En cours

II. DOSSIERS SUIVIS PAR LA BRIGADE NATIONALE DE CONTRÔLE

II-1 Entités faisant l'objet d'une suspension d'agrément à la profession forestière

N°	Nom ou Raison sociale	Infraction commise	PVCI	Référence Acte	Observations
01	FONGANG et Fils	Fraude sur documents sécurisés émis par l'administration en charge des forêts		N°0499/D/MINIOF/CAB du 20/12/2021	
02	Société Camerounaise des Bois Industries (SOCOBI)	-Fraude sur documents sécurisés émis par l'administration en charge des forêts : -Complicité d'exploitation forestière non autorisée dans une forêt communale (42.553 m³ de bois d'essence Pachyloba)	014/PVCI/RES/DLD/DDFOF/ISF du 11 mai 2021	0184/D/MINIOF/CAB du 03 juin 2021	Contentieux en cours (refus de signer le PVCI par le contrevenant)

II-2 Entités faisant l'objet d'une suspension ou d'annulation de titre

N°	Nom ou Raison sociale	Infraction commise	Référence Acte	Observations
01	Société GRUMEX (AEB 08 08 256)	Exploitation non autorisée dans une forêt du domaine national	0705/L/MINFOR/CAB/BNC/C5/C6 du 02 février 2018	Annulation de l'Autorisation d'Enlèvement de Bois (AEB) 08 08 256 et retrait des carnets de lettres de voiture y afférents
02	Société DAG YAG SARL (AEB n° 08 09 248)	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	1176/L/MINFOR/CAB/BNC/C2 du 26 février 2018	Annulation de l'Autorisation d'Enlèvement de Bois (AEB) 08 08 224 et retrait des carnets de lettres de voiture y afférents
03	Société Forestière de Ngog-Mapubi (SFNM)	Exploitation d'essences non autorisée et dépassement de quotas dans l'Autorisation d'Enlèvement de bois n°0801283	1104/D/MINFOR/CAB du 21 octobre 2019	Suspendue pour une durée de trois (03) mois renouvelable et ne peut être levée qu'après règlement définitif du contentieux
04	Société Bois et Métal du Cameroun (BMC)	Exploitation au-delà des limites de la Vente de coupe n°0801237 et fraude sur documents sécurisés	1103/D/MINFOR/CAB du 21 octobre 2019	Suspendue pour une durée de trois (03) mois renouvelable et ne peut être levée qu'après règlement définitif du contentieux
05	ETABLISSEMENT GABRIEL ESSAMESSO & FILS (GEF) AEEB 0810213	Exploitation par vente de coupe dans une forêt domaniale au-delà des limites de l'assiette de coupe délimitée	1290/D/MINFOR/CAB du 31 octobre 2019	Suspendue à titre conservatoire
06	ETS EAA (VC 09 01 368)	- Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national ; - Fraude sur les documents sécurisés émis par l'administration en charge des forêts ; - Non-respect des normes techniques d'exploitation forestière	0003/D/MINFOR/CAB du 03 janvier 2022	Suspension provisoire
07	ETS FONGANG & FILS (CVEP 0804 356)	- Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national ; - Transport sans lettre de voiture	0003/D/MINFOR/CAB du 03 janvier 2022	Suspension provisoire
08	Ets YAYA MOHAMADOU (CVEPB 10 04 343)	Fraude sur documents sécurisés émis par l'administration en charge des forêts	N°0500/D/MINFOR/CAB du 20/12/2021	Suspension provisoire
09	LFIS (CVEPB 09 03 342)	- Non délimitation de l'assiette en cours - Défrichement dans une forêt domaniale - Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	N°0471/D/MINFOR/CAB du 24/11/2021	Suspension provisoire
10	Ets MEDOU NDJEMBA (CVEPB 08 04 424)	- Exploitation non autorisée dans une forêt domaniale - Non-respect des clauses du cahier de charges - Fraude sur documents sécurisés émis par l'administration en charge des forêts	N°0416/D/MINFOR/CAB du 15/10/2021	Suspension provisoire
11	SEPFCO (VC 07 03 322)	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt domaniale	N°0338/D/MINFOR/CAB du 30/08/2021	Suspension provisoire

II-3 Forêts communautaires faisant l'objet de suspension des activités

N°	Nom ou Raison sociale	Infraction commise	Référence Acte	Observations
10	GIC APRODELAT	Non-respect de la procédure d'attribution	0102/D/MINFOR/CAB du 13 avril 2018	Suspension pour une durée de trois (03) mois
11	SOCOPEC	Exploitation forestière non autorisée dans la Forêt communautaire n°1004650	1445/D/MINFOR/CAB du 25 novembre 2019	Suspendue à titre conservatoire
12	GIC MOGANSONIA, Bétaré-Oya	Exploitation non autorisée dans une forêt domaniale, fraude sur les documents délivrés par l'administration en charge des forêts	1368/D/MINFOR/CAB du 07 novembre 2019	Suspendue à titre conservatoire
16	FOCAB	Fraude sur documents émis par l'administration en charge des forêts	N°0456/D/MINFOR/CAB du 16/11/2021	Suspension provisoire
17	GIC JAN	Fraude sur documents sécurisés émis par l'administration en charge des forêts	N°0498/D/MINFOR/CAB du 20/12/2021	Suspension provisoire
18	FORET COMMUNALE DE BOKITO	Fraude sur documents sécurisés émis par l'administration en charge des forêts	N°0496/D/MINFOR/CAB du 20/12/2021	Suspension provisoire

II-4 Unités de Transformation du Bois (UTB) faisant l'objet de suspension des activités

N°	Nom ou Raison sociale	Infraction commise	Référence Acte	Observations
3	EKF (UTB- Dia)	Non-respect des clauses du cahier des charges	0036/D/MINFOR/CAB/BNC/C4 du 07 février 2017	
4	CAME Ltd	Exploitation non autorisée dans la forêt communautaire n°1004650	1448/D/MINFOR/CAB du 02 décembre 2019	Suspendue à titre conservatoire
6	VERA FORESTIERE	Non-respect des clauses du cahier de charges dans son UTB	N°0495/D/MINFOR/CAB du 20/12/2021	Suspension provisoire

[Handwritten signatures and initials in blue and red ink]

II-5 Entités faisant l'objet d'une mise en demeure

II-5-1 Transactions forestières non exécutées dans les délais impartis

a) BRIGADE NATIONALE DES OPERATIONS DE CONTRÔLE ET DE LUTTE ANTIBRACONNAGE (BNC)

N°	Nom ou Raison sociale	Infraction commise	Référence PVCi	Référence Acte de TF	Montant Transaction forestière (FCFA)	Référence Mise en demeure
7	KOMBANG Raoul	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	004/PVC/MINFOF/DRSU/D DOC du 02/06/2017	1511/TF/MINFOF/CAB/BNC août 2017	1 000 000	0923/L/MINFOF/CAB/BNC/C8 du 09 février 2018
8	NAH & SONS Enterprise (NAH AND SONS)	Non-respect des normes techniques d'exploitation forestière et d'une exploitation dans la forêt communautaire au-delà des limites de la parcelle annuelle de coupe délimitée	397/PVC/MINFOF/CAB/BN C/C6	0391/TF/MINFOF/CAB/BNC 22/02/2017	1 000 000	0920/L/MINFOF/CAB/BNC/C8 du 09 février 2018
9	SOFOIE	Non-respect des clauses techniques d'exploitation, Fraude sur les documents d'exploitation	173/PVC/MINFOF/BNC du 04 mai 2010 218/PVC/MINFOF/BNC du 08 mai 2011 205/PVC/MINFOF/BNC du 11 décembre 2010 218/PVC/MINFOF/BNC du 08 mai 2011 205/PVC/MINFOF/BNC du 11 décembre 2010	0386/TF/MINFOF/CAB/BNC 22/02/2017	3 000 000	0919/L/MINFOF/CAB/BNC/C8 du 09 février 2018
10	ELOUNGOU TOUA Désiré (ETD)	Exploitation par vente de coupe 070376, dans une forêt du domaine national, au-delà des limites de l'assiette de coupe délimitée	0536/PVC/MINFOF/CAB/B NC du 10 octobre 2017	1789/TF/MINFOF/CAB/BNC décembre 2017	1000000	2704/L/MINFOF/CAB/SETAT/B NC/C8 du 19 juin 2018
11	BODIONG ADOULOU Romuald	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	02/PVC/MINFOF/DRLT/DD NK du 21 juin 2017	1792/TF/MINFOF/CAB/BNC décembre 2017	1000000	2705/L/MINFOF/CAB/SETAT/B NC/C8 du 19 juin 2018
12	NGUENE Serge	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	012/PVC/MINFOF/DRCE/D DNK du 18 juin 2017	1791/TF/MINFOF/CAB/BNC décembre 2017	1000000	2706/L/MINFOF/CAB/SETAT/B NC/C8 du 19 juin 2018

N°	Nom ou Raison sociale	Infraction commise	Référence PVCi	Référence Acte de TF	Montant Transaction forestière (FCFA)	Référence Mise en demeure
13	ABA & FILS	Non-respect des clauses du cahier des charges (trafic des lettres de voiture)	0467/PVCi/Minfof/BNC du 23 septembre 2016	0520/TF/Minfof/CAB/BNC/C8 du 01 mars 2018	500 000	4462/L/Minfof/CAB/SETAT/B NC/C8 du 05 novembre 2018
14	GFC	Usage frauduleuse des marques	0546/PVCi/Minfof/CAB/B NC/C2 du 29 décembre 2017	0515/TF/Minfof/CAB/BNC/C8 du 01 mars 2018	1 000 000	4459/L/Minfof/CAB/SETAT/B NC/C8 du 05 novembre 2018
15	APW	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	0045/PVCi/RSU/DRFOF/BR C/C1 du 24 octobre 2017	0521/TF/Minfof/CAB/BNC/C8 du 01 mars 2018	1 000 000	4463/L/Minfof/CAB/SETAT/B NC/C8 du 05 novembre 2018
16	SAFE SARL	-Exploitation forestière par vente de coupe au-delà des limites de l'assiette de coupe délimitée ; -Fraude sur les documents émis par l'administration forestière	0584/PVCi/Minfof/CAB/B NC du 05 décembre 2018	1785/TF/Minfof/CAB/BNC/C8 du 24 décembre 2019	5135355	1306/L/Minfof/CAB/SETAT/B NC/C8 du 19 mars 2020
17	BMC SARL	Exploitation par vente de coupe dans une forêt du domaine national au-delà des limites de l'assiette de coupe délimitée	0602/PVCi/Minfof/CAB/B NC/C4 du 07 juin 2019	1392/TF/Minfof/CAB/BNC/C8 du 05 août 2019	2 500 000	1309/L/Minfof/CAB/SETAT/B NC/C8 du 19 mars 2020
18	SOBOCA	-Non-respect des normes techniques d'exploitation forestière - Non-respect des clauses du cahier des charges	0631/PVCi/Minfof/CAB/B NC/C8 du 12 novembre 2019	1709/TF/Minfof/CAB/BNC/C8 du 22 novembre 2019	2 000 000 1 000 000	1307/L/Minfof/CAB/SETAT/B NC/C8 du 19 mars 2020
19	ENGOLA MBAZOA Gilbert Joël	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	0616/PVCi/Minfof/CAB/B NC/C4 du 11 juillet 2019 0597/PVCi/Minfof/CAB/B NC/C2 du 25 avril 2019	1714/TF/Minfof/CAB/BNC/C8 du 22 novembre 2019 1682/TF/Minfof/CAB/BNC/C8 du 22 novembre 2019	4 000 000	1303/L/Minfof/CAB/SETAT/B NC/C8 du 19 mars 2020

N°	Nom ou Raison sociale	Infraction commise	Référence PVCi	Référence Acte de TF	Montant Transaction forestière (FCFA)	Référence Mise en demeure
20	ANOLD KECHI TOH	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	0609/PVCi/MinFOF/CAB/B NC/C2 du 11 juillet 2019	1365/TF/MinFOF/CAB/BNC/C8 du 05 août 2019	2 000 000	1301/L/MinFOF/CAB/SETAT/B NC/C8 du 19 mars 2020
21	SEPFCCO	Non-respect des normes techniques d'exploitation	0640/PVCi/MinFOF/CAB/B NC/C2 du 11 décembre 2019	1803/TF/MinFOF/CAB/BNC/C8 du 27 décembre 2019	2 000 000	1836/L/MinFOF/CAB/SETAT/B NC/C8 du 05 mai 2020
22	NK	Abattage sans autorisation d'arbres	0635/PVCi/MinFOF/CAB/B NC/C1 du 26 novembre 2019	1801/TF/MinFOF/CAB/BNC/C8 du 27 décembre 2019	1 500 000	1837/L/MinFOF/CAB/SETAT/B NC/C8 du 05 mai 2020
23	GUO JIANHUA	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt domaniale	0641/PVCi/MinFOF/CAB/B NC/C2 du 11 décembre 2019	1783/TF/MinFOF/CAB/BNC/C8 du 27 décembre 2019	14 000 000	1838/L/MinFOF/CAB/SETAT/B NC/C8 du 05 mai 2020
24	GEF	Exploitation par vente de coupe dans une forêt du domaine national au-delà des limites de l'assiette de coupe délimitée	0632/PVCi/MinFOF/CAB/B NC/C2 du 13 novembre 2019	0510/TF/MinFOF/CAB/BNC/C8 du 02 mars 2020	4 760 000	2422/L/MinFOF/CAB/SETAT/B NC/C8 du 15 juin 2020
25	FEEMAM	Exploitation par vente de coupe au-delà des limites de l'assiette de coupe délimitée	0652/PVCi/MinFOF/CAB/B NC/C2 du 27 janvier 2020	0432/TF/MinFOF/CAB/BNC/C8 du 26 février 2020	6 086 825	2421/L/MinFOF/CAB/SETAT/B NC/C8 du 15 juin 2020
26	M.B.I SARL	Non-respect des normes techniques d'exploitation	0658/PVCi/MinFOF/CAB/B NC/C4 du 17 février 2020	0433/TF/MinFOF/CAB/BNC/C8 du 26 février 2020	2 000 000	2423/L/MinFOF/CAB/SETAT/B NC/C8 du 15 juin 2020
27	ESA	Exploitation par vente de coupe dans une forêt du domaine national au-delà des limites de l'assiette de coupe délimitée	0645/PVCi/MinFOF/CAB/B NC/C2 du 09 janvier 2020	1006/TF/MinFOF/CAB/BNC/C8 du 21 avril 2020	8 628 985	3977/L/MinFOF/CAB/SETAT/B NC/C8 du 14 septembre 2020
28	SCAD	Complicité d'exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	0680/PVCi/MinFOF/CAB/B NC du 12 mai 2020	1421/TF/MinFOF/CAB/BNC/C8 du 20 juillet 2020	1 000 000	4807/L/MinFOF/CAB/SETAT/B NC/C8 du 06 novembre 2020

N°	Nom ou Raison sociale	Infraction commise	Référence PVC	Référence Acte de TF	Montant Transaction forestière (FCFA)	Référence Mise en demeure
29	GIC ZIOMAS	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	0656/PVC/IMINFOF/CAB/B NC/C4 du 17/02/2020	1173/TF/MINFOF/CAB/BNC/C8 du 01 juin 2020	2 248 945	4809/L/MINFOF/CAB/SETAT/B NC/C8 du 06 novembre 2020
30	HOLLYWOOD WORLD SARL	Non-respect des normes techniques d'exploitation forestière Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	0741/PVC/IMINFOF/CAB/B NC/C12 du 29/12/2020	0775/TF/MINFOF/CAB/BNC du 11 mars 2021	7 500 000	2808/L/MINFOF/CAB/SETAT/B NC/C3 du 11 mai 2021
31	SFAC	-Exploitation par vente de coupe dans une forêt du domaine national au-delà des limites de l'assiette délimitée ; -Non-respect des normes techniques d'exploitation forestière	013/PVC/IMINFOF/DRSU/D DMV du 03/11/2020	2161/TF/MINFOF/CAB/BNC du 26 juillet 2021	15 205 545	4541/L/MINFOF/CAB/SETAT/B NC/C3 du 13 août 2021
32	SOBOCA	Falsification sur document émis par l'administration en charge des forêts et exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	0027/PVC/IMINFOF/CAB/B NC/C6 du 23/02/2021	1515/TF/MINFOF/CAB/BNC du 17 mai 2021	12 531 000	5071/L/MINFOF/CAB/SETAT/B NC/C9 du 22 septembre 2021
33	ETS EAA	-Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national ; - Fraude sur les documents sécurisés émis par l'administration en charge des forêts ; -Non-respect des normes techniques d'exploitation forestière	0035/PVC/IMINFOF/CAB/B NC/C12 du 08/03/2021	1930/TF/MINFOF/CAB/BNC du 23 juin 2021	17 120 250	5097/L/MINFOF/CAB/SETAT/B NC/C9 du 22 septembre 2021
34	GIC NUTO WENA	-Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national ; -Usage frauduleux des marques utilisées par l'administration chargée des forêts	0019/PVC/RES/IDL/DDFO F/SF du 24/12/2020	1507/TF/MINFOF/CAB/BNC du 17 mai 2021	9 500 000	5066/L/MINFOF/CAB/SETAT/B NC/C9 du 22 septembre 2021
35	FOCAB	Fraude sur documents émis par l'administration en charge des forêts	0006/PVC/IMINFOF/CAB/B NC/C3 du 15/01/2021	1519/TF/MINFOF/CAB/BNC du 17 mai 2021	5 850 000	5069/L/MINFOF/CAB/SETAT/B NC/C9 du 22 septembre 2021
36	GIC AGEME	Non-respect des clauses du cahier de charges	039/PVC/IMINFOF/CAB/BN C/C3 du 09/03/2021	1495/TF/MINFOF/CAB/BNC du 17 mai 2021	1 500 000	5067/L/MINFOF/CAB/SETAT/B NC/C9 du 22 septembre 2021

N°	Nom ou Raison sociale	Infraction commise	Référence PVCi	Référence Acte de TF	Montant Transaction forestière (FCFA)	Référence Mise en demeure
37	ETS FONGANG & FILS	-Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national ; -Transport sans lettre de voiture	0030/PVCi/MINFOF/CAB/B NC/C1 du 25/02/2021	1511/TF/MINFOF/CAB/BNC du 17 mai 2021	5 861 947	5068/L/MINFOF/CAB/SETAT/B NC/C9 du 22 septembre 2021
38	GENINFO	-Exploitation forestière dans une forêt du domaine national au-delà de la période accordée ; -Fraude sur les documents sécurisés émis par l'administration en charge des forêts	077/PVCi/MINFOF/CAB/BN C/C10 du 31/05/2021	2081/TF/MINFOF/CAB/BNC du 14 juillet 2021	53 258 011	5096/L/MINFOF/CAB/SETAT/B NC/C9 du 22 septembre 2021
39	GIC GADJERMA	Non-respect des normes techniques d'exploitation forestière	0086/PVCi/MINFOF/CAB/B NC/C9 du 17/06/2021	2315/TF/MINFOF/CAB/BNC du 26 août 2021	1 500 000	5582/L/MINFOF/CAB/SETAT/B NC/C9 du 22 octobre 2021

b) REGION DU LITTORAL

N°	Nom ou raison sociale	Infractions commises	Référence du PVCi/ Rapport de saisie	Montant à payer (FCFA)	Référence Mise en demeure
1	PENGOU Pierre	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	031/PVCi/RLT/DRFOF/BRC du 29 mars 2016	550 000	4231/L/MINFOF/CAB/BNC/C4 du 17 novembre 2016
2	Société des plantations de Mbanga	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	021/PVCi/RLT/DRFOF/BRC/C3 du 02 mars 2016	3 000 000	4235/L/MINFOF/CAB/BNC/C4 du 17 novembre 2016
3	NKOA BEKADA Alain	Exploitation forestière non autorisée de l'essence "Teck" dans le domaine national	004/PVCi/RLT/DRFOF/DDW du 08 mars 2017		1376/L/MINFOF/CAB/BNC/C8-C4 du 31 mars 2017

c) REGION DU SUD

N°	Nom ou raison sociale	Infractions commises	Référence du PVCII/ Rapport de saisie	Montant restant à payer (FCFA)	Référence Mise en demeure
1	ABE Anaclat	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national (15,296 m3 de Bubinga)	N°65/PVCII/MINIFO/IDRS/DDVN/PCFC-AM du 27/06/2011	800 000	4204/LMINFOF/CAB/BNC/C4 du 17 novembre 2016
2	MVOLO Siméon Gaston	Mauvaise tenue des documents sécurisés	N°03/PVCII/MINIFO/RS/DVN/SPT du 01/06/2016	600 000	4205/LMINFOF/CAB/BNC/C4 du 17 novembre 2016

II-5-2 Défaut de Transaction

a) BRIGADE NATIONALE DES OPERATIONS DE CONTRÔLE ET DE LUTTE ANTIBRACONNAGE (BNC)

N°	Nom ou raison sociale	Infractions commises	Référence du PVCII/ Rapport de saisie	Montant amende (FCFA)	Référence Mise en demeure
6	PETOUÉBOUNK OUE LOUKMANOI	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	016/16/PVCII/MINIFO/PNCM		3481/LMINFOF/CAB/BNC/C4 du 20 septembre 2017
7	OVEH ABOULA Jean Merin	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	017/16/PVCII/MINIFO/PNCM		3482/LMINFOF/CAB/BNC/C4 du 20 septembre 2017
8	NKOE NDONGO Hyacinthe	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	018/16/PVCII/MINIFO/PNCM		3484/LMINFOF/CAB/BNC/C4 du 20 septembre 2017
9	NGALA ISIAKA NDZI	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	020/16/PVCII/MINIFO/PNCM		3483/LMINFOF/CAB/BNC/C4 du 20 septembre 2017
10	LEFANG	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	0508/PVCII/MINIFO/CAB/BNC		
11	GIC KIRNAM	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	0644 /PVCII/MINIFO/CAB/BNC/C2 du 09/01/2020	-Amende :200 000-1 000 000 ; -DI :6 139 273	2850/LMINFOF/CAB/SETAT/BNC/C8 du 13 juillet 2020
12	SFNM	Abattage sans autorisation d'arbres d'essences protégées et exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	0634 /PVCII/MINIFO/CAB/BNC/C1 du 19/11/2019	-Amende 1 :50 000-200 000 ; -Amende 2 : 200 000-1 000 000 ; DI :10 782 705	2851/LMINFOF/CAB/SETAT/BNC/C8 du 13 juillet 2020
13	SOBOCA	-Usage frauduleux des marques utilisées par l'administration chargée des forêts ;	0013 /PVCII/MINIFO/CAB/BNC/C3 du 20/01/2021	-Amende 1 :200 000-1 000 000 ; -Amende 2 : 200 000-1 000 000 ; DI :17 382 025	2435/LMINFOF/CAB/SETAT/BNC/C9 du 26 avril 2021

N°	Nom ou raison sociale	Infractions commises	Référence du PVC/ Rapport de saisie	Montant amende (FCFA)	Référence Mise en demeure
		-Exploitation par vente de coupe dans une forêt du domaine national au-delà des limites de l'assiette délimitée			

b) REGION DU SUD

N°	Nom ou Raison sociale	Infraction commise	Référence PVC	Référence Mise en demeure
1	ALESCO	-Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national (572,974 m ²) - Contrefaçon, usage frauduleux des marques	300/PVI/MINFOF/BNC/C9 du 22 Août 2012	4221/L/MINFOF/CAB/BNC/C4 du 17 novembre 2016
2	BIKAI Dieudonné Tel 77 72 17 26	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national à Mitanye (Eséka).	258/PVI/MINFOF/BNC du 22 mars 2012	4213/L/MINFOF/CAB/BNC/C4 du 17 novembre 2016
3	DOMAYO FARMING	Exploitation forestière non autorisée dans les forêts du domaine national et dans le domaine permanent	N°060/PVC/MINFOF/DRSU/BRC du 16-09-2015	4234/L/MINFOF/CAB/BNC/C4 du 17 novembre 2016
4	ESSOBO MOUGNOL s/c DDFOF Nyong et So'o	Exploitation non autorisée dans le domaine national	188/PVC/MINFOF/BNC du 17 août 2010	4212/L/MINFOF/CAB/BNC/C4 du 17 novembre 2016
5	FOUMANE ABADA Roger (Tél : 677 68 32 82)	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	296/PVI/MINFOF/BNC /C7 du 27juillet 2012	4211/L/MINFOF/CAB/BNC/C4 du 17 novembre 2016
6	G-STONES RESSOURCES S.A- METALS & GERMSTONES EXPLORATION IN AFRICA. B.P. 9456 DLA	Exploitation forestière illégale dans son titre d'exploitation minière	N°077/PVA/MINFOF/DRSU/BRC/C4 du 08-12-15	4233/L/MINFOF/CAB/BNC/C4 du 17 novembre 2016
7	MATAT (CNI 105335253)	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	310/PVI/MINFOF/BNC /C12 du 28 Août 2012	4210/L/MINFOF/CAB/BNC/C4 du 17 novembre 2016
8	MBOUZEKO Bruno (Tél : 75 05 07 33)	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	297/PVI/MINFOF/BNC /C7 du 27Juillet 2012	4209/L/MINFOF/CAB/BNC/C4 du 17 novembre 2016

N°	Nom ou Raison sociale	Infraction commise	Référence PVCi	Référence Mise en demeure
9	MEFE MVONDO Beribeau S/c DDFOF Dja & Lobo	-Violation de la réglementation sur le D.U -Abattage sans autorisation d'arbres protégés (BUBINGA)	437/PVCi/MINFOF/BNC/C5 Du 28 juillet 2015	4208/L/MINFOF/CAB/BNC/C4 du 17 novembre 2016
10	MEFIRE SOULE	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	283/PV/MINFOF/BNC /C11 du 18 mai 2012	4207/L/MINFOF/CAB/BNC/C4 du 17 novembre 2016
11	NGUENE BINAM Jean	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	304/PIV/MINFOF/BNC /C9 du 28 Août 2012	4206/L/MINFOF/CAB/BNC/C4 du 17 novembre 2016
12	NDZANA Cyrille	Exploitation non autorisée de 46,89 m ³ de BUBINGA, dans le domaine national	0408/PVCi/MINFOF/CAB/BNC/C8 du 29 janvier 2015	1835/NDA/MINFOF/CAB/BNC/C5 du 09 avril 2015
13	HAPPI Giscard Merlin	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	303/PIV/MINFOF/BNC /C6 du 11 Août 2012	
14	NJAKEN NJAKEN ANSELME Romuald	Exportation non autorisée des grumes du Bubinga	248/PV/MINFOF/BNC du 18 janvier 2012	3167/NDA/MINFOF/CAB/BNC/C2 du 15 juillet 2013
15	MASI PETER MBANGHA et PANGANG Severin	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	01/PVCi/MINFOF/DRSU/DDMW/SF du 13-02- 2018	0630/CA/MINFOF/DRSU/BRC/C3 du 24/04/2018
16	ABOUBAKAR BOGNO	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	002/PVCi/MINFOF/DRSU/DDOC/SF du 09- 05-2018	0898/CA/MINFOF/DRSU/BRC/C3 du 13/06/2018
17	MAMBOU Ernest	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	054/PVCi/MINFOF/DRSU/DDOC/PCFC-BIP du 23-02-2018	0628/CA/MINFOF/DRSU/BRC/C6 du 24/04/2018
18	ONGOLO Simplicie	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	012/PVCi/MINFOF/DRSU/DDDL du 26-03- 2018	0722/CA/MINFOF/DRSU/BRC/NLS du 09/05/2018
19	EVINA NDOUMOU Cyrille	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	010/PVCi/MINFOF/DRSU/DDDL du 26-03- 2018	0723/CA/MINFOF/DRSU/BRC/NLS du 09/05/2018
20	EKO Valere Salvador	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	014/PVCi/MINFOF/DRSU/DDDL du 26-03- 2018	0725/CA/MINFOF/DRSU/BRC/NLS du 09/05/2018
21	MVOUNDI OKOA Charles Ratisbone (NGO TOUK VC 09 01.407)	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	02/PVCi/MINFOF/DRSU/DDDL du 26-03- 2018	0724/CA/MINFOF/DRSU/BRC/NLS du 09/05/2018
22	MOOH Dominique	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt domaniale (Forêt communale de Djourn) (09 billes cubant 75.405m ³)	N°30/PVCi/MINFOF/DRSU/DDDL /DJ du 19/04/2018	Dossier transmis à la DRFOF pour la suite de la procédure

N°	Nom ou Raison sociale	Infraction commise	Référence PVCi	Référence Mise en demeure
23	BIWOLE HERVE	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt domaniale (Forêt communale de Djoum) (24 billes cubant 100.375m3)	N°32/PVCI/MINIOF/DRSU/DDDL /DJ du 18/04/2018	Dossier transmis à la DRFOF pour la suite de la procédure
24	TEDJO Bernadette	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	N°03/PVCI/RSU/DRFOF/DDMV/SF du 14/08/2018	Contentieux En cours Convocation N°01213/CA/MINIOF/DRSU/BRC/C5 du 13/09/2018
25	ADEL HAMDAM	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une forêt domaniale	N°06/PVCI/MINIOF/DRSU/DDOC du 20/07/2018	Contentieux En cours Convocation N°01257/CA/MINIOF/DRSU/BRC/C5 du 04/10/2018
26	ABOUBAKAR (Né le 25/09/1980 à Meiganga)	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national de Akok (11 Billes cubant 65.023m3)	N°24/PVCI/MINIOF/DRSU/DDDL /PCFC-ZTL du 23/02/2018	Dossier transmis à la DRFOF pour la suite de la procédure
27	ZEHLA Barthélémy, Représentant la Sté ESA Sarl	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national de Messeng (14 billes de bois cubant 58.624m3)	N°13/PVCI/MINIOF/DRSU/DDDL /PCFC-BBIS du 20/03/2018	
28	MBELE BWANGONDJO Représentant de la Sté SOCAMBA	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national De Nyagawas (64.948 m³)	N°56/PVCI/MINIOF/DRSU/DDDL /DJ du 23/10/2018	Dossier transmis à la DRFOF pour la suite de la procédure
29	TOKEA Mathieu	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national De Melan 2 (15 billes cubant 61,475m³)	N°53/PVCI/MINIOF/DRSU/DDDL /DJ du 11/09/2018	Dossier transmis à la DRFOF pour la suite de la procédure
30	MENGATTA MINKO Dieudonné	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national (04 billes cubant 18.766m3)	N°16/PVCI/MINIOF/DRSU/DDDL /DJ du 23/02/2018	Dossier transmis à la DRFOF pour la suite de la procédure





III. DOSSIERS SUIVIS PAR LES SERVICES DECONCENTRES

III-1 REGION DE L'ADAMAOUA

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence P/CI	Référence et Montant de la Transaction	Montant payé (F.CFA)	Observations/issue du contentieux
1	AHMADOU TIDJANI/ADAMA Thérèse	Détention et circulation des dépouilles d'animaux protégés de la classe B et C dans le domaine national sans certificat d'origine	004/P/CI/RA/DRFOF/BRC du 30/03/2017			En cours
2	MAHAMAT ADOUM	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du DN	08/P/CI/RA/DRFOF/BRC du 25/07/2017			Transaction en cours
3	MOHAMADOU BASSIROU	-Complicité à une infraction forestière : -Exploitation non autorisée de duramen.	N° 04/16/P/CI/RA/DRFOF/BRC du 29/02/2016			
4	NOGHE Richard	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du DN	07/P/CI/RA/DRFOF/BRC du 17/07/2017			Transaction en cours

[Handwritten signatures and initials in blue ink]

III-2 REGION DU CENTRE

N°	Nom ou Raison sociale	Infraction commise	Référence du PVCi	Montant et Référence Notification primitive	Montant payé (FCFA)	Reliquat (F CFA)	Observations
1	AKAMBA OLINGA Sylvain s/c DDFOD/HS	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	002/PVCI/MINFOF/DRCE/DDH S du 23 mars 2012	1371/L/MINFOF/DRCE/BRCE/TF du 21/06/2012 Montant à payer 578 640	0	578 640	Attente paiement par le contrevenant
2	ASSAKO Aristide s/c CPFC de Nkomo-Ydé	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national Transport des bois sans LVG	02/PVCI/MINFOF/DRCE/DDM FDI/PCFCNK	1406/L/MINFOF/DRCE/BRCE/TF du 27/06/2012 Montant à payer 624 350	0	624 350	Attente paiement par le contrevenant
3	DOU Jean Calvin Tél. 670 13 53 05	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	0014/12/PVCI/MINFOF/DRCE/BRCE/C1 du 11 mai 2012	1096/L/MINFOF/DRCE/BRCE/C1 du 16/05/2012	300 000	2 186 074	Attente paiement du reliquat par le contrevenant
4	MVONDO Benjamin s/c DDFOF du Nyong & Mfourou	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	09/PVCI/MINFOF/DRCE/DDN M du 28 mai 2012	1286/L/MINFOF/DRCE/BRCE/C1 du 08/06/2012 Montant à payer 1 483 762	0	1 483 762	Attente paiement par le contrevenant
5	NFORBAH Godlove	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	06/2013/PVCI/RC/DRCE/BRCE/C1 du 26/03/2013	852/L/RC/DRCE/BRCE/C1 du 05/04/2013 Montant à payer 2 106 341	0	2 106 341	Une convocation lui a été adressée
6	NLOMNGO Jean Marie Martial Tél. 75 14 70 86	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	0013/12/PVCI/MINFOF/DRCE/BRCE/C3 du 09 mai 2012	1130/L/MINFOF/DRCE/BRCE/C3 du 22/05/2012 Montant à payer 2 844 000	1 844 000	1 000 000	Attente paiement du reliquat par le contrevenant
7	NFORBAH	Exploitation Forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	N°018/PVCI/RCE/DHS/ALY/P CFC-LY du 02/07/2016		250 000		En cours
8	ANGONG MINTSANG Paul Martial	Exploitation Forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	N°09/PVCI/RCE/DHS/DDFOF du 10/08/2016		1 000 000		En cours
9	MPOUAMZE AZONG Ferry Martial	Exploitation Forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	N°10/PVCI/RCE/DHS/DDFOF du 02/09/2016		500 000		En cours

J
de
7

N°	Nom ou Raison sociale	Infraction commise	Référence du PVC	Montant et Référence Notification primitive	Montant payé (FCFA)	Reliquat (F CFA)	Observations
10	KENNE DEFFO Pascaline	Exploitation Forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	N°025/PVCI/RCE/DHS/ARR-NKTG/PCFC-NKTG du 24/06/2016		200 000		En cours
11	KONA Léopold Cedar	L'exploitation non autorisée dans le domaine national	n°001/PVCI/MINFOF/DRCE/D DMK du 11 janvier 2018				En cours




III-3 EXTREME-NORD

N°	Nom ou raison sociale	Infractions commises	Référence du PVC	Référence et montant de l'Amende/ transaction (FCFA)	Montant payé et référence des quittances (FCFA)	Reliquat	Observations/ Issue du contentieux
1	TAPGA TEMKREO	Complicité dans l'assassinat de deux « 02 » crocodiles par empoisonnement de la mare	N°055/PVCI/MINFOF/DREN/DDMK /SDFAP du 08/06/2015	/	/	/	En cours d'instruction
2	KEKIKI MAECEL	Complicité dans l'assassinat de deux « 02 » crocodiles par empoisonnement de la mare	054/PVCI/MINFOF/DREN/DDMK/S DFAP du 08/06/2015	/	/	/	En cours d'instruction
3	ABBA IDRISA OUMAR SEINI	Circulation sans autorisation à l'intérieur d'une forêt domaniale Circulation avec engin de chasse dans une aire protégée	002/MINFOF/DREN/PNW du 16/03/15 Parc National de Waza	/	/	/	En cours d'instruction
4	MAIMOUT FANAMI	Circulation sans autorisation dans une aire protégée ; Détection d'un outil de chasse ;	08/LD/MINFOF/DREN/PNW du 19/05/15 Parc National de Waza	/	/	/	En cours d'instruction
5	ALI INDJIDDA MAMOUDOU ADAMA MATI BOUBA	Circulation sans autorisation dans une aire protégée	084/MINFOF/ du Parc National de Waza	/	/	/	En cours d'instruction
6	HAMADOU AROUNA	Circulation sans autorisation à l'intérieur dans une forêt domaniale ; Détection d'un outil de chasse à l'intérieur d'une aire interdite à la chasse	006/PV/MINFOF/DREN/PNW du 16/07/15 Parc National de Waza	/	/	/	En cours d'instruction

III-4 REGION DE L'EST

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence PVC	Montant de l'amende (F.CFA)	Montant payé (F.CFA)	Reliquat	Observations/issue du contentieux
1	AMADOU DAIROU	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	21/PVCI/MINFOF/DRE/BRC du 27/04/2015	1 986 000	150 000		Contentieux en cours
2	Julius SWIKA	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	02/PVCI/MINFOF/DRE/BRC/C5 du 03/03/2015	1 255 000			Contentieux en cours
3	KENE Gustave Ledoux	Exploitation non autorisée dans une forêt du domaine national	41/PVCI/MINFOF/DRE/BRC/C2 du 31/07/2015				Contentieux en cours
4	LELE ALI Epse ATTI	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	15/PVCI/MINFOF/DRE/BRC/C3 du 08/04/2015	1 582 904	200 000		
5	MAHAMAT TAHIROU	Exploitation non autorisée dans une forêt du domaine national	38/PVCI/MINFOF/DRE/BRC/C4 du 16/07/2015	2 730 340	300 000		Contentieux en cours
6	MENDOUGA NGONO Bertin Amicet	Exploitation non autorisée dans une forêt du domaine national	39/PVCI/MINFOF/DRE/BRC/C4 du 16/07/2015	1 141 860	200 000		Contentieux en cours
7	MOHAMADOU AWALOU	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	16/PVCI/MINFOF/DRE/BRC du 08/04/2015	200 000			Contentieux en cours
8	NANA GUY Aimé	Exploitation non autorisée dans une forêt du domaine national	40/PVCI/MINFOF/DRE/BRC/C1	1 988 000	500 000		Contentieux en cours
9	NGUENG Emmanuel	Exploitation non autorisée dans une forêt du domaine national	36/PVCI/MINFOF/DRE/BRC/C4 du 14/07/2015	2 606 000	250 000		Contentieux en cours
10	OUMAR NAHAR	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	20/PVCI/MINFOF/DRE/BRC du 23/04/2015	2 888 980	300 000		Contentieux en cours
11	OUSSOUMANOU	Exploitation non autorisée dans une forêt du domaine national	34/PVCI/MINFOF/DRE/BRC du 19/06/2015	4 956 024	300 000		Contentieux en cours
12	YAOUBA	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	69/PVCI/MINFOF/DRE/BRC/CSRF du 14/06/2015	500 000			
13	YAYA ABOUBAKAR	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	10/PVCI/MINFOF/DRE/BRC	200 000			
14	MBIDA Jean Claude	Exploitation non autorisée dans une forêt du domaine national	001/PVCI/MINFOF/DRE/C1 du 05/01/2017	3 299 500	/		/
15	AMBELE Ahmed	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	002/PVCI/MINFOF/DRE/C1 du 06/01/2017	3 299 500	/		/
16	STE AFRICA FIRT LOGISTIC	Exploitation non autorisée dans une forêt du domaine national	003/PVCI/MINFOF/DRE/BRC/C2 du 11/01/2017	2 648 200	500 000		Transaction en cours

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence PVCi	Montant de l'amende (F.CFA)	Montant payé (F.CFA)	Reliquat	Observations/issue du contentieux
17	AKONO Eric Hyacinthe	Exploitation non autorisée dans une forêt du domaine national	005/PVCI/MINFOF/DRE/BR/C3 du 18/01/2017	6 919 480	600 000		Contentieux en cours
18	STE FACOGESCAM	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	006/PVCI/MINFOF/DRE/BR/C1 du 23/01/2017	12 299 500	/	/	/
19	ZEZE FABRICE Achille	Exploitation non autorisée dans une forêt du domaine national	007/PVCI/MINFOF/DRE/BR/C1 du 23/01/2017	367 300	/	/	/
20	BEGON Jackson (Ste SFEES)	Non marquage des grumes	011/PVCI/MINFOF/DRE/C1 du 03/02/2017	1 000 000	caution payée		Transaction en cours
21	FOGUE TAGNE Arnaud (SODINAF)	Complicité dans l'exploitation non autorisée dans une forêt du domaine national	012/PVCI/MINFOF/DRE/BR/C2 du 03/02/2017	1 500 000	caution payée		Transaction en cours
22	AKONO Eric Hyacinthe	Exploitation non autorisée dans une forêt du domaine national	005/PVCI/MINFOF/DRE/BR/C3 du 18/01/2017	6 919 480	600 000		Contentieux en cours
23	HELENE HE ZHIHUI	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	013/PVCI/MINFOF/DRE/BR/C1 du 03/02/2017	12 299 500			/
24	MANKATH MBANE Jean Jules	Exploitation non autorisée dans une forêt Communale	017/PVCI/MINFOF/DRE/BR/C1 du 16/03/2017	4 000 000	3 000 000	1 000 000	Transaction en cours
25	ELIENDI Théophile (STE OYE & cie)	-Exploitation au-delà des limites de la VC 10 02 219 -Exploitation forestière non autorisée dans la forêt communautaire	018/PVCI/MINFOF/DRE/BR/C1 du 16/03/2017	7 500 000	3 000 000	4 500 000	Transaction en cours
26	MOUHAMADOU LAMINOU	Transportation of wood without waybills	019/PVCI/MINFOF/DRE/BR/C4 du 15/05/2017	25 000	/		/
27	GIC FRERES REUNIS ET LA STE SIFCAM	Exploitation non autorisée dans une forêt du domaine national	020/PVCI/MINFOF/DRE/BR/C3 du 31/05/2017	4 334 970	/		/
28	NYAMSI	Falsification des documents émis par l'administration	016/PVCI/MINFOF/DRE/BR/C1 du 06/03/2017	5 000 000	/	/	/
29	GIC CHOU-CHOU TSIC-TSIC	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt communautaire	058/PVCI/RES/DRFOF/BR/C2 du 31/08/2018				Contentieux en cours

III-5 REGION DU LITTORAL

N°	Nom ou Raison sociale	Infraction commise	Référence du PVC	Référence Notificative primitive et Montant	Montant et Référence Transaction	Montant payé (Cautions ou autres...)	Observations / Issue du contentieux
1	BIKA ROBERT NOVY	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national (Ngompem)	004/PVC/RL/DRFOF/BRC du 09/02/2012				Dossier en cours de traitement
2	DOUMBE MOSSA RAYMOND	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national (Bubinga)	169/RCI/MINOF/DRE/DDFOF-SM du 22/10/2012				
3	GUIMPOLO DOGA JAURES	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national (Ekop)	029/PVC/RL/DRFOF/BRC du 22/10/2012				
4	SEUTANG ALAIN LEVIS	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	002/PVC/RL/DRFOF/BRC du 03/01/2012				
5	NGAKOU PENDINGOU OUDOU	Défaut de permis de collecte des animaux					
6	MIKANGUE Paul	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	04/PVC/RL/DRFOF/BRC/C6 du 20 janvier 2016				
7	WIRNGO AWOSHOA Naisuru	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	11/PVC/RL/DRFOF/BRC/C5 du 12 février 2016				
8	DJOFANG David	Transport des produits forestiers sans lettres de voiture	06/PVC/RL/DRFOF/BRC/C5 du 08 février 2016				

III-6 REGION DU NORD

N°	Nom ou Raison sociale	Infractions commises	Référence PVC	Référence et Montant de la Transaction	Montant payé (F.CFA)	Juridiction compétente	Observations/issue du contentieux
1	ALHADJI SALE HASSAN	Pâturage dans une aire protégée	106/FV/MINOF/DRN/BRC			MINOF NORD	Transaction : 300.000
2	MAGUIRZAI JAKAYA	-Défrichement d'une zone à écologie fragile ; -Abattage d'arbre sans autorisation ; -Carbonisation.	02/L/RNO/DB/DDFOF			MINOF NORD	Transaction : 215.000

(Handwritten signatures and initials)

III-7 REGION DU SUD

N°	Nom ou Raison sociale	Infraction commise	Référence du PVC	Montant Amende (FCFA)	Référence et Montant Transaction (FCFA)	Montant payé (Caution ou autres...)	Observations / Issue du contentieux
1	AMBASSA AMBASSA Barnabé (CNI : N° 110985176 du 05/05/2011 a CE 20)	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt domaniale d'une essence interdite Bubinga	N°015/PVC/MINFOF/DRSU/BR C du 26-04-2016	1 996 800			Contentieux en cours
2	AYISSI Simplicie	Détention, possession et abattage d'animaux intégralement protégés	N°024/PVC/MINFOF/DRSU/BR C/C5 du 14 novembre 2014	1 000 000			
3	BILLE Etienne Sylvain (Sté AMOUGOU ABOU)	Exploitation forestière hors limite de la VC 0903310	N°03/PVC/MINFOF/DRSU/DD OC/SF du 03-01-2017	1 585 662 à 2 385 662	Transaction non sollicitée		Contentieux en cours
4	EPATH NFOKO Marius	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national à NKOEKOUK	N°003/PVC/MINFOF/ DDMV du 27-01-16	1 690 030			Notification d'amende transmis a la DDFOF/Mvita pour exécution
5	ESSAMA ESSAMA Sylvestre	-Exploitation forestière non autorisée d'un arbre protégé (BUBINGA) dans le domaine national ; -Destruction des scellés	N°059/PVC/MINFOF/DRSU/BR C du 16/09/2015	2 936 084			
6	ETETA'A Pierre Bienvenu	Exploitation forestière non autorisée de bois en Bubinga dans une forêt du domaine national	N°14/PVC/MINFOF/DRSU/BR C du 13/02/2013	2 952 144			
7	EVINA ONGOTIO Narcisse	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	N°035/PVC/MINFOF/DRSU/BR C/C6 du 12/07/2017	1 030 534	Transaction non sollicitée	non payé	Contentieux en cours
8	ETS MSIGA	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine domaniale, UFA 09-017 (FIPCAM)	N°025/PVC/MINFOF/DRSU/BR C/C5 du 24-04-2017	22826235 à 29826235	Transaction non sollicitée	non payé	Contentieux en cours
9	FOUDA MESSI Mathieu Guy Emmanuel	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	N°029/PVC/MINFOF/DRSU/BR Cdu 18-05-2017	/	Transaction sollicitée	non payé	Contentieux en cours
10	KENFACK Eric	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	N°065/PVC/MINFOF/DRSU/BR C/C2 du 28/09/2015	1 206 820			
11	KHOURI TOURIC	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	N°21/PVC/MINFOF/ DRSU/BR/C1/BDP du 13 avril 2017	4361777	Transaction non sollicitée		Transmis au MINFOF

N°	Nom ou Raison sociale	Infraction commise	Référence du PVC	Montant Amende (FCFA)	Référence et Montant Transaction (FCFA)	Montant payé (Cautions ou autres...)	Observations / Issue du contentieux
12	LEKEULONG Philippe Landry	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt domaniale	N°11/PVCI/MINFOF/DDMV du 25-05-16		Transaction non sollicitée		Contentieux en cours
13	M. OBAM ZEH Didier, tél 6 98 36 84 59	Complicité d'exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	04/PVCI/MINFOF/DRS/BRC/C4 du 11/09/2015	1 764 800			
14	M. OUSMANA IYA	Complicité d'exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	008/PVCI/MINFOF/DRS/BRC/C5 du 12/03/2014	700 000			
15	MANDENG Pierre	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	N°04/PVCI/MINFOF/DRS/DDO C/SF du 08-02-2016	3 657 821			NPA transmis à la DDOC pour exécution
16	MBASSEGUE NFOUMOU Francis	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	N°033/PVCI/MINFOF/DRSU/BR C/C6 du 12/07/2017	276 335	Transaction non sollicitée	non payé	Contentieux en cours
17	MANDENG Yves Samuel	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national à BIBA1	N°004/PVCI/MINFOF/DRSU/D DMV du 05-05-02-16	4 539 774			Notification d'amende transmis a la DDFOF/Mvila pour exécution
18	MENDOMO Nathalie	Complicité d'exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	0276/PVCI/MINFOF/DRS/BRC/C3 du 20 juin 2014	400 000			
19	MVONDO KANE Luc Gautier	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	N°16/004/PVCI/MINFOF/DD-SU/DD-DL du 17-02-2016	2 731 680	Transaction non sollicitée		Notification d'amende transmis a la DDFOF/Dja et Lobo pour exécution.
20	NDJOMO Christian Leonel	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	N°032/PVCI/MINFOF/DRSU/BR C/C6 du 12/07/2017	1 804 457	Transaction non sollicitée	non payé	Contentieux en cours
21	NGWE NGWE Edgard Guy Maurice	Complicité d'exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	0358/PVCI/MINFOF/DRS/BRC/C5 du 30/09/2014	350 000			
22	NKOTTO Eric, CNI : 112463256 du 27/06/2015 à Ebolowa, TEL : 696466148	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	N°022/PVCI/MINFOF/DRSU/BR C du 10-06-2016	619 957			Contentieux en cours
23	NOAH ALIMA Beauregard (CNI110883162 du 02/09/2010) tel 662996625	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national ou communautaire (abatage d'arbres protégés)		2 744 000		500 000	01610/NPA/MINFOF/DRS /BRC/C1 du 31/08/2016

du
de
de

N°	Nom ou Raison sociale	Infraction commise	Référence du PVCJ	Montant Amende (FCFA)	Référence et Montant Transaction (FCFA)	Montant payé (Caution ou autres...)	Observations / Issue du contentieux
24	NSOGA Hervé, CNI : 11055671 du 11/05/2011 à CE11	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	N°006/PVC/IMINOF/DD-DL/PCFC-MK du 24-03-2016	10 185 603			Le contrevenant ne s'est jamais présenté
25	NYATE Justin Patrice	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	N°117/PVC/IMINOF/DRSU//D DVN du 19-06-2017	/	Transaction non sollicitée	Non payé	Contentieux en cours
26	ONDO BEYENE David	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	N°58/PVC/IMINOF/DRS/IDDV N du 30/12/2011	333 046			
27	Société Industrielle des bois MJP et Frères sarl (SIBM)	Non-respect des clauses du cahier de charge	N°036/PVC/IMINOF/DRSU/BRC du 17 novembre 2017	1 000 000	Transaction non sollicitée		Contentieux en cours
28	Sié ASSO BUSSINESS KT BOIS	Non-respect des clauses du cahier de charge	N°031/PVC/IMINOF/DRSU/BRC /C6 du 30/05/ 2017	10 250 667	Transaction non sollicitée	Non payé	Contentieux en cours
29	TAMAGUE et Fils	Exploitation non autorisée dans une forêt du domaine national UFA 00-003 CFK	N°028/PVC/IMINOF/DRSU/BRC du 18 /05/ 2017	/	Transaction sollicitée	Non payé	Contentieux en cours
30	TCHINTCHOUA Pascal	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	N°11/PVC/IMINOF/DPS/IDDV N du 25/05/2012	800 000			
31	Le transporteur VEGA	Complicité d'exploitation forestière non autorisée dans la forêt domaniale UFA 00-003 CFK	N°024/PVC/IMINOF/DRSU/BRC /C5 du 24 /04/ 2017	44942288 à 53942288	Transaction non sollicitée		Contentieux en cours
32	ZOA ETOUNDI Valérie	Exploitation forestière non autorisée dans le domaine national	N°034/PVC/IMINOF/DRSU/BR C/C6 du 12/07/2017	245 685	Transaction non sollicitée	Non payé	Contentieux en cours
33	ZOA EKANI Valère	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	N°01/PVC/IMINOF/DRS/PCF CMC du 30/01/2012	2 395 079			
34	ENGONO Joffrey Jean Marie	Exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national	0045/PVC/RSU/DRFOF/BRC/C 1 du 24/10/2017	1784244 et 200000	Transaction sollicitée	Non payé	Contentieux en cours

III-8 REGION DU SUD-OUEST

N°	Structure	Offence committed	Reference of Offense Statement	Amount for the penalty (FCFA)	Amount for the transaction (FCFA)	Amount paid	Observations /Outcome of litigation
1	ACHU LIFU Roland CHO	Encroachment into the Limbe Botanical Gardens (Destruction of boundary marks)	001/OS/MIN/OF/RDSW/RBC/15	200 000 - 1 000 000			
02	BESONG NGEM Macdonald	Illegal possession of parts of totally protected animal species	311/OS/MIN/OF/RDSW/RBC/31	3 000 000 - 10 000 000			Matter before the Tiko Court of First Instance
03	BILA YEBDUMA FOMSUTU	Exportation of 15 kg pangolin scales	024/PVCI/DRSO/BRC/C5 of 28/03/2018				To be held in Tiko court on the 26/09/2018
04	TAKU Collins BESSONG	Unauthorized forest exploitation in a state forest	031/PVCI/MIN/OF/RDSW/RBC/C1 of 19/04/2018				Transaction failed
05	THEYUMSIE Fleubel	Unauthorized exploitation of special product (Ebene) in a state forest	045/PVCI/MIN/OF/RDSW/RBC/C4 of 14/06/2018				Transaction has been done
06	CHAI Frederic, UKA OKEGBU and NKEMMO Joseph KOHMENJO	Found in possession of tusks of class A and B elephants keeping of traffic in elephant tusks within the national territory without certificate of origin	015/OS/MIN/OF/RDSW/RBC of 04/11/2015 016/OS/MIN/OF/RDSW/RBC of 04/11/2018 017/OS/MIN/OF/RDSW/RBC of 10/11/2018				To be held in the Buea court of 1 st instance on the 20/09/2018

Ampliation :

- MINFI/PSRF ;
- MIN/OF/SG /IG/Toutes les Directions/CJ.
- Toutes les DRFOF

